

**REGISTRE
DES BAPTEMES, MARIAGES ET
SEPULTURES
DE LA PAROISSE DE GRAFFIGNY –
CHEMIN**

ANNEES 1745 à 1760



Copie du registre détenu par les Archives Départementales de Haute-Marne sous
la cote E dépôt 2962.BMS. 1745 – 1760

Transcription et commentaires : Jean Theveny

Mode d'emploi

Les registres.

Les registres paroissiaux de Graffigny - Chemin, jusqu'en 1775, puis les registres de Graffigny et de Chemin après cette date qui a connu la création d'un vicariat permanent à Chemin, se présentent sous la forme de feuillets sur lesquels sont enregistrés, soit de façon chronologique globale, soit de façon analytique les baptêmes, les mariages et les décès survenus dans la paroisse. Tous ces feuillets ont été réunis dans des registres numérisés et consultables sur le site des Archives départementales de Haute-Marne. Ceci explique les mentions de pagination, ajoutées systématiquement afin de permettre une consultation rapide des originaux sur Internet.

- **La page** : Il s'agit du numéro de chaque page du registre globalisé, de 1 (première page disponible) à 338 (dernière page disponible pour le présent registre). Les pages vierges ont été également numérotées.
- **Le feuillet** : Numéro du feuillet, compté du premier jusqu'au 170^{ème} et dernier du présent registre. Le numéro de feuillet correspond évidemment à chaque page impaire. Les feuillets vierges ont été également numérotés.
- **Le numéro de vue informatique** : La numérisation du document a été effectuée livre ouvert et chaque vue présente deux pages de deux feuillets différents. Cette référence, présentée sous la forme numéro de la vue / numéro total des vues (172 pour le présent registre), est indispensable pour retrouver rapidement la partie du document original correspondant au texte.

Les adaptations

La copie du document original a été réalisée avec le plus de soins possible, ce qui n'exclut pas les imperfections (fautes, erreurs diverses, interprétation erronée...); elle correspond au texte original à quelques exceptions près.

En premier lieu, les fautes d'orthographe relevées sur l'original ont été corrigées, mais les tournures archaïques de l'époque sont, dans toute la mesure du possible, conservées. (A noter que les fautes observées à partir de nos conventions actuelles correspondaient peut-être à l'usage courant de l'époque).

Au XVIII^{ème} siècle, les patronymes ne possédaient pas de forme figée comme c'est le cas aujourd'hui. Il est courant d'observer deux ou trois écritures différentes pour le patronyme d'une même personne dans le même texte (dans le texte de l'acte et lors des signatures des témoins). Un patronyme est souvent écrit « Royer » dans le texte et les titulaires de ce nom signent tous « Rouyer » ; il en va de même pour « Colin » et « Collin ». Compte tenu de l'importance généalogique, les patronymes ont été saisis conformément au texte original et sans correction.

Les prénoms sont souvent écrits avec des fautes ; il existe également des abréviations peu évidentes. Les prénoms ont été corrigés pour correspondre aux pratiques actuelles.

Les marques hors textes

Quelques ajouts complètent le texte original entre parenthèses :

- Les numéros de pages, de feuillets et de vues (cf. ci-dessus)
- Des bribes de texte entre parenthèses : Il s'agit soit de compléter un mot omis dans le texte original (exemple : le mois de janvier souvent omis pour les dates de début d'année), soit d'apporter une explication, soit de signaler un ou plusieurs mots non déchiffrés.
- (?) Ce signe correspond à un doute qui s'applique au mot précédent qui n'a pu être déchiffré avec certitude.

Remarque

Depuis l'an 1738, un registre unique regroupe de façon chronologique les baptêmes, mariages et décès. Malheureusement, les cahiers et parfois les feuillets ont été réunis sans souci de chronologie. Pour ce registre, les années 1757, 58 et 59 sont mélangées et il manque le mois de décembre 1757 et les 11 premiers mois de 1758 qui sont inclus par erreur au registre E dépôt 2963 (Années 1761 – 1771).

Le sommaire qui figure en fin d'ouvrage permet de s'y retrouver sans peine.

Registre BMS Graffigny Chemin

E Dépôt 2962. BMS. 1745 – 1760

(Page 1, 1^{er} feuillet, 2/172)

Pièce 345 cotée CXXXVIII

Registre des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour les années 1745, 46 etc.

Antoine Joseph, fils de **Pierre Maitre** et d'**Anne Lienard** son épouse, est né et baptisé le vingt-trois juin de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Antoine Joseph Quentin, fils du sieur Nicolas Quentin, lieutenant du chirurgien du Roi présenté par son père et pour marraine Delle Jeanne de Labadie représentée par Melle sa tante, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne de Bregonval, Quentin, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Joseph Quentin** et de **Magdeleine Mongene** son épouse est né et baptisé le trois juillet de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Nicolas Renaut de la paroisse de Vaudrecourt et pour marraine Jeanne Mongeot, de la paroisse de Sommerécourt, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jeanne Mongeot, N Renaut, E Arragon curé

(Page 2, 3/172)

Catherine, fille légitime de **Joseph Rouyer** et de **Marie** (un blanc : il existe plusieurs Joseph Rouyer, le dernier en date est marié avec **Marie Rouyer**) son épouse est née et baptisée le douze juillet de l'an mil sept cent quarante-cinq ; elle a eu pour parrain Nicolas Donnel de la paroisse de Vrécourt et pour marraine Marie Geny de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N D, F Chatelain prêtre religieux cordelier

L'an mil sept cent quarante-cinq, le treize juillet, est décédée en cette paroisse **Anne Quentin**, femme à **Jean Picaudé**, âgée d'environ vingt-sept ans, après avoir été confessée, avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Picaudé, J Gillot, Marchal, (une signature illisible), F châtelain prêtre religieux cordelier

Charles, fils légitime de **Jean Martin** et de **Marie Lienard** son épouse est né le quatorze et baptisé le quinze du mois de juillet de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Charles Michel et pour marraine Elisabeth Mercier, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Elisabeth Mercier, C Michel, F Châtelain prêtre religieux cordelier

(Page 3, 2^{ème} feuillet, 3/172)

L'an mil sept cent quarante-cinq, le vingt-huit juillet, est décédé en cette paroisse **Magdeleine**, fille **d'Eloph Cuny**, âgée d'environ vingt et un mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Brachard, E Arragon curé

Joseph, fils légitime **d'Eloph Cuny** et de **Marie Simon** ses père et mère paroissiens de Graffigny, est né le cinquième jour d'août de l'année mil sept cent quarante-cinq et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Joseph Simon de Bourmont et pour marraine Marguerite Petit, épouse de Nicolas Simon dudit Bourmont ; le parrain a signé et la marraine fait sa marque.

Ont signé : Joseph Simon, + marque de la marraine, Remy (?) prêtre vic de Malaincourt

(Page 4, 4/172)

Août 1745

Anne, fille légitime de **Jean Simon** et de **Magdeleine Masson** de Chemin, paroissiens de Graffigny, est née le vingtième jour du mois d'août de l'année mil sept cent quarante-cinq et a été baptisée le vingt et unième dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Anne Picaudé de Chemin. Le parrain a signé et la marraine a fait sa marque.

Ont signé : J Reine, + marque de la marraine, Remy (?) vic de Malaincourt

Barbe, fille légitime **d'Hilaire Collin** et de **Gabrielle le Chesne** (l'épouse d'Hilaire Collin est **Gabrielle Chanée**) son épouse est née et baptisée le vingt-deux août de l'an mil sept cent quarante-cinq ; elle a eu pour parrain Joseph Haroué et pour marraine Barbe Bonhomme, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Harouez, E Arragon curé

Claude, fils légitime de **François Reine** et de **Barbe Pissotte** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le trentième jour d'août de l'année mil sept cent quarante-cinq et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Claude (Page 5, 3^{ème} feuillet, 4/172) François Quentin, jeune garçon accompagné de François Quentin son père, et pour marraine Rose Quentin, accompagnée de Delle Marguerite Georges sa mère de Graffigny qui ont signé.

Ont signé : M Georges, F Quentin, Rose Quentin, Remy (?) vic de Malaincourt

L'an mil sept cent quarante-cinq, l'onze septembre, est décédé en cette paroisse **Jean Vigneron**, âgé de quatre-vingt ans, après avoir été confessé et avoir reçu le st viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Vigneron, François Fallot, Quentin, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Louis Joli** et de **Gabrielle Chevallier** son épouse, est né le douze et baptisée le treize septembre de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Nicolas Renaut représenté par son père et pour marraine Anne Renaut représentée par sa mère, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous

Ont signé : E Renaut, E Arragon curé

(Page 6, 5/172)

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Maitre** et de **Marie Michel**, paroissiens de Graffigny, est né le dix-septième jour du mois de septembre de l'année mil sept cent quarante-cinq et a été baptisé le dix-huitième jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Nicolas Renaut, jeune garçon et pour marraine Rose Quentin, accompagné de Marguerite Georges sa mère de Graffigny qui ont signé.

Ont signé : M Georges, Rose Quentin, N Ragnault, Remy vic de Malaincourt

L'an mil sept cent quarante-cinq, le dix-neuvième jour de septembre est décédée en cette paroisse **Catherine Royer**, fille de **Joseph Royer** et de **Marie Royer** ses père et mère âgée de trois mois environ ; elle a été enterrée dans le cimetière, vis-à-vis la sacristie avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise ledit jour en présence des témoins soussignés – Approbo le mot de Catherine (qui a fait l'objet de ratures)

Ont signé : de Vernerey, Joseph Rouyer, Remy vic (deux mots illisibles)

(En marge) : Morte le 19 septembre 1745

(Page 7, 4^{ème} feuillet, 5/172)

Septembre 1745

Anne, fille légitime de **Jean Michaut** (un mot illisible) et de **Marie Anne Thué** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingtième jour du mois de septembre de l'année mil sept cent quarante-cinq et a été baptisée le même jour dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Marie-Anne Michaut dudit Graffigny, qui ont signé et marqué.

Ont signé : Michel Me, + marque de la marraine, Remy (?) vic par commission

Jean, fils légitime de **Nicolas Bonhomme** et de **Jeanne Gaugue**, (nom orthographié **Gonguel** dans des actes précédents) son épouse, est né le dix octobre de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Jean Robert et pour marraine Marguerite Robert de la paroisse de Médonville, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A Signé : E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Claude Vaillant** et de **Marie Jeanne Heurion** son épouse est née et baptisée le vingt-deux octobre mil sept cent quarante-cinq ; elle a eu pour parrain Jean Martin et pour marraine Marguerite Verdet, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Martin, E Arragon curé

(Page 8, 6/172)

Claude François, fils légitime de **François Collot** et de **Jeanne Magdelaine** son épouse est né et baptisé le vingt-six octobre de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Claude Ozaine et pour marraine Marie Geny qui ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : + marque du parrain, + Marque de la marraine, Reny prêtre vic de Malaincourt

L'an mil sept cent quarante-cinq, le dernier octobre, **François Douel**, veuf de **Jeanne Collin**, de cette paroisse d'une part, et **Marguerite Masson**, fille de défunt **Eustache Masson** et de défunte **marguerite Portel**, ses père et mère de la paroisse de Goncourt d'autre part ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Michel Dapprenand, chanoine régulier de l'ordre de la Ste Trinité rédemption des captifs demeurant à Bourmont, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Douel, A Voullemin, Nicolas Douel, François Vollee, F.M. Daprenand, trinitaire

(Page 9, 5^{ème} feuillet, 6/172)

L'an mil sept cent quarante-cinq, le trois novembre, **Nicolas Douel**, veuf de **Thérèse Thiébaud**, de cette paroisse d'une part, et **Marguerite Guillaume**, fille de **Simon Guillaume** et de défunte **Anne Mangin**, ses père et mère de la paroisse de Crainvilliers d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Douel, Nicolas Picaudé, Simon Guillaume, François Douel, Quentin lieutenant, E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **Charles Gillot** et de **Thérèse Lavandier** son épouse est née le neuf et baptisée le même jour du mois de novembre de l'an mil sept cent quarante-cinq, elle a eu pour parrain Joseph Collin et pour marraine Elisabeth Mercier, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Collin, Elisabeth Mercier, E Arragon curé

(Page 10, 7/172)

L'an mil sept cent quarante-cinq, le quinze novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche septième novembre, le jour de la St Martin, et le dimanche suivant, entre **Nicolas Douel** de cette paroisse d'une part et **Marguerite Guillaume**, fille de **Simon Guillaume** et de défunte **Anne Mangin**, ses père et mère de la paroisse de Crainviller d'autre part, et pareille publication ayant été faite audit Crainviller comme il conste par le certificat du sieur Bourguignon, curé dudit Crainviller en date du quinze du même mois, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny, Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés et le marié ; la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Douel, François Douel, Simon Guillaume, Quentn, Nicolas Picaudez, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-cinq, le seize novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche dernier octobre et les deux autres dimanches suivants entre **François Douel** de cette paroisse d'une part, et **Marguerite**

Masson, fille des défunts **Eustache Masson** et **Marguerite Postel** de la paroisse de Goncourt d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de (Page 11, 6^{ème} feuillet, 7/172) Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Douel, Nicolas Douel, J Regnault, A Coullemy, S Vamoisvalle (?), Pierre Masson (?), E Arragon curé

Jacques, fils légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse, est né le deux et baptisé le trois décembre de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Jacques Brenel et pour marraine Marie Marchal, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Brenel, E Arragon curé

(En marge) Il est mort et enterré le treize décembre mil sept cent quarante-cinq.

Nicolas, fils naturel de **Jeanne Maitre**, est né le vingt-cinq décembre et baptisé le même jour de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Charles Gillot et pour marraine Charlette Maitre, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Charles Gillot, E Arragon curé

(Page 12, 8/172)

Décembre 1745

Magdeleine, fille légitime de **Jean Baptiste Martin** et de **Barbe Vaillant**, ses père et mère de la paroisse de Graffigny, est né le vingt-cinquième jour du mois de décembre de l'an mil sept cent quarante-cinq ; elle a été baptisée le vingt-sixième dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Jean Martin de Nijon, et pour marraine Magdeleine Collin, d'Hâcourt ; le parrain a signé et la marraine a fait la marque, ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Martin, + marque de la marraine, Remy vic de Malaincourt

(En marge) Elle est morte et enterrée le douze janvier mil sept cent quarante-six. Signé (signature illisible), Jean Martin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-cinq, le vingt-huit décembre, est décédée en cette paroisse **Gabrielle Gonin**, veuve de **Claude Lienard**, âgée d'environ quatre-vingt ans, après avoir été confessée, reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Lienard, C Laumont, Joseph Rouyer, Jean Richier, P Drouot, Remy vic de Malaincourt

(Page 13, 7^{ème} feuillet, 8/172)

Anne, fille légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** son épouse est née et baptisée le premier jour de l'an mil sept cent quarante-six ; elle a eu pour parrain François Didier et pour marraine Marguerite Gaudé, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : François Didier, E Arragon curé

(En marge) Elle est morte le cinq (janvier) et a été enterrée le six dudit mois et an. Signé : Gaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-six, le quatre janvier, est décédée en cette paroisse **Anne Quentin**, veuve de **Jean Marchal**, âgée d'environ soixante-quinze ans, après avoir été confessée, avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Marchal, F Marchal, C Quentin, F Verdet, E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **François Quentin** et de **Marie Beurlot** son épouse est née l'onze et baptisée le douze du mois de janvier de l'an mil sept cent quarante-six ; elle a eu pour parrain Nicolas Renaut, de la paroisse de Vaudrecourt, et pour marraine Marianne Quentin, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N Renaut, M Quentin, E Arragon curé

(Page 14, 9/172)

L'an mil sept cent quarante-six, le douze janvier, est décédé en cette paroisse **Simon Douel**, âgé d'environ soixante-douze ans après avoir reçu les sacrements de viatique et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : François Douel, Nicolas Douel, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-six, le quatorze janvier, **Michel Arnouls**, veuf de **Thérèse Marchal**, de la paroisse de Vouillé d'une part, et **Marguerite Laurent**, veuve de **Charles Baudoin**, de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Arnoule, B Arnoule, F Laurent, (signature illisible), N Quentin, E Arragon curé

François, fils légitime de **Joseph Gaudé** et de **Marguerite Gouard** (tous les actes précédents citent **Marguerite Ganard**) son épouse est né et baptisé le dix-huit janvier de l'an mil sept cent quarante-six ; il a eu pour parrain François Picaudé et pour marraine Marguerite Verdet, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : François Picaudé, E Arragon curé

(En marge) Il est mort et enterré le vingt janvier mil sept cent quarante-six. Signé J Gadé, E Arragon curé

(Page 15, 8^{ème} feuillet, 9/172)

Michel, fils légitime de **Charles Moura** et de **Françoise Pissotte** son épouse, est né le vingt-deux et baptisé le vingt-trois janvier de l'an mil sept cent quarante-six ; il a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Marie Quentin, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : M Mercier, E Arragon curé

(En marge) Il est mort et enterré le douze février mil sept cent quarante-six. Signé M Mercier

L'an mil sept cent quarante-six, le vingt-six janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le deuxième dimanche après les Rois, le jour St Sébastien et l'autre dimanche suivant, entre **Michel Arnoul**, veuf de **Thérèse Marchal**, de la paroisse d'Urville (?) d'une part, et **Marguerite Laurent**, veuve de **Charles Baudoin** de cette paroisse d'autre part, et pareille publication ayant été faite audit Urville (?) comme il conste par le certificat du sieur le Bœuf en date du vingt-trois janvier, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ou opposition, je, maître Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Arnoul, D Arnoul, N Quentin, F Laurent, Quentin, J Quentin, E Arragon curé

(Page 16, 10/172)

L'an mil sept cent quarante-six, le deux février, **Claude Sibillotte**, veuf de **Marie Perte** (?), de la paroisse de Médonville d'une part, et **Marie Quentin**, veuve de **François Pissotte** de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Sibillotte, P Cybillotte, J Gillot, F Quentin, F Barbé, J Picaudez, Jos Gillot, E Arragon curé

Anne Barbe, fille légitime de **Christophe Renaut** et de **Marguerite Richier** son épouse est née et baptisée le second de février de l'an mil sept cent quarante-six ; elle a eu pour parrain Nicolas Richier et pour marraine Anne Barbe Quentin, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N Richier, Anne Barbe Quentin, Marie Bourgon, E Arragon curé

(Page 17, 9^{ème} feuillet, 10/172)

L'an mil sept cent quarante-six, le treize février, est décédée en cette paroisse **Gabrielle Rouyer**, femme a **Etienne Soyer**, âgée de soixante-quinze ans, après avoir été confessée et avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : E Soyer, Joseph Rouyer, J Mi. (?), Hubert Rouyer, M Mercier, François Douel, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-six, le quatre mars, est décédé en cette paroisse **Joseph**, fils de **Joseph Chevallier**, âgé d'environ dix-sept mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Chevallier, E Arragon curé

Aujourd'hui, **Marie Anne Thué**, femme de **Jean Michaux** de cette paroisse, âgée d'environ quarante-quatre ans a été élue dans l'assemblée des femmes à la pluralité des suffrages pour faire l'office de sage-femme, et a prêté le serment ordinaire entre mes mains, conformément au rituel de ce diocèse en présence des témoins soussignés avec nous ce six mars mil sept cent quarante-six.

Ont signé : Torcheboeuf, J Reine, E Aragon curé

(Page 18, 11/172)

L'an mil sept cent quarante-six, le sept mars, est décédée en cette paroisse **Catherine Lienard**, femme à **Nicolas Quentin**, âgée d'environ soixante-quinze ans, après avoir été confessée et avoir reçu le viatique et l'extrême onction, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Quentin, J Lienard, C Laumont, E Arragon curé

Aujourd'hui **Marie Soyer**, femme de **Jean Mouzon** de cette paroisse, âgée d'environ cinquante-deux ans a été élue dans l'assemblée des femmes à la pluralité des suffrages pour faire l'office de sage-femme à Chemin, et a prêté le serment ordinaire entre mes mains, conformément au rituel de ce diocèse en présence des témoins soussignés avec nous ce huit mars mil sept cent quarante-six.

Ont signé : Quentin juré aux (un mot illisible), E Arragon curé

Aujourd'hui, **Barbe Martin**, femme de **François Dié**, de cette paroisse, âgée d'environ cinquante ans, a pris plusieurs contestations entre les femmes qui nous voué (?) de nommer personnes ni donner leurs voix (un mot illisible) une sage-femme (un mot illisible) conformément au rituel après Louis (?) que nous avons pris des quatre plus prudentes qui fussent dans l'assemblée ; nous avons nommé d'autorité et après avoir reconnu que toutes les femmes ont été consentantes, laquelle Martin, naguère (deux mots illisibles) femme, nous avons persisté dans le choix des femmes sans préjudice (?) à tous (deux mots illisibles) ce jourd'hui (Page 19, 10^{ème} feuillet, 11/172) treize mars mil sept cent quarante-six, sous le seing dudit sieur curé, du sieur Quentin chirurgien juré aux rapports.

Ont signé : Quentin juré aux rapports, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **François Laurent** et de **Jeanne Soyer** son épouse est née et baptisée le quinze mars de l'an mil sept cent quarante-six elle a eu pour parrain Joseph Laurent et pour marraine Marie Marchal, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Joseph Laurent, E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **Jean Reine** et de **Cécile Quentin** son épouse, est née et baptisée le quatre du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante-six, elle a eu pour parrain Antoine Joseph Quentin, présenté par le sieur Nicolas Quentin, maître chirurgien son père, et pour marraine Marie Marchal, laquelle a dit ne savoir signer.

Ont signé : Quentin, E Arragon curé

(En marge) Elle est morte et enterrée le dix-huit dudit mois et an. Signé E Arragon, J Reine

L'an mil sept cent quarante-six, le deux du mois d'avril, après avoir assemblé les femmes à l'issue des vêpres paroissiales pour l'élection d'une sage-femme dans la paroisse de Graffigny, après avoir déjà fait deux assemblées le six et treize mars, dans la (réduction illisible) desquelles la femme à Jean Michaux avait été choisie par élection en forme, et dans la seconde la femme a François (Page 20, 12/172) Dié aurait été dénommée d'office ladite femme Michaux (un mot illisible) prouvé ses infirmités qui la mettaient hors de la (un mot illisible) des fonctions de sage-femme ; ladite femme de François Dié aurait objecté qu'elle n'a pas été choisie dans les règles par les femmes assemblées ; le sieur curé, voyant la nécessité d'établir une sage-femme actuellement (deux mots illisibles) qu'il y a quantité de femmes, toutes prêtes d'accoucher dans ladite paroisse, aurait demandé le choix entre la femme à Dié et la femme à Jean Martin ; du consentement de toutes les femmes assemblées, lequel choix à la pluralité de trente voix contre deux, est tombé sur la femme à Jean Martin, qui leur a été signifié en vue de toute l'assemblée, laquelle n'a voulu prêter le serment (deux mots illisibles) en présence d'autres femmes, sur qui nous avons déclaré que tous les accidents qui arriveront par faute de serment (?) seraient à sa charge, à la condition néanmoins qu'en cas d'insuffisance, elle se ferait aider par quelqu'une des femmes les plus adroites et les mieux (un mot illisible) dans le métier, ou par le chirurgien juré présent en ce lieu ; fait les ans et jours susdits dans l'église paroissiale de Graffigny.

Ont signé : Quentin juré aux rapports, de Vernerey, E Arragon curé

(Le 6 mars, Marie Anne Thué, femme de Jean Michaux est élue sage-femme de Graffigny ; le 8 mars, Marie Soyer, femme de Jean Mouzon est élue sage-femme de Chemin ; le 13 mars, Barbe Martin, femme de François Dié conteste l'élection d'Anne Thué ; Barbe Martin est élue mais refuse de prêter serment)

(Page 21, 11^{ème} feuillet, 12/172)

Pièce 346 cotée CXXXXIX

Registre des baptêmes mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'an mil sept cent quarante-six

Anne, fille légitime **d'Edme Harroué** et de **Jeanne Laurent** est née et a été baptisée l'onze avril mil sept cent quarante-six ; a eu pour parrain Joseph Verdet et pour marraine Anne Vignerou, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Verdet, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **François Chevallier** et **d'Anne Rouyer** son épouse est né le vingt-huit (avril) et baptisé le même jour de l'an mil sept cent quarante-six ; il a eu pour parrain Nicolas Chevallier représenté par son père et pour marraine Jeanne Rouyer, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Chevallier, E Arragon curé

(En marge) Il est mort et enterré le vingt-huitième mai mil sept cent quarante-six. Signé Jean Chevallier, Arragon curé)

Nicolas, fils légitime de **Joseph Reine** et de **Jeanne Fallot** son épouse est né et baptisé le quatre mai de l'an mil sept cent quarante-six ; il a eu pour parrain Antoine Joseph Quentin, représenté par le sieur Nicolas Quentin, lieutenant du premier chirurgien du roi son père, et

pour marraine Anne Barbe Fallot, laquelle a déclaré ne savoir signer. ; le sieur Quentin père a signé avec nous.

Ont signé : Quentin, E Arragon curé

Il est mort et enterré le huitième jour du mois d'octobre de l'an mil sept cent quarante-six.
Signé Remy vic de Malaincourt

(Page 22, 13/172)

L'an mil sept cent quarante-six, le cinq mai, est décédée en cette paroisse **Marianne**, fille de **François Collot** et de **Jeanne Magdelaine** son épouse, âgée d'environ quatre ans et demi, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Collot, N Richier, E Arragon curé

Catherine, fille légitime de **Joseph Chevallier** et de **Barbe Cuny** son épouse, est née le treize et baptisée le quatorze du mois de juillet de l'an mil sept cent quarante-six ; elle a eu pour parrain Dieudonné Michel Cartier, et pour marraine Catherine Beurné, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : AC Beurné, M Cartier, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Michel bonhomme** et d'**Anne Thiébaud** son épouse est né le premier et baptisé le deux août mil sept cent quarante-six ; il a eu pour parrain Joseph Larcher de la paroisse de Médonville et pour marraine Jeanne Picaudé de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Larché, R Jacquez prêtre

(Page 23, 12^{ème} feuillet, 13/172)

Marguerite, fille légitime de **Claude Marchal** et de **Marguerite Quentin** son épouse est née et baptisée le quatre août de l'an mil sept cent quarante-six ; elle a eu pour parrain Claude Joseph Vigneron représenté par le sieur Nicolas Quentin, Me chirurgien, et pour marraine Marguerite Verdet, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marguerite Verdet, Vigneron, Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-six, le vingt août, est décédé en cette paroisse **Claude Didier**, âgé d'environ quatre-vingt-seize ans, après avoir été confessé, reçu le st viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : François Didier, François (nom illisible), E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Nicolas Douel** et de **Marguerite Guillaume** son épouse est né et baptisé le vingt-quatre août de l'an mil sept cent quarante-six ; il a eu pour parrain Antoine Joseph Quentin, présenté par le sieur Nicolas Quentin, Me chirurgien, et pour marraine Anne Barbe Quentin, présentée par sa mère, épouse du sieur Quentin notaire, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Barbe Quentin, Marie Bourgon Quentin, Quentin, E Arragon curé

(Page 24, 14/172)

L'an mil sept cent quarante-six, le vingt-six août, est décédée en cette paroisse **Jeanne Gonin**, âgée de soixante-trois ans, après avoir été confessée, avoir reçu l'extrême onction, sans avoir reçu le St viatique à cause d'une espère de léthargie et défaut de connaissance ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Quentin, de Vernerey, Quentin, E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **Nicolas Gillot** et de **Marie Gonin** son épouse est née le six et baptisée le sept du mois de septembre de l'an mil sept cent quarante-six ; elle a eu pour parrain Antoine Joseph Quentin présenté par Me Nicolas Quentin chirurgien, et pour marraine Delle Jeanne de Labadie, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jeanne de Labadie, Quentin, E Arragon curé

(Page 25, 13^{ème} feuillet, 14/172)

L'an mil sept cent quarante-six, le dix-sept septembre, est décédée en cette paroisse **Barbe Rosier**, femme **d'Hilaire Picaudé**, âgée d'environ quarante-deux ans, après avoir été confessée, reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Nicolas Picaudé, Nicolas Richard, E Arragon curé

Le même jour est décédée en cette paroisse **Anne Reine**, veuve de **Pierre Brenel**, âgée d'environ quarante-huit ans, après avoir été confessée, reçu l'extrême onction, sans avoir reçu le St viatique à cause d'un vomissement continuel ; son corps a été aussi enterré le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Reine, M Mercier, F Diez, F Brenel, E Arragon curé

Jean, fils légitime de **Dieudonné Michel** et de **Claire Quentin** son épouse est né et baptisé le vingt et un septembre de l'an mil sept cent quarante-six ; il a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Barbe Pissotte, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Reine, E Arragon curé

(En marge) Il est mort le dernier septembre et enterré le même jour de l'an mil sept cent quarante-six. Signé Remy vic de Malaincourt

(Page 26, 15/172)

L'an mil sept cent quarante-six, le vingt et un septembre, est décédé en cette paroisse Me **Joseph Quentin**, ancien notaire de SAR, âgé d'environ soixante-dix-sept ans, après avoir été confessé, reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans la nef de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Quentin, J Marchal, P Caillet, N Pissotte, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Nicolas Reine** et **d'Anne Quentin** son épouse est née et baptisée le trois octobre de l'an mil sept cent quarante-six ; elle a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Anne Caillet, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Caillet, J Reine, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-six, le seize octobre, est décédé en cette paroisse **Pierre Antoine**, fils de **Nicolas Briot** et de **Marie** (un blanc) âgé de six mois et demi, de la paroisse de Breuvannes ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées et les témoins soussignés avec nous.

A Signé : N Martin

L'an mil sept cent quarante-six, le trente octobre, **François Marmeuse**, fils de **François Marmeuse** et **d'Anne Renaut** (Page 27, 14^{ème} feuillet, 15/172) ses père et mère de la paroisse de Hacourt, et **Agathe Rouyer**, fille de **Joseph Rouyer** et de défunte **Anne Gonin**, de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en présence des parents et témoins soussignés avec nous, les fiancés ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Rouyer, Regnault, François Dar (?), N Gillot, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Claude Rouyer** et **d'Anne Richier** (prénommée **Jeanne** par ailleurs) son épouse est né le vingt-neuf et baptisé le trente du mois d'octobre mil sept cent quarante-six ; il a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Jeanne Rouyer ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Mouzon, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Claude Quentin** et de **Jeanne le Bœuf** son épouse est née et baptisée le neuf du mois de novembre de l'an mil sept cent quarante-six ; elle a eu pour parrain (Page 28, 16/172) Claude Gillot de cette paroisse et pour marraine Jeanne Mahuet de la paroisse de Brainville, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Claude Gillot, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Pebié** (? en fait **Nicolas Petit**) et de **Marie Anne Richier** son épouse est né et baptisé le dix novembre de l'an mil sept cent quarante-six ; il a eu pour parrain Nicolas Richier et pour marraine Anne Richier, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Richier, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-six, le quinze novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche trente octobre, le jour des trépassés et le dimanche suivant, entre **François Marmeuse**, fils de **François Marmeuse** et **d'Anne Renaut** de la paroisse d'Hacourt d'une part et **Agathe Rouyer**, fille de **Joseph Rouyer** et **d'Anne Gonin** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication ont été faites à Hacourt, suivant qu'il conste par le certificat du sieur Baudel, prêtre curé dudit lieu en date du quatorze novembre, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé dudit Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel

consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous, le fiancé et la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F M, Joseph Rouyer, François Barbier, J Regnault, N Gillot, S Clixuavunaz (?), E Arragon curé

(Page 29, 15^{ème} feuillet, 16/172)

Pièce 349 cotée CL

Registre pour les baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour les années 1746 et 47

Marie Anne, fille légitime de **Nicolas Cuny** et de **Marie Brachard** son épouse est née et baptisée le quinze du mois de novembre de l'an mil sept cent quarante-six ; elle a eu pour parrain Denis Brachard et pour marraine Marie Anne Picaudé, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **François Barbier** et de **Cécile Quentin** son épouse est née et baptisée le dix-neuf novembre de l'an mil sept cent quarante-six, elle a eu pour parrain François Mouzon et pour marraine Anne Richier, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : François Mouzon, E Arragon curé

(Page 30, 17/172)

François, fils légitime de **François Dié** et de **Marianne Brenel** son épouse, est née et a été baptisée le vingt-cinq novembre mil sept cent quarante-six ; il a eu pour parrain Jacques Brenel et pour marraine Elisabeth Dié, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Brenel, f Désiré Chevallier prêtre récollet

Jeanne, fille légitime de **Jean Martin** et de **Barbe Vaillant** son épouse est née et baptisée le vingt-huit décembre de l'an mil sept cent quarante-six ; elle a eu pour parrain Joseph Collin et pour marraine Jeanne Renaut, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Collin, E Arragon curé

Françoise, fille légitime de **Jean Martin** et de **Jeanne Lienard** (prénommée **Marie** par ailleurs) son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt-neuf du mois de décembre de l'an mil sept cent quarante-six et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Barbier et pour marraine Françoise Vigneron, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Barbier, E Arragon curé

(Page 31, 16^{ème} feuillet, 17/172)

Ce jour premier janvier mil sept cent quarante-sept, à la sortie des Vêpres dans l'assemblée des femmes arrêtées dans l'église, au sujet de sélection d'une sage-femme pour le village de Graffigny, on aurait procédé à l'élection d'une d'entre-elles pour servir de matrone dans le village et de leur consentement ; on en aurait proposé deux, savoir **Agathe Brenel**, femme de **Jean Reine**, et **Magdeleine Lienard**, femme de **Claude Laumont** ; sur les représentations faites par Mr le curé, assisté de Me Nicolas Quentin chirurgien juré aux rapports et lieutenant du premier chirurgien du roi, et de Me Antoine Joseph Quentin, procureur d'office du lieutenant représentant le procureur du roi de l'office de Bourmont, et de la nécessité qu'il y avait d'établir une matrone dans le lieu, elles auraient procédé à l'élection d'une des deux dénommées ci-dessus, lesdites voix se seraient trouvées égales, tant pour la dame Brenel que pour la dame Lienard, au nombre de trente-cinq voix chacune, sur quoi lesdits sieurs curé et Quentin réunis aurait conclu de les faire tirer au sort et, ayant été fait à l'instant et en présence de toutes les femmes assemblées, le sort serait tombé sur **Magdeleine Lienard**, femme du sieur **Laumont**, laquelle a accepté ladite charge et en conséquence a prêté serment ordonné par le rituel en présence de nous soussignés ; fait ce dit jour premier (Page 32, 18/172) janvier mil sept cent quarante-sept.

Ont signé : Quentin lieutenant, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le sept janvier, **Joseph Lichtobach**, paroissien de Neustadt en Bohême, fils de **Barthelemy Lichtobach** et d'**Anne de Rillobat** ses père et mère d'une part, et **Anne Mathieu**, fille de **Charles Mathieu** et de **Barbe Bonhomme** de cette paroisse d'autre part, après la déclaration qui nous a été faite par serment par Pierre Joignot, Claude Besançon, François Marcon, Jean Felt (?) en présence du sieur Pierre Antoine Richard, capitaine d'un équipage dans lequel servent tous lesdits dénommés et ledit Joseph fiancé, de la liberté du sieur Joseph pour le mariage qu'il désire contracter et qui n'ont jamais connu, ni par les témoins ni par les conversations qu'ils ont avec ledit Joseph Lichtobach, qu'il ait eu aucun engagement avec aucune fille ou femme, le tout fait suivant l'ordre de monseigneur l'Evêque de Toul en date du cinq janvier mil sept cent quarante-sept ; lesdites parties se sont fiancées et se sont promis mutuellement de s'épouser aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt en présence des parents et témoins soussignés et du fiancé et de Claude Besançon, un des certificateurs ci-dessus, aussi le sieur Richard, capitaine, lesquels ont signé avec nous ; les autres ont déclaré ne savoir signer, non plus que la fiancée.

Ont signé : Signature illisible, Claude Besançon, C Bonhomme, N Mathae (?) F Renaut, Richard

(Page 33, 17^{ème} feuillet, 18/172)

Claude, fils légitime de **Pierre Martin** et d'**Anne Lienard** son épouse est né le vingt-trois et baptisé le vingt-quatre janvier de l'an mil sept cent quarante-sept, il a eu pour parrain Claude Laumont et pour marraine Anne Picaudé, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Laumont, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt-quatre janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, le premier le dimanche huit janvier et les deux autres

suyvants , entre **Joseph Lichtobach**, fils de **Barthélemy Lichtobach** de la paroisse de Neustadt en Bohème d'une part et **Anne Mathieu**, fille de **Charles Mathieu** et de **Barbe Bonhomme** de cette paroisse d'autre part, et pareille publication ayant été faite à Chaumont la Ville selon qu'il conste par le certificat du sieur Lucot en date du vingt-trois janvier de la présente année, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement, en conséquence de l'ordre de Monseigneur l'Evêque de Toul en date du cinq janvier dite année et joint, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés (Page 34, 19/172) avec nous et le marié ; la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : (signature illisible), Richard, C Mathieu, N Martin, C Bonhomme, Claude Besançon, M Merthied (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt-cinq janvier, est décédé en cette paroisse **Jean Gillot**, âgé de soixante-quatre ans, après avoir été confessé, avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain vingt-cinq dudit mois en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Jos Gillot, J Quentin, JB Maguet, J Mahuet, F Quentin, C Quentin,

Catherine, fille légitime de **Joseph Brachard** et de **Marie Lacroix** est née le vingt-cinq et baptisée le vingt-six janvier de l'année mil sept cent quarante-sept ; elle a eu pour parrain Michel Lacroix et pour marraine Catherine Brachard, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Lacroix, E Arragon curé

(Page 35, 18^{ème} feuillet, 19/172)

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt-huit janvier, **Antoine Mathieu**, fils de **Nicolas Mathieu** et de **Marie Poncet** (?) ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Elisabeth Dié**, fille de **François Dié** et de **Barbe Martin**, ses père et mère, aussi de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussi tôt que faire se pourra et eu plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Mathieu, François Diez, C Diez, Antoine Caillet, C Mathieu, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le quatre février, **Toussaint Defer**, fils de **Jean Defer** et **d'Elisabeth de Kutsch**, ses père et mère de la paroisse de Modt (?), diocèse de Metz d'une part, et **Marguerite Reine**, fille de **Jean Reine** et **d'Agathe Brenel**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra (Page 36, 20/172) et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et la fiancée, le fiancé ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Marguerite Reine, Jean Defer, N Reine, Monier, J Reine, M Mercier, G Regnault, A Reine, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le sept février, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, sa voir le premier le dimanche quatrième après les Rois, le jour de la purification et le dimanche suivant, entre **Antoine Mathieu**, fils de **Nicolas Mathieu** et de **Marie Sonet** (?) ses père et mère d'une part et **Elisabeth Dié**, fille de **François Dié** et de **Barbe Martin**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées...

(Cet acte s'arrête provisoirement ici)

(Page 37, 19^{ème} feuillet, 20/172)

Toul le 4 janvier 1747

Ce jeune homme m'assure, Monsieur, qu'il est connu depuis plusieurs années de son capitaine et de plusieurs autres de ses camarades ; il suffira dans le cas présent que trois ou quatre d'entre eux fixent (?) qu'il a passé pour libre à l'égard (?) du mariage depuis qu'ils le connaissent ; vous publierez ensuite trois bans et, si vous n'y reconnaissez aucun empêchement ni opposition, vous pouvez le marier ; vous aurez soin d'ailleurs qu'il soit suffisamment instruit et d'obtenir les autres formalités accoutumées (?). Je vous souhaite de tout mon cœur toutes sortes de bénédictions spirituelles et temporelles et (mot illisible) toujours Monsieur, votre humble et affectionné serviteur.

Signé : ? Jérôme, évêque de Toul

(cette lettre a été écrite sur une correspondance du curé de Graffigny ci-dessous)

Monseigneur,

C'est contre mon inclination que j'importune votre grandeur au sujet du Bohémien qui a eu l'honneur de lui parler ces jours derniers. Il m'a avoué avec sincérité qu'il n'a jamais été domestique de Mr de Brainville ; il est trop jeune pour cela, et c'est une avance téméraire de son beau-père prétendu qu'il n'a pas compris, n'ayant pas assez de connaissance de la langue française. Il vous porte, Monseigneur, un (Page 38, 21/172) billet dudit V de Brainville qui constate la religion de ce pays-là ; ce n'est pas là de quoi il est question ; il déclare qu'à l'âge de seize ans, il est entré dans les vivres de France, ayant été orphelin dès ce temps-là ; il y est resté environ deux ans ; depuis, il s'est jeté dans l'artillerie où il a servi il y a six ans ; je ne parle que suivant ses déclarations qui paraissent sincères. C'est à votre Grandeur à statuer là-dessus (Page 39, 20^{ème} feuillet, 21/172) ce qu'il convient de faire, et à moi à joindre mes vœux à ceux de tout le diocèse au sujet du renouvellement de cette année pour la santé et la prospérité de votre grandeur à qui j'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur, de votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

Signé : E Arragon curé, Graffigny, ce 2 janvier 1747

(Page 40, 22/172)

A Monsieur

Monsieur Arragon curé de Graffigny

A Graffigny

(Page 41, 21^{ème} feuillet, 22/172)

(Il s'agit de la suite de l'acte de mariage suspendu page 36)

...en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le marié, la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Mathieu, C Mathieu, C Diez, Antoine Mathieu, F Diez, Quentin, A Mathieu, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le sept février, après avoir ci-devant publié un ban au prône de la messe paroissiale le dimanche cinq entre **Toussaint Defer**, fils de **Jean Defer** et **Elisabeth de Heitch** ses père et mère de la paroisse de Rode, diocèse de Metz, d'une part, et **Marguerite Reine**, fille de **Jean Reine** et d'**Agathe Brenel**, de cette paroisse d'autre part, et pareille publication ayant été faite audit Rode (?) sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en conséquence de la dispense des autres bans accordée par Messeigneurs les Evêques de Metz et de Toul en date du vingt-sept janvier et vingt-huit dudit mois de ladite année, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins ayant signé avec nous et la mariée, le marié ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Marguerite Reine, J Reine, Pierre Reine, Monier, G Regnault, A Reine, Quentin, E Arragon curé

(Page 42, 23/172)

L'an mil sept cent quarante-sept, le dix février, est décédée en cette paroisse **Barbe Gillot**, veuve de **Charles Cuny**, âgée d'environ soixante-six ans, après avoir été confessée et reçu les sacrements de viatique et d'extrême onction ; son corps a été inhumé le douze dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N Cuny, J Chevallier, JB Gillot, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt-six février, est décédée en cette paroisse **Barbe Torcheboeuf**, veuve de **Nicolas Collot**, âgée d'environ soixante ans, après avoir été confessée et reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Quentin, F Collot, C Collot, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le quatorze du mois de mars, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils de défunt **Nicolas Maitre**, âgé d'environ dix-huit mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

A signé : E Arragon curé

(Page 43, 22^{ème} feuillet, 23/172)

L'an mil sept cent quarante-sept, le dix-neuf mars, est décédée en cette paroisse **Elisabeth Mathieu**, veuve de **Jean Pissotte**, âgée d'environ soixante ans, après avoir été confessée, avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N Pissotte, Reine, F Vaillant, N Mercier, François Didier, A Mercier, E Arragon curé

Claude, fils légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse, est né le trente et baptisé le trente et un du mois de mars mil sept cent quarante-sept ; il a eu pour parrain François Marchal et pour marraine Magdeleine Brachard, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Marchal, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le dernier avril, est décédé en cette paroisse **François**, fils de **François Collot**, âgé de dix-huit mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

A signé : F Collot

(Page 44, 24/172)

Jeanne, fille légitime de **Jean Simon** et de **Magdeleine** (un blanc : l'épouse se nomme **Masson**) est née le six mai mil sept cent quarante-sept vers minuit et baptisée le lendemain du même mois ; elle a eu pour parrain François Mouzon et pour marraine Jeanne Quentin présentée par sa mère, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : François Mouzon, Jeanne le Bœuf, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le quatorze mai, est décédé en cette paroisse entre minuit et une heure, **Elisabeth**, fille de **Charles Gillot**, âgée d'environ dix-huit mois (?) ; son corps a été inhumé le même jour dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Collin, Elisabeth Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le dix-sept mai vers neuf heures du matin, est décédée **Catherine Rouyer**, femme à **Pierre Reine**, âgée d'environ soixante et douze ans, après avoir été confessée et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Pierre Reine, Nicolas Picaudé, F Vaillant, J Reine, E Arragon curé

(Page 45, 23^{ème} feuillet, 24/172)

Joseph, fils légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** son épouse est né et baptisé le vingt et un mai, vers les neuf heures du matin, de l'an mil sept cent quarante-sept ; il a eu pour parrain Joseph Quentin et pour marraine Barbe Bonhomme, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Joseph Quentin, F Quentin, E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **Jean Reine** et de **Cécile Quentin** son épouse est née le vingt-trois (mai) entre dix et onze heures du soir, et baptisée le vingt-quatre (mai) de l'an mil sept cent quarante-sept ; elle a eu pour parrain Jean Guillery et pour marraine Marie Marchal, tous deux de cette paroisse ; la marraine a signé avec nous et le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : faite par moi Marie Marchal, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Claude Dupuy** et de **Françoise Chevallier** son épouse, est née le vingt-sept mai, vers les trois heures du soir, et baptisée le vingt-huit dudit mois de l'an mil sept cent quarante-sept ; elle a eu pour parrain Nicolas Chevallier, présenté par son grand-père, et pour marraine Anne Dupuis, de la paroisse de Brainville, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Servais Chevallier, N Chevallier, E Arragon curé

(Page 46, 25/172)

L'an mil sept cent quarante-sept, le premier juin, vers les sept heures du soir, est décédée en cette paroisse **Claire**, fille de **Nicolas Cartier** et de **Barbe Morgne** son épouse, âgée d'environ cinq ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain de l'an mil sept cent quarante-sept, en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Nicolas Cartier, M Mercier, E Arragon curé

Charles, fils légitime de **Jean Mercier** et de **Jeanne Fournier** son épouse, est né le trois juin à cinq heures du soir et baptisé le quatre de l'an mil sept cent quarante-sept ; il a eu pour parrain Charles Michel présenté par son père et pour marraine Marie Renaut, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : C Michel, Marie Renaut, Michel

Marguerite, fille légitime de **Florentin Larcher** et de **Marguerite Girondot** son épouse est née le dix juin à une heure après midi et a été baptisée l'onze de l'an mil sept cent quarante-sept ; elle a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Marguerite Gaudé, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé conjointement au père avec moi conjointement à (un mot illisible) et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Florentin Larcher, Quentin ; frère désiré Chevallier prêtre récollet.

L'an mil sept cent quarante-sept, le neuf juin, à trois heures du soir, est décédée en cette paroisse **Françoise**, fille de **Jean Martin**, âgée d'environ un mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église (Page 47, 24^{ème} feuillet, 25/172) avec les cérémonies accoutumées le lendemain, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Martin, Joseph Barbier, frère Désiré Chevallier prêtre récollet

Barbe, fille légitime de **Pierre Mercier** et d'**Anne Chané** (nommée **Chassé** sur de précédents actes) est née le vingt et un juin (un mot illisible) du matin et a été baptisée le même jour de l'an mil sept cent quarante-sept ; elle a eu pour parrain François Simon, lequel n'ayant pas fait la première communion a été présenté par Nicolas Simon son père et pour marraine Barbe Maitre, tous deux de cette paroisse, le parrain (mot illisible) et le père de l'enfant ont signé conjointement avec moi, conjointement l'ordonnance (?) ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : P Mercier, R Simon, F Simon, f Désiré Chevallier prêtre récollet

Antoine Joseph, fils légitime de **Jean Renaut**, laboureur, et de **Françoise Hyard** son épouse est né le vingt-septième jour du mois de juin de l'année mil sept cent quarante-sept entre sept et huit heures du matin, et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Antoine Joseph Quentin, accompagné de Me Nicolas Quentin, lieutenant du premier chirurgien du roi, maire de police son père, et pour marraine Marie Marchal, fille de Jean Marchal laboureur et de Marie Quentin ses père et mère, tous de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : Antoine Joseph Quentin, Marie Marchal, Quentin, J Regnaut, f Barthelemy prêtre récollet

(Page 48, 26/147)

Claude fils légitime de **Joseph Quentin** et de **Magdeleine Mongeot** son épouse est né le quatre à deux heures du matin du mois de juillet de l'an mil sept cent quarante-sept et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Quentin et pour marraine Marguerite Quentin, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : C Quentin, Marguerite Quentin, J Quentin

L'an mil sept cent quarante-sept, le sept juillet, est décédé en cette paroisse **Claude Joseph**, fils de **Louis Joly** et de **Gabrielle Chevallier**, entre les six et sept heures du soir, âgé d'environ sept ans, son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence des parents qui ont signé avec nous et le père de l'enfant.

Ont signé : Louis Jolly, Vigneron, E Arragon curé

François, fils légitime de **Joseph Rouyer** et de **Marie Rouyer** son épouse est né le treize à sept heures du soir et baptisé le quatorze du mois de juillet de l'an mil sept cent quarante-sept ; il a eu pour parrain Joseph Quentin présenté par son père et pour marraine Anne Pierrot, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Joseph Quentin, (?) Rouyer, E Arragon curé

(En dessous) il est mort le neuf du mois d'août de la même année à trois heures du matin et a été enterré le même jour à huit heures du soir en présence de son père et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Joseph Rouyer, E Arragon curé

(Page 49, 25^{ème} feuillet, 26/172)

Pièce 348 cotée CLI

Registre des baptêmes mariages et mortuaires pour les années 1747 et suivantes.

Ce jour dix-huit juillet mil sept cent quarante-sept, par devant nous, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, à terminance (?) de Florentin Torchebeuf, ancien fabricant de la paroisse de Graffigny, en comparu (?) Me Antoine Joseph Quentin notaire royal et fabricant actuel de ladite église, lequel nous a requis de lui octroyer et (mot illisible) la place qu'occupait Me Joseph Quentin son père, qui est dans le troisième ban visi... (illisible) de ladite église, au bas du cœur, sur le banc (illisible) aurait pareillement requis de lui concéder

la place (illisible : signifie occupée par) Anne Reine, morte sans hoirs, je plaçais (?) qui en plus la sépulture de Me Joseph Quentin pour lesquelles deux places il aurait fait reconnaissance à ladite fabrique de la somme de quatre francs barrois qu'il serait tenu de rapporter en son compte qu'il (illisible) au moyen (plusieurs mots illisibles) sommes soussignées.

Ont signé E Arragon, Quentin

Marie, fille légitime de **Nicolas Rouyer**, laboureur, et de **Marie Vigneron** son épouse, est née le dix-huit juillet à six heures du soir de l'an mil sept cent quarante-sept et baptisée le dix-neuf du même mois ; elle a eu pour parrain Joseph Vigneron et pour marraine Marie Marchal, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Marchal, Vigneron, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le dix-neuf juillet, est décédé en cette paroisse **Antoine**, fils de **François Thué** et de **Barbe Vidrienne** son épouse, âgé de deux ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du grand-père et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Jean Vidrienne, E Arragon curé

(Page 50, 27/172)

Françoise, fille légitime de **Charles Mora** et de **Françoise Pissotte** son épouse, est née le trente juillet mil sept cent quarante-sept à dix heures du matin, et a été baptisée le même jour ; a eu pour parrain François Maitre et pour marraine Françoise Picaudé, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous conjointement avec le père de l'enfant conformément à l'ordonnance ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Maitre, C Moura, f Désiré Chevallier, prêtre récollet

(En marge) Il est mort et enterré le vingt-septième d'août à six heures du soir en présence des soussignés. Signé : Remy vic

Joseph, fils légitime de **François Masson** et de **Marguerite Richard** son épouse est né le seize du mois d'août à deux heures du matin et a été baptisé le même jour de l'an mil sept cent quarante-sept ; il a eu pour parrain Joseph Verdet, de cette paroisse, et pour marraine Catherine Lechesne de la paroisse de Nijon, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Catherine Lechene, J Verdet, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt du mois d'août, est décédé en cette paroisse subitement à sept heures du matin entre les mains du sieur Nicolas Quentin, chirurgien juré aux rapports son beau-frère, sans avoir reçu aucun (Page 51, 26^{ème} feuillet, 27/172) sacrement, **Jean Reine** le jeune, laboureur demeurant à Chemin, âgé d'environ quarante ans ; son corps a été inhumé le lendemain à sept heures du matin dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Quentin, Quentin, F Marchal, J Marchal, J Reine, N Pissotte, P Caillet, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt-neuf août, est décédée en cette paroisse **Barbe**, fille de **Pierre Mercier** et **d'Anne Chané**, âgée d'environ deux mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Michel, P Mercier, Remy

L'an mil sept cent quarante-sept, le quatre septembre, est décédé en cette paroisse un enfant légitime de **Pierre Drouot** et **d'Anne Lienard** à deux heures après midi, lequel a été baptisé à la maison par le sieur Quentin chirurgien, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le même jour en présence du père et des témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Chaumont, P Drouot, f Désiré Chevallier prêtre récollet

(Page 52, 28/172)

Marie-Anne, fille légitime de **Joseph Reine** et de **Jeanne Fallot** son épouse est née le quatre septembre à midi, de l'an mil sept cent quarante-sept, et baptisée le même jour de l'an mil sept cent quarante-sept ; elle a eu pour parrain Nicolas Quentin, fils de Me Antoine Joseph Quentin notaire royal présenté par son père, et pour marraine Marie Reine, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous

Ont signé : N Quentin, J Reine, f Désiré Chevallier, prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-sept, le quatre septembre à onze heures du soir, est décédé en cette paroisse **Claude Nicolas**, fils du sieur **Nicolas Huvet** et de Delle **Elisabeth Diez** de la paroisse de Bourmont ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence du sieur Huvet son père et des témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : (illisible), E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le huit septembre, est décédée en cette paroisse **Elisabeth**, fille du défunt **Jean Reine** et de **Cécile Quentin** son épouse, âgée d'environ trois mois, morte vers midi ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Reine, E Arragon curé

(Page 53, 27^{ème} feuillet, 28/172)

Jeanne, fille légitime de **François Chevallier** et **d'Anne Rouyer** son épouse, est née le neuf septembre à deux heures après minuit, de l'an mil sept cent quarante-sept, et baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Rouyer et pour marraine Jeanne le Bœuf, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : C Rouyer, Jeanne le Bœuf, E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **François Chevallier** et **d'Anne Rouyer** son épouse est née le neuf septembre à deux heures après minuit de l'an mil sept cent quarante-sept ; elle a eu pour parrain François Blanchet et pour marraine Marie Marchal, lesquels ont déclaré ne savoir signer ; le père a déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **François Richier** et de **Marguerite Marchal** son épouse, est née le dix septembre vers les huit heures du soir et baptisée l'onze de l'an mil sept cent quarante-sept ; elle a eu pour parrain Dominique Renaut et pour marraine Elisabeth Bonhomme, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Dominique Reno, François Richier, E Arragon curé

L'an 1747, le 18 septembre, est décédée en cette paroisse **Elisabeth Bonhomme**, fille de **Michel Bonhomme** et **d'Anne Thiébaud** et a été inhumée le 19 du même mois et an dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées. (née le 8 septembre 1744, l'enfant avait trois ans)

Ont signé : M Bonhomme, JB Gillot, R Jacquez prêtre

(Page 54, 29/172)

L'an 1747, le 18 septembre, est décédée en cette paroisse **Jeanne Chevallier**, fille de **François Chevallier** et **d'Anne Rouyer** de Chemin ; a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse le dix-neuf desdits mois et an avec les cérémonies accoutumées. (née le 9 septembre 1747, l'enfant avait neuf jours)

Ont signé : C Rouyer, R Jacquez prêtre, vic de Nijon

L'an 1747, le 22 septembre, est décédée en cette paroisse **Jeanne Simon**, fille de **Jean Simon** et de **Magdeleine Masson** de Chemin, et a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse le vingt-deux desdits mois et an avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous. (Née le 6 mai 1747, l'enfant avait un peu plus de quatre mois)

Ont signé : J Simon, François Mouzon, f Ignace Misnard, prêtre religieux cordelier

L'an 1747, le 22 septembre, est décédé en cette paroisse **Joseph Masson**, fils de **François Masson** et de **Marguerite Richard**, de Graffigny, et a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse le vingt-trois desdits mois et an avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous. (l'enfant est né le 16 août 1747, il avait un mois)

Ont signé : J Verdet, Catherine Lechesne, f Ignace Misnard, prêtre religieux cordelier

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt-trois septembre, est décédée en cette paroisse **Marie**, fille de **François Chevallier** et **d'Anne Rouyer** son épouse, à neuf heures du soir, son corps a été inhumé le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence du père et témoins ; le père ayant déclaré ne savoir signer. (Il s'agit de **Chevallier Marie Anne**, née le 9 septembre 1747 ; elle avait 14 jours)

A signé : E Arragon curé

(Page 55, 28^{ème} feuillet, 29/172)

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt-quatre septembre, est décédé entre six et sept heures du soir, Messier **Charles François de Vidrange**, écuyer, seigneur du fief de la Rochère, âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans, après avoir été confessé et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans cette église, au cœur devant le

grand autel, avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : de Mesnebaux, curé de Royer (?) et Vaugecourt, de Thumery, de Vidrange de la (illisible), Devidrange Dela... (illisible)

L'an mil sept cent quarante-sept, le huitième jour du mois d'octobre, est dé cédé en cette paroisse **Claude**, fils de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse, à minuit, âgé de six mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le même jour à six heures du soir, en présence des soussignés avec nous.

Ont signé : F Marchal, N Reine, Remy prêtre vic

L'an mil sept cent quarante-sept, le douze octobre est décédée en cette paroisse **Reine**, fille de **Jean Marchal**, meunier, à minuit, âgée d'environ (un blanc) après avoir été confessée et avoir reçu l'extrême onction ; son corps a été inhumé le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des témoins qui ont signé avec nous.

(Aucune signature)

(Page 56, 30/172)

L'an mil sept cent quarante-sept, le quatorze octobre à huit heures du soir, **Marguerite Marchal** est décédée en cette paroisse, fille de **François Marchal**, âgée de quatre ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

A signé : F Marchal

L'an mil sept cent quarante-sept, le quatorze octobre, est décédée en cette paroisse **Marie Anne**, fille de **François Barbé** et de **Cécile Quentin** son épouse, décédée à quatre heures du soir ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des parents qui ont signé avec nous. (l'enfant née le 19 novembre 1746 avait 11 mois)

Ont sogné : F Barbé, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-sept, le seize octobre, est décédé en cette paroisse **Jean François**, fils de **Jean Simon** et de **Magdeleine Masson** son épouse, âgé de trois ans et demi ; décédé à neuf heures du matin ; son corps a été inhumé le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des parents soussignés avec nous.

Ont signé : J Simon, JF Gillot, JB Gillot, f Désiré Chevallier, prêtre récollet

Jeanne Gabrielle, fille légitime de **Dieudonné Michel**, maître d'école de Graffigny et de **Claire Quentin** son épouse est née le dix-septième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent quarante-sept, à dix heures du soir, et a été baptisée le lendemain dix-huitième dudit mois et an ; elle a eu pour parrain le sieur Joseph Henry, représenté par Maître Nicolas Quentin, lieutenant du premier chirurgien (Page 57, 29^{ème} feuillet, 30/172) de Sa Majesté le Roi de Pologne, juré aux rapports et juridictions du baillage du Bassigny, chef de police de Graffigny et Chemin, et pour marraine Damoiselle Jeanne Gabrielle de Labadie, Dame en partie du fief de Malaincourt, qui ont signé avec nous.

Ont signé : Jeanne de Labadie, Quentin, Remy, vic de Malaincourt

(En marge) Elle est morte le sept novembre entre onze heures et midi et enterrée le lendemain de l'an mil sept cent quarante-sept en présence du père qui a signé avec nous. Ont signé : Michel, f Désiré Chevallier récollet.

L'an mil sept cent quarante-sept, le dix-huit octobre est décédé en cette paroisse **Charles**, fils naturel de **Jeanne Maitre**, âgé d'environ vingt mois, dé cédé à huit heures du matin ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain en présence des parents soussignés avec nous.

Ont signé : Pierre Maitre, f Désiré Chevallier prêtre récollet

Charles François, fils légitime de **Nicolas Millot** et de **Marguerite Maitre** son épouse est né le vingt et un octobre à six heures du soir et baptisé le vingt-deux de l'an mil sept cent quarante-sept ; il a eu pour parrain le sieur Charles François de Labadie, écuyer, et pour marraine Delle Marguerite Agnès de Mance, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer. Le père a signé avec nous conformément à l'ordonnance.

Ont signé : de Labadie, Nicolas Millot, f Désiré Chevallier prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt-deux octobre, à dix heures du matin, est décédé en cette paroisse **Jean**, fils de **Nicolas Bonhomme** et de **Jeanne Gonin** (?) son épouse, âgé de deux ans ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence du père et des parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Bonhomme, M Bonhomme, f Désiré Chevallier prêtre récollet

(Page 58, 31/172)

Jean, fils légitime de **Jean Renaut** et de **Nicole Jaily** (?) son épouse, est né le vingt-quatre octobre à midi et baptisé le même jour de l'an mil sept cent quarante-sept ; il a eu pour parrain Dominique Renaut, de cette paroisse, et pour marraine Anne Jaily de la paroisse de Chaumont la Ville ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Dominique Renaut, J Renaut, Hemy vic

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt-sept octobre, est décédée en cette paroisse **Barbe Mathieu**, veuve d'**Henri Renaut**, âgée d'environ soixante-douze ans, décédée à cinq heures du soir, après avoir été confessée, reçu le viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des arents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Renaut, M Mathieu, A Mathieu, f Désiré Chevallier, prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt-huit octobre, à onze heures du matin, est décédé en cette paroisse **Servais Chevallier**, âgé d'environ soixante-quatre ans, après avoir été confessé, avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain de l'an mil sept cent quarante-sept (Page 59, 30^{ème} feuillet, 31/172) en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Chevallier, Léopold Lechesne, Chevallier, f Désiré Chevallier, prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-sept, le trente octobre, est décédée en cette paroisse **Jeanne**, fille de **Jean Martin**, à trois heures après midi, âgée d'environ dix mois ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : Martin, J Collin, E Arragon curé

Marianne, fille légitime de **Joseph Lichtobach** et **d'Anne Mathieu** son épouse est née le deux novembre à quatre heures du matin et baptisée le même jour de l'an mil sept cent quarante-sept ; elle a eu pour parrain Nicolas Chevallier présenté par son père et pour marraine Marie Anne Mathieu, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Chevallier, C Chevallier, f Désiré Chevallier prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-sept, le trois novembre, est décédé en cette paroisse **Hilaire**, fils de **Léopold Lechesne** de la paroisse de Nijon, âgé de deux mois, à quatre heures du soir ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence du père et des parents soussignés avec nous.

Ont signé : Léopold Lechesne, f Désiré Chevallier prêtre récollet

(Page 60, 32/172)

Jean Baptiste, fils légitime **d'Antoine Mathieu** et **d'Elisabeth Dié** son épouse est né le six novembre à une heure après minuit et baptisé le même jour de l'an mil sept cent quarante-sept ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Gillot et pour marraine Marguerite Dié, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : JB Gillot, Antoine Mathieu, f Désiré Chevallier prêtre récollet

(En marge) Il est mort le vingt-huit à trois heures après midi et enterré le lendemain, vingt-neuf novembre de l'an mil sept cent quarante-sept, en présence du père et des parents qui ont signé avec nous. Signé : Antoine Mathieu, f Désiré Chevallier prêtre récollet.

L'an mil sept cent quarante-sept, le sept novembre, à onze heures du matin, est décédé en cette paroisse **Joseph Richier**, fils de **Jean Richier** âgé d'environ quatre ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des parents soussignés avec nous.

Ont signé : Jean Richier, f Désiré Chevallier prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-sept, le huit novembre, est né **Nicolas**, fils légitime de **Florentin Larcher** et de **Cécile Boulot**, et a été baptisé le lendemain de la même année ; il a eu pour parrain Nicolas Boulot de la paroisse de Robécourt et pour marraine Marguerite Larcher de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Boulot, f Désiré Chevallier prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-sept, le huit novembre est décédé en cette paroisse vers les trois heures du soir **Jean Baptiste Dié**, âgé d'environ cinquante ans, après avoir reçu l'extrême onction, sans avoir reçu le St viatique à cause d'un délire dont il avait perdu la connaissance ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies

accoutumées (Page 61, 31^{ème} feuillet, 32/172) en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : F Diez, J Mercier, N Pissotte, M Mercier, f Désiré Chevallier prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-sept, l'onze novembre, est décédée en cette paroisse **Sébastien Poirrot** (?), veuve de **Claude Martin**, âgée d'environ soixante et douze ans, décédée à huit heures du soir, après avoir été confessée, avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Marchal, Michel, f Désiré Chevallier, prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt-quatre novembre, est décédé en cette paroisse **Claude**, fils de **Joseph Quentin**, âgé d'environ cinq mois, décédé à minuit ; son corps a été inhumé le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des parents soussignés avec nous.

Ont signé : J Quentin, C Quentin, f Désiré Chevallier prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt-six novembre, est décédée en cette paroisse à sept heures du soir, **Anne Marchal**, femme à **François Verdet**, âgée d'environ quarante-huit ans, après avoir été confessée et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain (Page 62, 33/172) dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Marchal, F Marchal, F Verdet, C Quentin, f Désiré Chevallier prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt-six novembre, est décédée en cette paroisse **Marie Soyer**, veuve de **Jean Mouzon**, à neuf heures du soir, âgée de soixante ans, après avoir été confessée et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain, avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : F Soyer, François Morezon, f Désiré Chevallier prêtre récollet

Marguerite, fille légitime de **François Diez** et de **Marie Anne Brenel** son épouse est née le vingt-huit novembre à une heure après midi et baptisée le même jour de l'an mil sept cent quarante-sept ; elle a eu pour parrain Joseph Brenel et pour marraine Marguerite Diez, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Diez, Brenel, f Désiré Chevallier prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-sept est décédée en cette paroisse **Anne Noël**, veuve de **Jean Etienne Daragon** (?) âgée d'environ soixante-seize ans après avoir reçu les sacrements en pleine connaissance, le trois de décembre ; elle a été enterrée le quatre ; son corps a été inhumé dans l'église de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées en présence des témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : f Désiré Chevallier prêtre récollet, E Arragon curé

(Page 63, 32^{ème} feuillet, 33/172)

Marie Rose, fille légitime du sieur **François Quentin**, fondateur de cloches et de **Marie Beurlot** son épouse est née le quatorze décembre à cinq heures du matin, et baptisée le même jour de l'an mil sept cent quarante-sept ; elle a eu pour parrain le sieur Jean Baptiste Bolée, fondateur de cloches de la paroisse de Breuvannes et pour marraine Rose Quentin présentée par Mademoiselle sa mère, de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : F Bollée, Rose Quentin, F Quentin, f Désiré Chevallier prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-sept, le vingt-quatre décembre, à onze heures du matin, (est décédé) **Claude François Reine**, fils de **François Reine** âgée d'environ deux ans et demi ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

A signé : J Reine

Ce jourd'hui premier janvier mil sept cent quarante-huit, Joseph Vigneron, François Quentin le jeune, Claude Quentin ont acensés chacun une place dans le (un mot illisible) de l'église sous les cloches où (un mot illisible) la présence (?) après le jeune notaire, ai accordé audit François Quentin, moyennant trente-cinq sols et la suivante à Joseph Vigneron, moyennant trente sols, le tout sous la (un mot illisible) du sieur curé et des fabriciens, et ont lesdites parties payé entre les mains desdits fabriciens et (?) soussigné.

A signé : E Arragon curé

(Page 64, 34/172)

L'an mil sept cent quarante-huit, le trois janvier, est décédé en cette paroisse **Barbe Blanchot**, veuve de **Nicolas Collot**, à huit heures du matin, âgée d'environ trente-quatre ans, après avoir été confessée et reçu l'extrême onction, sans avoir pu recevoir le St viatique par défaut de connaissance ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : (deux signatures illisibles)

Antoine, fils légitime de **Pierre Maitre** et d'**Anne Lienard** son épouse est né le trois janvier à dix heures du soir et a été baptisé le quatre de l'an mil sept cent quarante-huit ; il a eu pour parrain Antoine Caillet et pour marraine Anne Renaut, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : A Caillet, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-huit, le dix janvier à la pointe du jour, entre six et sept heures, est décédé subitement, sans avoir reçu les sacrements, **Jeanne Mercier**, femme de (prénom illisible) **Haroué**, meunier à Chemin, âgée d'environ soixante-seize ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Simon, C Blanchard

(Page 65, 33^{ème} feuillet, 34/172)

Pièce 349 cotée CLII

Registre des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour les années 1748 etc.

L'an mil sept cent quarante-huit, le vingt-quatre janvier à (un blanc) est décédé en cette paroisse **Claude Lemaitre**, fils d'**Antoine Lemaitre**, âgé d'environ six ans et demi ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le père de l'enfant.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-huit, le vingt-cinq janvier, est décédée en cette paroisse **Jeanne**, fille d'**Henri Cuny** et de **Catherine Lechesne** son épouse, âgée d'environ trois ans et demi, décédée à cinq heures du matin ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : JB Gillot, Léopold Lechesne, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-huit, le vingt-six janvier, est décédé en cette paroisse à six heures et demi du matin, **Sébastien Ozaine**, âgé d'environ soixante-seize ans, après avoir été confessé et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Michel, L Broqué, E Arragon curé

(Page 66, 35/172)

L'an mil sept cent quarante-huit, le trente janvier, est décédée en cette paroisse à six heures du soir **Thérèse Loirrier** (?) veuve de feu **Jean Lacroix**, âgée d'environ cinquante-huit ans, après avoir été confessée, avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : M Lacroix, J Brachard, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-huit, le dernier janvier à trois heures du matin, est décédée en cette paroisse **Elisabeth Mercier**, femme d'**Antoine Lemaitre**, âgée d'environ quarante ans, après avoir été confessée et sans avoir reçu le St viatique à cause d'une toux continuelle, ni l'extrême onction pour l'avoir trouvée morte dans son lit ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : M Mercier, J Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-huit, le second février à trois heures après midi, est décédé en cette paroisse **Jean Margueron**, âgé d'environ quarante-cinq ans, après avoir été confessé et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Jean Vi... (?), F Tué, J Michaut, Quentin, E Arragon curé

(Page 67, 34^{ème} feuillet, 35/172)

L'an mil sept cent quarante-huit, le six février à deux heures du matin, est décédée en cette paroisse **Anne Thiébaud**, femme à **Michel Bonhomme**, âgée d'environ trente-cinq ans, après avoir été confessée et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain, avec les cérémonies accoutumées, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : M Bonhomme, Nicola Bonhomme, Joseph Gillot, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-huit, le dix février à dix heures du matin, est décédée en cette paroisse **Anne Martin** (un mot illisible : femme ou veuve ?) de **Thomas Richier**, laboureur, âgée de soixante-quatre ans, après avoir été confessée et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Renaut, Jean Richier, C Rouyer, L Martin, Baptiste Richier, E Arragon curé

(Page 68, 36/172)

Anne Françoise, fille légitime de **Dominique Jacquot**, varcallier, et de **Françoise Henry** son épouse, est née le douze février à trois heures du matin et baptisée le même jour de l'an mil sept cent quarante-huit ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Richier et pour marraine Anne Picaudé ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Baptiste Richier, Dominique Jacquot, E Arragon curé

(En marge) Elle est morte le vingt-sept mars à... (rien d'autre)

Marguerite, fille légitime de **Dominique Jacquot**, idem que dessus, et de **Françoise Henry** son épouse est née la même heure, même jour, même année que la précédente (12 février 1748) et baptisée de même ; elle a eu pour parrain Claude Gillot et pour marraine Marguerite Quentin présentée par sa mère, lesquelles ont déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Claude Gillot, Dominique Jacquot, E Arragon curé

(En marge) Elle est morte à deux heures après minuit le dix-neuf et enterrée le même jour de l'an mil sept cent quarante-huit en présence du père soussigné avec nous. Signé Dominique Jacquot

L'an mil sept cent quarante-huit, le seize février à midi est décédée en cette paroisse **Jeanne Picaudé**, veuve de **Nicolas le Bœuf**, ancien maire de police, âgée d'environ soixante-cinq ans, après avoir été confessée et reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence de parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Quentin, (signature illisible), J Picaudé, J Picaudez, N Reine, E Arragon curé

(Page 69, 35^{ème} feuillet, 36/172)

François, fils légitime de **Christophe Renaud** et de **Marguerite Richier** son épouse est né le dix-huit février à une heure après midi et baptisé le même jour de l'an mil sept cent quarante-huit ; il a eu pour parrain François Mouzon et pour marraine Barbe Richier ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Mouzon, C Renaut père

(En marge) : il est mort le vingt-trois février à onze heures du soir et enterré le lendemain de l'an mil sept cent quarante-huit en présence du père et témoins qui ont signé avec nous. Signé C Renaut

L'an mil sept cent quarante-huit, le vingt-trois février, à quatre heures du soir, est décédé en cette paroisse **Gérard Dié**, âgé d'environ soixante-quatre ans, après avoir été confessé et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Pierre Reine, N Reine, N Simon, C Collin, J Reine, f Désiré Chevallier prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-huit, le vingt-cinq février, à huit heures du soir, est décédée en cette paroisse **Barbe Collin**, veuve de **Claude Martin**, âgée d'environ soixante-quatorze ans, après avoir été confessée et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Munin, C Collin, Jean Martin, f Désiré Chevellier prêtre récollet.

(Page 70, 37/172)

L'an mil sept cent quarante-huit, le cinq mars, est décédé en cette paroisse vers six heures du soir **Jean Michaux**, tissier en toile, âgé d'environ soixante-trois ans, après avoir été confessé et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : M Husson, B Michaux, Quentin, J Mercier

Ce jourd'hui dix-sept mars mil sept cent quarante-huit, devant nous Me Etienne Arragon, prêtre curé de Grafigny Chemin, les habitants étant rassemblés pour nommer et choisir des fabriciens et receveurs des biens de la fabrique, lesquels ont nommé à la pluralité des voix les personnes de **Claude Laumont** et de **Claude Quentin** le jeune, laboureurs demeurant à Graffigny Chemin pour en faire la fonction pendant trois années qui ont commencé au premier janvier dernier, à charge pour eux de gouverner et régir les biens de ladite église pendant les trois années et d'en rendre compte ; lesquels Laumont et Quentin se sont retirés et n'ont voulu accepter lesdites charges, lesquelles seront assignées à la diligence de l'ancien fabricien pour les accepter et prêter le serment conformément aux statuts (?) ; ensuite lesdits habitants ont choisi pour trésorier de la confrérie du St Sacrement Pierre Caillet et pour trésorier de la confrérie du St Rosaire Jean Reine, lesquels présents ont accepté lesdites charges et (trois mots illisibles) prêté le serment conformément aux statuts par lesquels ils ont promis de gérer et gouverner les biens de la confrérie en bonne conscience et promis d'en rendre compte.

Ont signé : C Caillet, J Reine, Quentin, Quentin maire de police, F Vaillant, N Reine, Joseph Rouyer, F Verdet, P Drouot, J Vigneron, D Jacquot, (deux signatures illisibles), E Arragon curé

(Page 71, 36^{ème} feuillet, 37/172)

Vingt-quatre mars mil sept cent quarante-huit se sont présentés les sieurs Quentin et Laumont dénommés en (mot illisible) d'autre part, lesquels ont accepté lesdites charges, en conséquence nous, père Nicolas Buny, prêtre cordelier en la maison de Neufchâteau et faisant fonction de curé pour l'indisposition du sieur Arragon, curé, avons pris et reçu le serment desdits Laumont et Quentin sur le marchepied du grand autel après la messe paroissiale en présence des paroissiens, par lequel ils ont promis de bien et fidèlement faire le devoir de leur charge et de régir et gouverner les biens de la fabrique pour en rendre compte ; fait les ans et jours avant dits.

(pas de signature)

L'an mil sept cent quarante-huit, le vingt-huitième jour du mois de mars, est décédé en cette paroisse de Graffigny Messire **Etienne Arragon**, prêtre curé de ce lieu, après avoir reçu les sacrements de pénitence, l'Eucharistie en forme de viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain au bas du grand autel, au coin du côté de la chapelle de Saint Christophe, avec les cérémonies prescrites par le rituel de ce diocèse, en présence de Messieurs les curés du voisinage et autres personnes de considération, lesquels ont signé avec moi, (Page 72, 38/172) prêtre curé de Brainville, doyen rural de Bourmont soussigné ; le défunt était âgé de cinquante-quatre ans, après avoir servi cette paroisse avec édification pendant l'espace de vingt-trois ans, il a été inhumé en présence de M Jacques François Arragon, tabellion général au duché de Lorraine résidant à Vittel, frère du défunt.

Ont signé : Arragon, Quentin, (illisible) curé de Chaumont la Ville, Geoffroy, curé de Champigneulle, F Estuvant (?) prêtre curé de Brainville, doyen de Bourmont, Desgranges curé de Romain aux bois, Henry prêtre, Busson prêtre, Bertrand prêtre, f N Bussy cordelier, Quentin.

L'an mil sept cent quarante-huit, le trente mars, est décédé à huit heures du matin **Charles Mercier**, fils de **Jean Mercier**, laboureur, âgée d'environ huit mois ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence du père et des témoins soussignés avec nous.

A signé : Busson administrateur

Joseph, fils de **François Laurent** et de **Jeanne Soyer** son épouse est né le quatre avril à dix heures du soir et baptisé le lendemain de l'an mil sept cent quarante-huit ; il a eu pour parrain Joseph Quentin présenté par son père et pour marraine Jeanne Richier, laquelle (Page 73, 37^{ème} feuillet, 38/172) a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Joseph Quentin, Busson administrateur

Marguerite, fille légitime de **François Collot** et de **Jeanne Magdeleine** son épouse est née l'onze avril entre huit et neuf heures du soir et baptisée le douze de l'an mil sept cent quarante-huit ; elle a eu pour parrain François Collot, frère de l'enfant présenté par Claude Magdeleine et pour marraine Marguerite Dié, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : F Collot, C Magdelaine, Busson administrateur

L'an mil sept cent quarante-huit, l'onze avril à cinq heures du soir est décédée en cette paroisse **Anne Rouyer**, fille de **Hubert Rouyer**, âgée d'environ vingt-deux ans, après avoir été confessée et avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Hubert Rouyer, Joseph Rouyer, H Broquet, C Rouyet, Busson administrateur

L'an mil sept cent quarante-huit, le dix-sept avril, à six heures du soir est décédé en cette paroisse **Claude André**, fils de **Joseph André**, maçon, âgé d'environ cinq ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le lendemain en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Laumont, P Drouot, C Laumont, Busson administrateur

(Page 74, 39/172)

Nicolas Joseph, fils légitime de **Claude Quentin** et de **Jeanne le Bœuf** son épouse de la paroisse de Graffigny est né le vingt-neuf avril mil sept cent quarante-huit et a été baptisé le trente desdits mois et an ; il a eu pour parrain Nicolas Mouzon qui a signé avec ledit Claude Quentin et pour marraine Barbe Richier qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Mouzon, C Quentin, J Ferrer curé de Graffigny

L'an mil sept cent quarante-huit, le trente avril, j'ai pris possession de la cure de Graffigny, y ayant été nommé le trente mars de la même année.

Signé : J Ferrer curé de Graffigny

Erard Joseph, fils légitime du sieur **Antoine Joseph Quentin**, notaire royal, et de Damoiselle **Marie Catherine Bourgon** son épouse, tous deux de cette paroisse est né le sept mai mil sept cent quarante-huit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain le sieur Nicolas Didier, greffier en chef de la maioyise (?) de Bourmont et pour marraine Damoiselle Françoise Nouian qui ont signé avec ledit Antoine Joseph Quentin.

Ont signé : F Nouiant, (signature illisible), Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-huit, le sept mai, est décédé en cette paroisse **Marguerite Larcher**, fille de **Florentin Larcher** et de **Marguerite Giroudot** son épouse, âgée de dix mois ; son (Page 75, 38^{ème} feuillet, 39/172) corps a été inhumé dans le cimetière de ladite église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : Florentin Larcher, F Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-huit, l'onze mai, est décédé en cette paroisse **Michel Diez**, âgé d'environ cinq ans ; son corps a été enterré dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : F Diez, M Mercier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-huit, le seize mai à cinq heures du soir est décédé en cette paroisse **Joseph**, fils de **Nicolas Douel**, âgé d'environ vingt mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Nicolas Douel, François Douel, f N Bussy cordelier

Marcel, fils légitime de **Charles Gillot** et de **Thérèse Lavandier** son épouse est né le vingt-trois mai à cinq heures du matin et baptisé le même jour de l'an mil sept cent quarante-huit ; il a eu pour parrain Messire Marcel Vermeret, écuyer, seigneur de Moncourt et pour marraine Damoiselle Jeanne de Labadie, fille de Messire Charles de Labadie, écuyer, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : de Vermerey de Montcourt, Jeanne de Labadie, Charles Gillot, f N Bussy cordelier

(Page 76, 40/172)

Joseph, fils légitime d'**Evre Haroué** (prénommé **Edme** dans un acte précédent) et de **Jeanne Laurent** son épouse est né le vingt-quatre mai à huit heures du matin, et baptisé le même jour de l'an mil sept cent quarante-huit ; il a eu pour parrain Joseph Laurent et pour marraine Marguerite Reine, lesquels ont signé avec nous ; et ledit Haroué père a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JH Laurent, Marguerite Reine, f N Bussy cordelier

Antoine Joseph, fils légitime de **François Reine** et de **Barbe Pissotte** son épouse, de la paroisse de Graffigny, est né le huit juin mil sept cent quarante-huit et a été baptisé le neuf desdits mois et an ; il a eu pour parrain Antoine Joseph Quentin et pour marraine Marie Anne Reine qui ont signé avec ledit François Reine.

Ont signé : Antoine Joseph Quentin, Marie Anne Reine, F Reine, J Ferrer curé

Barbe, fille légitime de **Nicolas Douel** et de **Marguerite Guillaume**, de cette paroisse, est née le vingt juin mil sept cent quarante-huit et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Douel qui a signé avec ledit Nicolas Douel et pour marraine Barbe Douel qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Douel, François Douel, J Ferrer curé

(Page 77, 39^{ème} feuillet, 40/172)

L'an mil sept cent quarante-huit, le vingt-cinquième jour du mois de juin, est décédé en cette paroisse de Graffigny **Nicolas Reine**, mari de **Marie Quentin**, âgé d'environ quarante-trois ans, après avoir reçu les sacrements de l'eucharistie et de l'extrême onction ; son corps a été enterré dans le cimetière de ladite église le vingt-six des an et mois susdits avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : J Quentin, Pierre Reine, F Marchal, N Reine, Michel, J Ferrer curé

Marguerite, fille légitime de **Joseph Chevallier** et de **Barbe Cuny** son épouse, de la paroisse de Graffigny, est née le quatorze juillet mil sept cent quarante-huit à deux heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Charles Michel qui a signé avec le sieur Joseph Chevallier et pour marraine Marguerite Picaudé qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Michel, J Chevallier, J Ferrer curé

Ce jour d'hui, vingt-deux juillet mil sept cent quarante-huit, par devant nous Maître Joseph Ferrer prêtre curé de Graffigny, à l'assistance de Claude Quentin le jeune et Claude Lomont,

marguilliers actuels, est comparu le sieur Nicolas Quentin, chirurgien juré, lequel a encensé le ban qu'occupait ci-devant ses ancêtres, lequel ban est situé auprès du pilier, du côté du lutrin, et pour ledit encensement a donné la somme de cinq francs barrois.

Ont signé : J Ferrer curé, C Quentin, C Laumont, Quentin lieutenant

(Page 78, 41/172)

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Bonhomme** et de **Jeanne Gonguet** son épouse, tous deux de cette paroisse, est né le premier jour d'août mil sept cent quarante-huit à quatre heures du soir et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Mouzon qui a signé avec ledit Nicolas Bonhomme, et pour marraine Marie Marchal qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Mouzon, Nicolas bonhom, J Ferrer curé

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Bonhomme** et de **Jeanne Gonguet** son épouse, tous deux de cette paroisse, est née le premier jour d'août mil sept cent quarante-huit incontinent après ledit Nicolas ci-dessus nommé, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Picaudé et pour marraine Marguerite Reine, lesquels ont signé.

Ont signé : François Picaudé, Nicolas bonhom, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-huit, l'onzième jour d'août, est décédé en cette paroisse à neuf heures du matin **Nicolas Bonhomme**, âgé d'environ dix jours ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires l'onze desdits mois et an en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : N Mouzon, Nicolas Bonhom, J Ferrer curé

Antoine Joseph, fils légitime et posthume de défunt **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse, de cette paroisse est né le vingt août mil sept cent quarante-huit vers les trois heures après midi et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Antoine Joseph Quentin représenté par le sieur Nicolas Quentin son père et pour marraine damoiselle Marie Agnès de Mance.

A signé : Ferrer curé

(Page 79, 40^{ème} feuillet, 41/172)

L'an mil sept cent quarante-huit, le troisième jour de septembre, est décédée à huit heures du matin en cette paroisse demoiselle **Anne Barbe de Lescarnelot**, fille âgée d'environ quatre-vingt-quatre ans, après avoir reçu les sacrements de l'eucharistie et de l'extrême onction ; son corps a été enterré le quatre desdits mois et an dans l'église de la paroisse, devant l'autel de St Christophe, avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : de Vernerey de Montcourt, Quentin, Quentin, de Thumery de Soulaucourt, de Labadie, de Vernerey, J Ferrer curé

Marie, fille légitime de **François Tuez** et de **Barbe Vidrien** son épouse, de la paroisse de Graffigny, est née le dix septembre mil sept cent quarante-huit à huit heures du matin et a été baptisée l'onze desdits mois et an ; elle a eu pour parrain Nicolas Renaut qui a signé avec ledit François Tuez et pour marraine Marie Margueron qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : N Regnault, François Thué, J Ferrer curé

Marie, fille légitime de **Nicolas Reine** et d'**Anne Quentin** son épouse, tous deux de cette paroisse, est née le dix-huit septembre mil sept cent quarante-huit vers les trois heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jacques Brenel qui a signé avec ledit Nicolas Reine, et pour marraine Marguerite Quentin qui a aussi signé.

Ont signé : J Brenel, Marguerite Quentin, J Ferrer curé

(Page 80, 42/172)

L'an mil sept cent quarante-huit, le vingt de septembre, est décédé en cette paroisse **Nicolas Royer**, demeurant à Chemin, mari de **Marie Vigneron**, âgé d'environ trente ans, après avoir reçu les sacrements de l'eucharistie et de l'extrême onction ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette église le vingt desdits mois et an avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : J Quentin, Quentin, Vigneron, (signature illisible), J Ferrer curé

L'an mils sept cent quarante-huit, le vingt-neuf septembre, est décédée en cette paroisse **Marguerite Collot**, âgée de six mois ; son corps a été enterré dans le cimetière de ladite église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : C Magdelaine, Michel, J Ferrer curé

Elophe, fils légitime d'**Elophe Cuni** et de **Marie Simon** son épouse, tous deux de cette paroisse est né le cinq octobre mil sept cent quarante-huit vers quatre heures du matin et a été baptisé ce même jour ; il a eu pour parrain Joseph Barbier qui a signé et pour marraine Marie Jeanne Gillot qui a déclaré ne savoir signer ; et ledit Elophe Cuni père n'a point été présent pour signer parce qu'il est dans les troupes (?)

Ont signé : Joseph Barbier, J Ferrer curé

(Page 81, 41^{ème} feuillet, 42/172)

Registre des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny et Chemin en forme de supplément pour l'année mil sept cent quarante-huit.

L'an mil sept cent quarante-huit, le cinquième jour du mois d'octobre, **Georges Le Bedel**, paroissien de la paroisse de Corcieux, diocèse de Toul et **Anne Gillot**, paroissienne de Graffigny, du même diocèse, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Joseph Ferrer, prêtre curé dudit Graffigny, en présence de Jean Baptiste Gillot, Nicolas Martin, François Gueneau et Dieudonné Michel qui ont signé avec moi et ledit Georges, ladite Anne a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Georges Lebedel, JB Gillot, N Martin, F Gueneau, J Ferre rcuré

L'an mil sept cent quarante-huit, le sixième jour du mois d'octobre, **Joseph Martin**, de la paroisse de Médonville et **Barbe Pissotte** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Joseph Ferrer, prêtre curé de Graffigny, en présence de Nicolas Pissote, des sieurs Antoine Joseph et Nicolas Quentin, et Pierre Caillet qui ont signé avec moi et ledit Joseph Martin ; ladite Barbe Pissotte a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Pissotte, Quentin, Quentin, C Caillet, (deux signatures illisibles) J Ferrer curé

(Page 82, 43/172)

Barbe, fille légitime de **Jean Simon** et de **Magdeleine Masson** son épouse, de cette paroisse, est née le huit octobre mil sept cent quarante-huit, vers les sept heures du soir, et a été baptisée le neuf desdits mois et an ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Gillot et pour marraine Barbe Caillet qui ont signé avec ledit Jean Simon.

Ont signé : JB Gillot, Barbe Caillet, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-huit, le vingt-deuxième jour d'octobre, après avoir publié aux prônes des messes paroissiales trois bans de mariage entre **Joseph Martin**, veuf d'**Anne Perus** (?) de la paroisse de Médonville d'une part, et **Barbe Pissotte**, fille de **Nicolas Pissotte** et de **Françoise Quentin** de cette paroisse de Graffigny d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, et d'ailleurs lesdits trois bans ayant été publiés en la paroisse de Médonville suivant qu'il conste par le certificat du sieur Marchal, curé de Médonville en date du vingt et un octobre mil sept cent quarante-huit, sans qu'il y ait eu pareillement aucune opposition, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de Nicolas Pissotte, Claude Guilgor, Jean Bernard, les frères Antoine, Joseph et Nicolas Quentin, Pierre Caillet, qui ont signé avec moi et ledit Joseph Martin, ladite Barbe Pissotte ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Martin, N Pissotte, J Bernard, Quentin, Quentin, P Caillet, (une signature illisible) J Ferrer curé

(Page 83, 42^{ème} feuillet, 43/172)

François, fils légitime de **Nicolas Cuni** et de **Barbe Brachard** (prénommée **Marie** par ailleurs son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-six octobre mil sept cent quarante-huit vers les cinq heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Francis Ozaine qui a signé et pour marraine Anne Barbe Caillet qui a déclaré ne savoir signer ; ledit Nicolas Cuni a signé.

Ont signé : N Cuny, F Ozaine, J Ferrer curé

Jacques, fils légitime de **Toussaint Dufer** et de **Marguerite Reine** son épouse, tous deux de cette paroisse, est né le vingt-sept octobre mil sept cent quarante-huit à midi et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jacques Brenel qui a signé et pour marraine Marie Reine qui a déclaré ne savoir signer, de même que ledit Toussaint Dufer.

Ont signé : J Brenel, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-huit, le second jour de novembre, **Joseph Gillot** et **Anne Barbe Caillet**, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, Joseph Ferrer, prêtre curé de Graffigny en présence de Pierre Caillet père, d'Antoine Caillet grand-père, Joseph Gillot et Jean Quentin, tuteur et curateur, de maître Nicolas Quentin oncle, qui ont signé avec moi et ledit Joseph Gillot ; ladite Anne Barbe Caillet ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Antoine Caillet, Quentin, J Gillot, Caillet, Jos Gillot, J Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-huit, le (un blanc) jour du mois de novembre, après avoir publié aux prônes des messes paroissiales, savoir les dimanches trois, dix et dix-sept dudit mois, trois bans de mariage entre **Joseph Gillot**, fils majeur des défunts **Jean Gillot** et de **Charlette Mahuet** ses père et mère (Page 84, 44/172) d'une part, et **Anne Barbe Caillet**, fille de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin** ses père et mère d'autre part, tous deux de cette paroisse, sans qu'il s'y soit trouvé ni opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de Pierre Caillet et d'Antoine Caillet, père et grand-père, des frères Antoine, Joseph et Nicolas Quentin, de François et Claude Quentin, et de Joseph Gillot qui ont signé avec moi et ledit Joseph Gillot ; ladite Anne Barbe Caillet a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Antoine Caillet, Caillet, J Gillot, Quentin, Quentin, F Quentin, C Quentin, Jos Gillot, J Ferrer curé

(Ce mariage a été célébré entre le 17 et le 23 novembre 1748)

L'an mil sept cent quarante-huit, le vingt-trois novembre, est décédé en cette paroisse **François Laurent**, âgé de quarante ans, son corps a été enterré dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires le vingt-quatre desdits mois et an en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : F Laurent, François Mouzon, J Ferrer curé

Charlette, fille légitime de **Nicolas Morel** (?) et d'**Anne Maitre** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt-quatre novembre mil sept cent quarante-huit et a été baptisée le vingt-cinq desdits mois et an ; elle a eu pour parrain Jean Morel et pour marraine Charlette Maitre qui ont déclaré ne savoir signer.

A Signé : J. Ferrer curé

(Page 85, 43^{ème} feuillet, 44/172)

Marie, file légitime de **Claude Royer** et de **Jeanne Richier** son épouse, de cette paroisse, est née le six décembre mil sept cent quarante-huit et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Gillot qui a signé et pour marraine Marie Richier qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Gillot, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-huit, l'onze décembre, est décédé en cette paroisse de Graffigny **Joseph Laurent**, fils de **François Laurent** et de **Jeanne Soyer**, âgé de huit mois, son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : F Laurent, N Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-huit, le dix-sept décembre, est décédée en cette paroisse **Jeanne Duhay**, fille de **Jean Duhay** et de **Magdeleine Marchandot** son épouse, âgée de sept ans six mois ; son corps a été enterré le dix-huit desdits mois et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : Jean Duhay, N Mouzon, Joseph Rouyer, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-huit, le dix-neuf décembre, est décédé en cette paroisse **François Verdet**, fils de **François Verdet** et de défunte (Page 86, 45/172) **Anne Marchal**, âgé de six ans deux mois ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de ladite paroisse avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : F Quentin, C Marchal, J Ferrer curé

Fin de l'an 1748

(Page 87, 44^{ème} feuillet, 45/172) : page vierge

(Page 88, 46/172) Pièce 350 cotée CLIII

(Page 89, 45^{ème} feuillet, 46/172)

Pièce 351 cotée CLIII

Registre des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny et Chemin pour l'année mil sept cent quarante-neuf, par Me Joseph Ferrer, prêtre et curé desdits Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe.

Michel, fils légitime de **Jean Martin** et de **Barbe Vaillant** son épouse de cette paroisse est né le quatre janvier mil sept cent quarante-neuf, vers les quatre heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Michel Lacroix et pour marraine Damoiselle Jeanne de Labadie qui ont signé avec moi et ledit Jean Martin.

Ont signé : Martin, Ferrer curé

Jeanne, fille légitime **d'Antoine Mathieu** et **d'Elisabeth Dié** son épouse, de cette paroisse, est né le cinq janvier mil sept cent quarante-neuf vers les quatre heures du matin et a été baptisé le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Dié, qui a signé avec moi et ledit Antoine Mathieu, et pour marraine Jeanne Renaut qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Antoine Mathieu, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le six janvier est décédée en cette paroisse **Anne Morel**, fille de **Nicolas Morel** et **d'Anne Maitre**, âgée de trois ans quatre mois (Page 90, 47/172) ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de ladite église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : N Morel, Michel, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le dix-huitième jour du mois de janvier, **Jean Soyer** de la paroisse d'Hacourt et **Marie Marchal** de cette paroisse, tous deux de ce diocèse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi soussigné prêtre et curé de Graffigny, en présence de Jean Marchal, des frères Antoine Joseph et Nicolas Quentin, Pierre Lapotre, qui ont signé avec moi et lesdits fiancés.

Ont signé : Marie Marchal, J Marchal, Jean Soyer, Quentin, Quentin, Pierre Lapotre, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le dix-neuf janvier, **Marguerite Collot**, femme de Claude Ozaine, âgée d'environ quarante-cinq ans, et **Marie Poncet**, femme de Nicolas Mathieu, âgée de cinquante ans, ont été élues dans l'assemblée des (Page 91, 46^{ème} feuillet, 47/172) femmes à la pluralité des suffrages pour faire l'office de sages-femmes, savoir Marguerite Collot à Graffigny et Marie Poncet à Chemin, et ont prêté l'une et l'autre le serment ordinaire entre mes mains conformément au rituel de ce diocèse, le tout en présence du sieur Nicolas Quentin, lieutenant du premier chirurgien de Sa Majesté le roi de Pologne, et chirurgien juré à l'office de Bourmont, et de Claude Quentin et Claude Laumont, marguilliers actuels, et de Dieudonné Michel, recteur d'école et greffier en chef de la seigneurie de Graffigny, lesquels ont signé avec moi.

Ont signé : Quentin lieutenant, Michel, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt et un janvier, est décédé en cette paroisse **Jean Vidrienne**, âgé d'environ soixante-sept ans, veuf de **Jeanne Gillot**, après avoir reçu le sacrement de l'extrême onction, n'ayant pu recevoir le St viatique pour avoir été trouvé sans aucune connaissance ; son corps a été enterré dans le cimetière de ladite église le vingt-deux desdits mois et an avec les cérémonies ordinaires en présence de François Thué, des Elophe et Nicolas Cuny, et de Dieudonné Michel qui ont signé avec moi.

Ont signé : François Thué, N Cuny, Elophe Cuny, Michel, J Ferrer curé

(Page 92, 48/172)

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt-deux janvier, est décédée à Chemin vers les quatre heures du soir **Barbe Millot**, fille âgée d'environ soixante ans, après avoir été confessée et munie du sacrement de l'extrême onction, sans avoir pu recevoir le St viatique pour sa trop grande faiblesse ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette église le vingt-trois desdits jour et an avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé avec moi.

Ont signé : Michel, F Verdet, F Marchal (?), L Quentin, C Mai, (une signature illisible), J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt-sept janvier, est décédé en cette paroisse un enfant de **Charles Mora** et **Françoise Pissotte** son épouse, après avoir été baptisé par la sage-femme à la maison pour cause de nécessité pressante, selon qu'elle nous l'a déclaré ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette église le vingt-huit desdits mois et an avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : Ch Moura, Michel, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le trois du mois de février, est décédé en cette paroisse **François Maitre**, fils de défunt **Nicolas** (Page 93, 47^{ème} feuillet, 48/172) **Maitre** et de **Marie Michel** son épouse, âgé de cinq ans, son corps a été enterré dans le cimetière de cette église le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : Pierre Maitre, N Morel, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le quatrième jour du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir les dimanches dix-neuf et vingt-six janvier et le dimanche second jour de février, entre **Jean Soyer**, fils de défunt **Antoine**

Soyer, laboureur et de **Marie Quarnot**, ses père et mère de la paroisse d'Hacourt d'une part, et **Marie Marchal**, fille de **Jean Marchal**, laboureur, et de **Marie Quentin**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faite dans la paroisse d'Hacourt faite selon le certificat que j'en ai reçu du sieur curé en date du trois février de la présente année, sans que ni d'un côté ni d'autre il y ait empêchement ni opposition quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des témoins soussignés avec moi et lesdits Jean Soyer et Marie Marchal qui sont : Jean Marchal père, Pierre Lapotre, Claude Soyer, les frères Antoine, Joseph et Nicolas Quentin, et Claude Quentin.

Ont signé : Marie Marchal, Jean Soyer, J Marchal, (signature illisible), F Marchal, Quentin, Quentin, C Quentin, Pierre Lapotre, J Ferrer curé

(Page 94, 49/172)

L'an mil sept cent quarante-neuf, le six de février, Messire **Charles de Labadie**, de cette paroisse, et Demoiselle **Marie Floquet** de la paroisse de Soncour, diocèse de Langres, établie dans cette paroisse depuis six mois seulement, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi soussigné, prêtre curé de Graffigny, en présence du sieur Nicolas Quentin, chirurgien juré, de Dieudonné Michel recteur d'école, de François Vaillant syndic, et d'Elophé Renaut qui ont signé avec moi et lesdits fiancés.

Ont signé : Floquet, de Labadie, Quentin lieutenant, F Vaillant, Michel, E Renaut, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le huitième jour du mois de février, après avoir ci-devant publié un ban au prône de la messe paroissiale, savoir le dimanche second jour dudit mois, fête de la purification, entre Messire **Charles de Labadie**, écuyer, veuf en secondes noces de Dame **Barbe du Buc de Bregonual** de cette paroisse d'une part, et Demoiselle **Marie Floquet**, fille majeure de défunt sieur **François Floquet**, vivant commerçant demeurant à Melun, et de Demoiselle **Marie Troussart** (Page 95, 48^{ème} feuillet, 49/172), ses père et mère de la paroisse de Soncour, diocèse de Langres, établie en cette paroisse en qualité de pensionnaire depuis six mois seulement d'autre part ; et pareille publication ayant été faite en ladite paroisse de Soncour par Me Girard, curé dudit lieu, comme il conste par son certificat du deux du présent mois et de la présente année, légalisé par Monsieur l'abbé Lecpeaux (?), vicaire général de Monseigneur l'évêque de Langres, attaché à la dispense accordée par ledit seigneur évêque et demeurée entre mes mains, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement dans les deux endroits où se sont faites les publications ; je soussigné curé de Graffigny, en conséquence de la dispense des deux autres bans accordée pour ledit Messire Charles de Labadie mon paroissien par Mr l'official de Toul le vingt-septième jour du mois de janvier de la présente année, et pour ladite Demoiselle Marie Floquet de ladite paroisse de Soncourt, par le susdit vicaire général de Langres le trente et un janvier de la même année, suivant les actes signés et scellés en bonne forme qui m'ont été présentés et qui sont restés entre mes mains ; ai reçu le mutuel consentement de mariage desdits Charles de Labadie et Marie Floquet et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence du sieur Quentin chirurgien juré, de Dieudonné Michel recteur d'école, du sieur Nicolas Collin,

de François Vaillant, d'Elophé Renaut et de Nicolas Renaut qui ont signé avec moi et lesdits mariés.

Ont signé : Floquet, de Labadie, Quentin, N Collin, F Vaillant, E Renaut, N Renaut, (une signature illisible) J Ferrer curé

(Page 96, 50/172)

François, fils légitime de **Charles Mathieu** et de **Françoise Drouin** son épouse de cette paroisse, est né le huit février mil sept cent quarante-neuf, après minuit, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Simon représenté par son père Nicolas Simon et pour marraine Marie Anne Douel qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Simon, N Simon, Ferrer curé

Anne Catherine, fille légitime de **François Chevallier** et d'**Anne Royer** son épouse, de cette paroisse, est née le treize février mil sept cent quarante-neuf et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Gillot qui a signé et pour marraine Anne Catherine Didier qui a déclaré ne savoir signer, de même que ledit François Chevallier.

Ont signé : Claude Gillot, J Ferrer curé

Jean Baptiste, fils légitime de **Joseph Lystobac** et d'**Anne Mathieu** son épouse, tous deux de cette paroisse, est né le vingt et un février mil sept cent quarante-neuf à dix heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean-Baptiste Martin qui a signé et pour marraine Jeanne Bailli qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JB Martin, J Ferrer curé

(Page 97, 49^{ème} feuillet, 50/172)

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt-six février, est décédée en cette paroisse **Marianne Cuni**, fille de **Nicolas Cuni** et de **Marie Brachard** son épouse, âgée de deux ans ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette église le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : N Cuny, Brachard, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le dix-neuf mars, **Nicolas Collin**, de la paroisse de St Thiébaud et **Magdeleine Cuni** de cette paroisse, tous deux de ce diocèse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussi tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné en présence de Claude Laumont, Nicolas Cuni, de Georges Mustel, de Pierre Muste, qui ont signé avec moi et ledit Nicolas Collin.

Ont signé : Nicolas Collin, N Cuny, G Mustel, Pierre Muste, Laumont, J Ferrer curé

Anne, fille légitime d'**Henri Cuni** et de **Catherine Bonjean** (erreur : lire **Catherine Lechesne**) son épouse, tous deux de cette paroisse, est née le six avril mil sept cent quarante-neuf et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Mouzon, qui a signé, et pour marraine Anne Gillot représentée par Marie Cuni sa mère, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Mouzon, J Ferrer curé

(Page 98, 51/172)

L'an mil sept cent quarante-neuf, le treize avril, est décédée en cette paroisse **Anne Cuny**, fille d'**Henri Cuny**, âgée d'environ huit jours ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des témoins soussignés avec nous.

Ont signé : François Mouzon, Léopold Lechesne, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le quinze avril, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche de la Passion, le jour de l'Annonciation et le dimanche des Rameaux, entre **Nicolas Collin**, fils du sieur **Charles Collin** et de **Jeanne Mustel**, ses père et mère de la paroisse de St Thiébaut d'une part, et **Magdeleine Cuny**, fille de défunt **Charles Cuny** et de **Barbe Gillot**, de cette paroisse d'autre part, et pareille publication ayant été faite à St Thiébaut comme il conste par le certificat du sieur Grisard, curé dudit St Thiébaut en date du treize avril dite année, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition je, père Barthelemy, récollet à Damblain, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Collin, N Cuny, Bernard (nom illisible), C Laumont, J Chevallier, G Mustel, C Rainier, f Barthelemy récollet

(Page 99, 50^{ème} feuillet, 51/172)

L'an mil sept cent quarante-neuf, le sept juin, **Antoine Dutetre**, veuf en secondes noces de **Marguerite Charlette Dunan** de la paroisse de Soulaucourt, et **Catherine Maitre**, fille de défunt **Claude Maitre** et de **Bénigne Riotte**, ses père et mère de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre et curé soussigné en présence des parents et amis qui ont signé avec moi.

Ont signé : Antoine Dutetre, Pierre Maitre, Nicolas Milot, Michal, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le quatorze de juin, est décédée à Chemin à l'heure de minuit **Catherine Lechesne**, femme à **Henri Cuny**, cordier, après avoir reçu les sacrements de l'eucharistie et de l'extrême onction ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : Léopold Lechesne, Jacquet, Michel, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt et un juin est décédée en cette paroisse de Chemin **Claudette Tetevoid**, femme à **Claude Quentin** l'aîné' laboureur, âgée d'environ soixante ans, après avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction (Page 100, 52/172) ; son corps a été enterré le vingt-deux desdits mois et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : C Quentin, C Genuetz, J Picaudez, Joseph Quentin, J Ferrer curé

Anne, fille légitime de **François Masson** et de **Marguerite Richard** son épouse, tous deux de cette paroisse, est née le vingt-quatre juin mil sept cent quarante-neuf à deux heures après minuit et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Antoine Caillet et pour marraine Anne Masson, demeurant à Nancy, représentée par Marie Poncet qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : A Caillet, François Masson, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt-cinq juin, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de mes messes paroissiales, savoir les dimanches huit, quinze et vingt-deux juin, entre **Antoine Dutertre**, veuf de **Marguerite Charlotte Denan**, de la paroisse de Soulaucourt d'une part, et **Catherine Maitre**, fille de défunt **Claude Maitre** et de **Bénigne Riotte**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Soulaucourt, comme il conste par le certificat du sieur curé en date du vingt-cinq juin de la dite année, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les (Page 101, 51^{ème} feuillet, 52/172) cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de Nicolas Morel, Pierre Maitre, Nicolas Millot, Honoré Husson et Dieudonné Michel qui ont signé avec moi et ledit Antoine Tetre.

Ont signé : Antoine Du... (le reste illisible), N Morel, Nicolas Milot, Pierre Maitre, H Husson, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt-huit juin, est décédé en cette paroisse **Antoine du Taitre**, paroissien de Soulaucourt, marié en troisièmes noces à **Catherine Maitre** de la paroisse de Graffigny le vingt-cinq dudit mois, après avoir été confessé, avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain vingt-neuf du présent mois, avec les cérémonies prescrites, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Morel, Pierre Maitre, Nicolas Milot, H Husson, J Barthelemy prêtre récollet

Catherine, fille légitime de **Pierre Renaut** (prénomme **Jean** par ailleurs) et de **Françoise Hyard** son épouse est née et baptisée le sept du mois de juillet de l'an mil sept cent quarante-neuf, laquelle est née à minuit et demi ; elle a eu pour parrain François Robert de la paroisse d'Hacourt, et pour marraine Catherine Lomond de la paroisse de Nijon, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : F Robert, Regnault, f Barthelemy prêtre récollet

(Page 102, 53/172)

Rose, fille légitime de **Dieudonné Michel** et de **Claire Quentin** son épouse est née le huit juillet à cinq heures du matin et a été baptisée le même jour de l'an mil sept cent quarante-neuf ; elle a eu pour parrain Nicolas Quentin, étudiant, fils de Me Antoine Joseph Quentin, notaire royal, et pour marraine Rose Quentin, fille du sieur Nicolas Quentin, lieutenant du premier chirurgien du roi, lesquels ont signé avec nous.

A signé : f Barthelemy prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-neuf, le dix juillet, est décédé en cette paroisse **Michel Mercier** âgé de vingt-quatre ans, après avoir été confessé et reçu le St viatique et l'extrême onction ;

son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le lendemain onze dudit mois en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : M Mercier, J Mercier, f Barthelemy, prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-neuf, le seize juillet, est décédé en cette paroisse **Nicolas Lienard**, âgé d'environ vingt-six ans, après avoir été confessé et reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Lienard, Nicolas Picaudez, Nicolas Douel, Hiu (?) Lienard, Pierre Maitre, Quentin, f Barthelemy prêtre récollet

(Page 103, 52^{ème} feuillet, 53/172)

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt-quatre juillet, est décédée en cette paroisse **Rose Michel**, fille de **Dieudonné Michel**, recteur d'école, et de **Claire Quentin** son épouse, âgée de quinze jours ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence de son père et autres témoins soussignés.

Ont signé : Michel, J Ferrer curé de Graffigny

L'an mil sept cent quarante-neuf, le dernier jour de juillet, est décédée en cette paroisse Dame Dame **Barbe Collin d'Aingeville**, épouse de messire **Antoine Théodose de Sarazin** de Germainvilliers, âgée d'environ soixante-neuf ans, après avoir été confessée et munie des sacrements de l'eucharistie et de l'extrême onction ; son corps a été enterré dans la chapelle du Rozaire, place de ses ancêtres, le même jour desdits mois et an avec les cérémonies ordinaires en présence de Mers ses parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : Sarazin de Germainvillier, d'Aigremont, Provencher, Devidrange de Larocque, de Thumery, C Callet Chanoine, Delisle (?), J Ferrer curé de Graffigny

(Page 104, 54/172)

Anne, fille légitime de **Christophe Renaut** et de **Marguerite Richier** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-neuf août mil sept cent quarante-neuf et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Collin qui a signé avec ledit Christophe Renaut et pour marraine Anne Richier, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Collin, J Ferrer curé

Marie Magdeleine, fille légitime de **Joseph Brachard** et de **Marie Lacroix** son épouse, est née le douze septembre mil sept cent quarante-neuf sur les deux heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Brachard qui a signé et pour marraine Magdeleine (aucun patronyme) qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Brachard, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le quatorze septembre, est décédé en cette paroisse **Joseph Laurent**, âgé de vingt-quatre ans, à dix heures du soir, après avoir reçu tous les sacrements ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette église le quinze desdits mois et an, avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : Claude Laurent, F Laurent, C Marchal, J Ferrer curé

(Page 105, 53^{ème} feuillet, 54/172)

Jean, fils légitime de **François Laurent** et de **Jeanne Soyer** son épouse est né le dix-huit de septembre mil sept cent quarante-neuf à minuit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Richier, qui a signé, et pour marraine Jeanne Soyer qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Richier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt septembre, est décédé en cette paroisse à trois heures après midi **Nicolas Cartier**, manouvrier, âgé d'environ quarante-cinq ans, après avoir été confessé et muni du sacrement de l'extrême onction, mais n'ayant pas été en cas de recevoir le viatique ; son corps a été enterré le vingt et un desdits mois et an dans le cimetière de ladite église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : J Brachard, F Collot, C Renaut, C Laumont, C Morgue, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le six octobre, est décédé à dix heures du soir **Nicolas Joli**, fils de **Louis Joli** et de **Gabrielle Chevalier**, âgé de quatre ans, son corps a été enterré dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : Louis Jolly, Renaut, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le neuf octobre, est décédée en cette paroisse **Marguerite Joli**, fille de **Louis Joli** et de **Gabrielle Chevalier** ; son corps a été enterré (Page 106, 55/172) le dix desdits mois et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés. (L'enfant, née le 25 septembre 1742 avait 7 ans)

A signé : J Ferrer curé

Antoine Joseph, fils légitime du sieur **Nicolas Collin**, régent, et de **Jeanne Noirot** son épouse, est né le onze octobre mil sept cent quarante-neuf vers les onze heures du matin et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Antoine Joseph Quentin représenté par son père qui a signé, et pour marraine Anne Barbe Quentin qui a aussi signé.

Ont signé : Antoine Joseph Quentin, Anne Barbe Quentin, N Collin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le quatorze octobre, est décédé en cette paroisse **Claude Martin**, fils de **Jean Martin** et de **Barbe Vaillant**, âgé de cinq ans ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette église le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : Martin, Vaillant, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le quatorze octobre, est décédé en cette paroisse **Antoine Joseph Collin**, fils de **Nicolas Collin** et de **Jeanne Noirot**, âgé de trois jours ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette église le même jour, avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : N Collin, Michel, J Ferrer curé

(Page 107, 54^{ème} feuillet, 55/172)

L'an mil sept cent quarante-neuf, le seize octobre, est décédée en cette paroisse **Catherine Royer**, veuve de **Jean Collin**, âgée d'environ soixante-quinze ans après avoir reçu tous les sacrements ; son corps a été enterré le dix-sept desdits mois et ans dans le cimetière de cette église en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : François Douel, Martin, C Collin, Joseph Rouyer, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le dix-huit octobre, est décédée en cette paroisse à cinq heures du soir **Catherine Chevalier**, fille de **Joseph Chevalier** et de **Barbe Cuny**, âgée de quatre ans ; son corps a été inhumé le dix-neuf desdits mois et an dans le cimetière de cette église, avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et témoins qui ont signé.

(Aucune signature)

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt et un octobre, est décédé en cette paroisse **Claude Laumont**, fils de **Claude Laumont** et de **Magdeleine Lienard**, âgé de quarante ans, après avoir reçu tous les sacrements ; il est mort à trois heures après midi ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette église le vingt-deux desdits mois et an avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : J Lienard, P Drouot, J Ferrer curé

(Page 108, 56/172)

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt-six octobre, est décédée à trois heures de l'après-midi dans la quinzième année de son âge, **Marguerite Collin**, fille de **Christophe Collin**, laboureur, et **d'Anne Diez**, après avoir reçu tous les sacrements ; son corps a été enterré le vingt-sept desdits mois et an dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Martin, JC Guillery, J Collin, François Douel, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt-neuf octobre, est décédée en cette paroisse à deux heures après midi environ, dans sa cinquante-huitième année, après avoir reçu tous les sacrements, **Françoise Quentin**, femme à **Nicolas Pissotte**, laboureur ; son corps a été enterré le trente desdits mois et an dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Quentin, Quentin, (signature illisible), N Mercier, J ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le sept novembre, est décédée en cette paroisse à quatre heures du matin environ, dans sa cinquante-sixième année, après avoir reçu tous les sacrements, **Anne Bailly**, femme à **Joseph Vigneron**, manouvrier ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette église le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Maratin (?), M Lacroix, J Ferrer curé

(Page 109, 55^{ème} feuillet, 56/172)

L'an mil sept cent quarante-neuf, le huit novembre, est décédé dans cette paroisse vers les quatre heures du matin, dans sa première année, **Michel Martin**, fils de **Jean Martin**,

couvreur, et de **Barbe Vaillant** ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le même jour, avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Martin, M Lacroix, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le huit novembre, **Joseph Quentin** et **Marie Marchal**, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi soussigné prêtre et curé de Graffigny en présence des témoins soussignés.

Ont signé : C Quentin, Joseph Quantin, F Marchal, C Quentin, J Marchal, J Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le quatorze de novembre, est décédée en cette paroisse dans sa septième année **Anne Martin**, fille de **Jean Martin**, laboureur et de **Catherine Lienard** ; son corps a été enterré le quinze desdits mois et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

A signé : Ferrer curé

(Page 110, 57/172)

L'an mil sept cent quarante-neuf, le dix-huitième jour de novembre, après avoir ci-devant publié trois bans à mes messes paroissiales, savoir le premier le dimanche neuf, le mardi fête de St Martin onze, et le dimanche seize desdits mois et an entre **Joseph Quentin**, fils de **Claude Quentin**, laboureur, et de défunte **Claudette Tetevoid** ses père et mère d'une part, et **Marie Marchal**, fille de **François Marchal** laboureur et de **Marie Reine**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni qu'il s'y soit trouvé aucun empêchement légitime autre que celui de consanguinité sur lequel ils ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque de Toul le quatre de novembre de la présente année, laquelle a été par eux exhibée, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence des deux pères qui ont signé avec ledit Joseph Quentin seulement, ladite Marie Marchal ayant déclaré ne savoir signer, et de Dominique Vannel, oncle, et de Jean Marchall, de Claude Quentin, de Joseph Picaudé.

Ont signé : Joseph Quentin, F Marchal, C Quentin, C Quentin, J Marchal, D Vanel, J Picaudé, J Ferrer curé

(Page 111, 56^{ème} feuillet, 57/172)

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt-quatre novembre, est décédée dans cette paroisse dans sa seizième année, après avoir reçu l'extrême onction, **Barbe Collot**, fille de **François Collot**, maçon, et de défunte **Anne Chevalier** ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : F Collot, E Magdeleine, J ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt-six novembre, est décédée dans cette paroisse à dix heures du soir, dans la soixantième année de son âge ou environ, après avoir reçu tous les sacrements, **Françoise Adaim**, femme de **Jean Chevallier** maçon ; son corps a été enterré le

lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Jean Chevallier, Michel, Ferrer curé

L'an mil sept cent quarante-neuf, le quatorze décembre, Joseph Verdet a acheté une place, et Jean Baptiste Gillot le fils, et Nicolas Mouzon ont acheté et payé chacun une place dans le second ban, à main gauche derrière celui de Messire de Vidrange, proche la sacristie, et en ont fait le paiement entre les mains des marguilliers actuels : Claude Quentin et Claude Laumont qui ont signé avec moi ; ledit paiement a été de cinq francs.

Ont signé : J Ferrer curé, C Quentin, C Laumont

Dernier acte du présent registre

(Page 112, 58/172) : Page vierge

(Page 113, 57^{ème} feuillet, 58/172)

Pièce 353 cotée CLVI

Registre des baptêmes mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour les années 1749, 1750

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt-six décembre, **Jean Donnet**, fils de **Nicolas Donnet** et **d'Anne Roussel**, ses père et mère de la paroisse de Vrécourt d'une part, et **Jeanne Guéneau**, fille de défunt **Blaise Guéneau** et de **Marguerite Gillot** (?) ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, f Feuillette, prêtre cordelier de la maison de Neufchâteau, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé, la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Donnet, F Richier, F Gillot, (signature illisible), Feuillette, cordelier

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt-sept décembre, **Eloph Collin**, fils de **Philippe Collin** et **d'Elisabeth François**, ses père et mère de la paroisse de Nijon d'une part, et **Elisabeth Mercier**, fille de **Michel Mercier** et de **Marie Brenel** ses père et mère de cette (Page 114, 59/172) paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, f Feuillette, prêtre cordelier de la maison du Neufchâteau pour l'absence du sieur curé en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et les fiancés

Ont signé : Eloph Collin, Elisabeth Mercier, Collin, M Mercier, Regnault, J Mercier, (signature illisible), Feuillette cordelier

L'an mil sept cent quarante (neuf), le vingt-sept décembre, **François Collot**, fils de **François Collot** et de défunte **Anne Chevallier**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Marie Brenel**, fille de défunt **Pierre Brenel** et **d'Anne reine** ses père et mère aussi de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, f Feuillette, prêtre cordelier de la maison du Neufchâteau, pour l'absence du

sieur curé, en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer. Et à l'instant, le fiancé a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Collot, Pierre Reine, G Regnault, (deux signatures illisibles), f Feuillette cordelier

(Page 115, 58^{ème} feuillet, 59/172)

L'an mil sept cent quarante-neuf, le vingt-sept décembre, **Jean Rouyer**, fils de **Joseph Rouyer** et de défunte **Anne Gonin** ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Marie Anne Michaux**, fille de défunt **Claude Michaux** et d'**Anne Vigneron**, ses père et mère, aussi de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, f Feuillette, prêtre cordelier de la maison du Neufchâteau pour l'absence du sieur curé en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Rouyer, Jean Rouyer, Quentin, C Laumont, J Mercier, f Feuillette cordelier

L'an mil sept cent cinquante, le trois janvier, **Nicolas Renaut**, fils de **Gabriel Renaut** et d'**Elisabeth Brenel**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Marie Margueron**, fille de défunt **Nicolas Margueron** et d'**Anne Guichard**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier (Page 116, 60/172) ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, f Feuillette, prêtre cordelier de la maison du Neufchâteau en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Regnault, G Regnault, F Thué, Ni Mercier, f Feuillette cordelier

L'an mil sept cent cinquante, le cinq janvier, **Claude Rainier** (?) fils des défunts **Pierre Rainier** (?) et **Françoise Mustier**, ses père et mère de la paroisse de St Thiébaud d'une part, et **Catherine Geny**, fille du défunt **Claude Geny** et de **Marguerite Gonin** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, f Richard, prêtre cordelier de la maison du Neufchâteau en l'absence du sieur curé, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Rainer (?), C Collot, C Laumont, Richard

L'an mil sept cent cinquante, le sept janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche vingt-huit décembre, le jour de la circoncision premier janvier et le dimanche suivant, entre **Jean Donet**, fils de **Nicolas Donet** et de défunte **Anne Roussel**, ses père et mère de la paroisse de Vrécourt d'une part, et **Jeanne Guenaut**, fille de défunt **Claude Guenaut** et de **Marguerite Gillot**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication (Page 117, 59^{ème} feuillet, 60/172) ayant été faite à Vrécourt suivant qu'il conste par le certificat du sieur Tanron, vicaire dudit Vrécourt en date du six janvier mil sept cent cinquante, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, je, f Richard, prêtre cordelier de la maison du Neufchâteau, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites en présence

des parents et témoins qui ont signé avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Donnet, F Gillot, J Martin, F Mahalin, F Richier, Richard cordelier

L'an mil sept cent cinquante, le sept janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche vingt-huit décembre, le jour de la circoncision premier janvier et le dimanche suivant entre **François Collot**, fils de **François Collot** et de défunte **Anne Chevallier**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Marie Brenel**, fille de défunt **Pierre Brenel** et d'**Anne Reine**, ses père et mère, aussi de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Joseph Henry, prêtre vicaire de Malaincourt, pour l'absence du sieur curé, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins (Page 118, 61/172) qui ont signé avec nous ; les mariés ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Collot, M Mercier, G Regnault, Pierre Reine, F Verdet, E Magdelaine, Henry vic

L'an mil sept cent cinquante, le sept janvier est né pendant la nuit **Nicolas Larcher**, fils légitime de **Florentin Larcher** et de **Marguerite Giroudot**, son épouse ; a été baptisé le même jour, il a eu pour parrain Nicolas Renaut qui a signé avec ledit Florentin Larcher, et pour marraine Marianne Picaudé.

A signé : Richard cordelier

L'an mil sept cent cinquante, le treize janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le dimanche dans (mot illisible) de Noël, le dimanche suivant et le jour des rois, entre **Jean Royer**, fils de **Joseph Royer** et de défunte **Anne Gouin** ses père et mère d'une part, et **Marianne Michaut**, fille de défunt **Claude Michaut** et d'**Anne Vignerou**, ses père et mère, tous de cette paroisse sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement, je, père Richard, religieux cordelier, du consentement du sieur curé, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence de Joseph Quentin, Joseph Royer, Jean Mercier et de Claude Laumont qui ont signé avec moi et ledit marié.

Ont signé : Jean Rouyer, Joseph Rouyer, Quentin, C Laumont, J Mercier, J Richard cordelier

(Page 119, 60^{ème} feuillet, 61/172)

L'an mil sept cent cinquante, le treize janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le dimanche dans (mot illisible) de Noël, le dimanche suivant et le jour des Rois, entre **Eloph Collin**, fils de **Philippe Collin** et d'**Elisabeth François**, ses père et mère de la paroisse de Nijon d'une part, et **Elisabeth Mercier**, fille de **Michel Mercier** et de défunte **Marie Brenel**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication ayant été faite dans la paroisse de Nijon comme il conste par le certificat du sieur Guillaime, curé, en date du treize janvier de ladite année, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je prêtre et curé de Graffigny soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence de Michel Mercier père, Gabriel Renaut l'oncle et curateur, de Nicolas Collin frère de Jean Mercier qui ont signé avec moi et les mariés.

Ont signé : Elisabeth Mercier, Elophé Collin, M Mercier, N Collin, G Regnault, J Mercier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le dix-huit janvier, est décédé en cette paroisse, à neuf heures du soir après avoir reçu tous les sacrements, dans sa soixante-cinquième année, **François Vaillant**, chapelier ; son corps a été enterré le dix-neuf desdits mois et an dans le cimetière de cette église, avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : C Vaillant, Martin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le vingt et un janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le jour des Rois et les deux dimanches suivants, (Page 120, 62/172) entre **Nicolas Renaut**, fils majeur de **Gabriel Renaut** et d'**Elisabeth Brenel** ses père et mère d'une part, et **Marie Margueron**, fille de défunt **Nicolas Margueron** et d'**Anne Guichard**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence de Gabriel Renaut père, François Le Chambre, de Michel Mercier, de François Brenel, qui ont signé avec moi et ledit Nicolas Renaut ; ladite Marie Margueron a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Regnault, G Regnault, F Lechan (?), M Mercier, F Brenel, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le vingt et un janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le jour des Rois et les deux dimanches suivants, entre **Claude Ravier**, fils du défunt **Jean Ravier** et de **Françoise Nuncel** (en fait certainement **Mustel**), ses père et mère de la paroisse de Saint Thiébaud d'une part, et **Catherine Geny**, fille de défunt **Claude Geny** et de **Marguerite Gonin** (Page 121, 61^{ème} feuillet, 62/172) ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication ayant été faite dans la paroisse de St Thiébaud selon le certificat du sieur Grisard, curé, en date du vingt janvier de la présente année, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence de Charles Collin, de Jean Baptiste Geny, de Joseph Mustel, de Claude Laumont et François Collot et Nicolas Collin qui ont signé avec moi et ledit Claude Ravier ; ladite Catherine Geny a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Ravier, C Collot, JB Geni, J Mustel, C Laumont, F Collot, (une signature illisible), J Ferrer curé

Antoine Joseph, fils légitime de **Charles Mora** et de **Françoise Pissotte** son épouse est né la nuit du vingt-huit janvier mil sept cent cinquante et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin et pour marraine Rose Quentin qui ont signé avec ledit Charles Mora.

Ont signé : Rose Quentin, Nicolas Quentin, J Ferrer curé

(Page 122, 63/172)

Claude, fils légitime de **Claude Royer** et de **Jeanne Richier** son épouse est né le sept février mil sept cent cinquante, à une heure après minuit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Diez qui a signé et pour marraine Marie Catherine Blanchet qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Diez, J Ferrer curé

Marianne, fille légitime de **Toussaint Dufer** et de **Marguerite Reine** est née le quatorze février mil sept cent cinquante à six heures du matin, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Dufer qui n'a pu signer pour n'en avoir usage non plus que le père de l'enfant, et pour marraine Marianne Reine qui a signé.

Ont signé : Marie Anne Reine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le quatorze février, est décédé en cette paroisse à une heure du matin, dans la soixante-cinquième année de son âge, muni de tous les sacrements, **Nicolas Picaudé**, laboureur ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Michel Picaudé, M Picaudez, J Moura, N Guillery, N Rouyer, J Ferrer curé

(Page 123, 62^{ème} feuillet, 63/172)

Jean Baptiste, fils légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** son épouse est né le vingt-cinq février mil sept cent cinquante à sept heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Barbier et pour marraine Marguerite Reine, qui ont signé avec ledit Nicolas Gaudé.

Ont signé : Joseph Barbier, Marguerite Reine, N Gaudé, J Ferrer curé

Marguerite Charlotte, fille légitime du sieur **Antoine Joseph Quentin**, notaire royal, et de Delle **Marie Catherine Bourgon** son épouse est née le deux mars mil sept cent cinquante et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain messire Jacques Laurent de Vernerey de Moncourt, un clerc tonsuré du diocèse de Toul et pour marraine Delle Marguerite Charlotte Thierry de Lacour, lesquels ont signé avec moi.

Ont signé : Quentin, de Vernerey, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le trois mars, est décédée en cette paroisse, à vingt heures du soir après avoir reçu l'extrême onction **Barbe Gillot**, fille sourde et muette de naissance, âgée d'environ soixante-dix ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : N Martin, JB Gillot, Michel, J Ferrer curé

(Page 124, 64/172)

Anne, fille légitime de **François Diez** et de **Marianne Brenel** son épouse est née le neuf mars mil sept cent cinquante vers les six heures du matin et a été baptisée le même jour, elle a eu pour parrain François Brenel représenté par son frère et pour marraine Marguerite Quentin qui ont signé avec moi et ledit Diez.

Ont signé : Brenel, Marguerite Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le dix de mars, est décédé en cette paroisse **Jean Baptiste Gaudé**, âgé d'environ seize jours ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : J Gaudé, Joseph Barbier, J Ferrer curé

Claude, fils légitime de **Jean Renaut** et de **Nicole Jailli** son épouse est né le quinze mars mil sept cent cinquante pendant la nuit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Guillemain et pour marraine Marguerite Jailli qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Guilmin, J Ferrer curé

Marie Anne, fille légitime de **François Reine** et de **Barbe Pissotte** son épouse est née la nuit du quinze au seize mars mil sept cent cinquante, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Caillet et pour marraine Marianne Picaudé qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Caillet, J Ferrer curé

(Page 125, 63^{ème} feuillet, 64/172)

L'an mil sept cent cinquante, le vingt et un mars, **Jean Picaudé**, veuf d'**Anne Quentin**, et **Anne Martin**, fille majeure de défunt **François Martin** et de défunte **Elisabeth Thiébaud**, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, curé soussigné, en présence de Nicolas Pissotte, François Quentin, Joseph Picaudé et Pierre Quentin qui ont signé avec moi et ledit Picaudé, ladite Anne Martin ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Picaudé, N Pissotte, Pierre Quentin, J Picaudé, L Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le trentième jour du mois de mars, Jean Simon a donné cinq francs pour une place de l'église dans le troisième ban proche de la sacristie, et pareille somme pour une place pour son épouse dans le troisième ban en delà du bénitier, en entrant à main gauche. Fait les jours et ans susdits en présence de Claude Quentin et de Claude Laumont marguilliers.

Ont signé : C Quentin, C Laumont, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le premier avril, est décédé en cette paroisse dans sa soixante-cinquième année, sur les cinq heures du soir, après avoir reçu tous les sacrements, **Claude Blanchon**, pâtre ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : C Rouyer, Joseph Rouyer, J Ferrer curé

(Page 126, 65/172)

L'an mil sept cent cinquante, le quatorze avril, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de mes messes paroissiales, savoir le dimanche des Rameaux, de Pâques et de Quasimodo, entre **Jean Picaudé**, veuf d'**Anne Quentin** d'une part, et **Anne Martin**, fille majeure des défunts **François Martin** et **Elisabeth Thiébaud**, ses père et mère, tous deux de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication ayant été faite à Malaincourt où est née ladite Anne Martin, suivant la lettre du sieur Henry en date du douze avril, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre et curé de Graffigny, leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence de Nicolas Pissotte, Claude Quentin, Jacques Thiébaud, Joseph Picaudé et François Quentin qui ont signé avec moi et ledit Picaudé ; ladite Anne Martin a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Picaudé, N Pissotte, J Thiébaud, J Picaudé, C Quentin, Marchal, L Quentin, J Ferrer curé de Graffigny

Claude Nicolas, fils légitime de **Nicolas Collin** et de **Magdeleine Cuny** (?) son épouse, est né le seize avril mil sept cent cinquante, sur le soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Claude Laumont et pour marraine Magdeleine Chevalier présentée par sa mère ; lesquels ont signé avec moi et ledit Nicolas Collin.

Ont signé : Magdeleine Chevallier, Laumont, Nicolas Colain, J Ferrer curé

(Page 127, 64^{ème} feuillet, 65/172)

L'an mil sept cent cinquante, le six mai, est décédée en cette paroisse dans sa soixante-quatorzième année après avoir reçu les sacrements **Claudette Maladier**, veuve de **Joseph Chevalier**, son corps a été enterré le sept dudit mois et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Louis Joly, A Chevallier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le six mai, est décédé en cette paroisse à six heures du soir, dans l'onzième année de son âge, après avoir été confessé et reçu l'extrême onction, **Joseph Mathieu**, fils de **Charles Mathieu** et de **Françoise Drouin** ; son corps a été enterré le sept desdits mois et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : C Mathieu, Michel, J Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Nicolas Reine** et d'**Anne Quentin** son épouse est né le dix mai mil sept cent cinquante à cinq heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Verdet et pour marraine Marguerite Gillot qui ont signé avec ledit Pierre Reine.

Ont signé : N Reine, J Verdet, Margue Gillo, J Ferrer curé

François, fils légitime de **Jean Picaudé** et d'**Anne Martin** (prénommée **Marie** par ailleurs) son épouse est né le dix-neuf mai mil sept cent cinquante et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Quentin, et pour marraine Marie Jeanne Quentin, représentés par leurs mères qui ont signé avec ledit Picaudé.

Ont signé : Jeanne Le Bœuf, François Quentin, Picaudé, J Ferrer curé

(Page 128, 66/172)

L'an mil sept cent cinquante, le dix-neuf mai, est décédé en cette paroisse **Jean Baptiste**, fils de **Joseph Lirobac** (lire **Lichtobach**) et d'**Anne Mathieu**, âgé de quinze mois ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : N Chevallier, C Michel, Chevallier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le vingt-cinquième jour du mois de mai, Messire **Marcel de Vernerey de Moncourt**, écuyer, veuf de Dame **Jeanne de Lescarnelot**, et Demoiselle **Marguerite Agnès de Mance**, fille majeure de défunt Messire **Claude de Mance** et de Demoiselle **Marianne de Lescarnelot** ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble ; leurs fiançailles se sont faites après la publication du ban qu'ils ont eu, et seulement le jour précédant la célébration de leur mariage, le jour suivant, la permission à eux accordée par Monsieur Tenty (?), prêtre licencié en droit, chanoine et archidiacre de l'église

cathédrale de Toul, vicaire général et official du diocèse, en date di dix-neuf mai mil sept cent cinquante et à nous exhibée et restée entre nos mains ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre et curé de Graffigny soussigné, en présence de Messieurs les parents et amis qui ont signé avec moi et les fiancés.

Ont signé : de Vernerey de Moncourt, M de Mance, Quentin, de Thumery, de Thumery de Soulaucourt, de Vernerey, de Vidrange de... (Illisible), J Ferrer curé

(Page 129, 65^{ème} feuillet, 66/172)

L'an mil sept cent cinquante, le vingt-sixième jour du mois de mai, après avoir ci-devant publié un ban le jour de la Ste Trinité entre Messire **Marcel de Vernerey de Moncourt**, écuyer, veuf de défunte Dame **Jeanne de Lescarnelot** d'une part, et Demoiselle **Marguerite Agnès de Mance**, fille majeure de défunt Messire **Claude de Mance** et de Demoiselle **Marianne de Lescarnelot**, ses père et mère d'autre part, tous de cette paroisse, sans qu'il y ait eu aucune opposition ou qu'il s'y soit trouvé aucun autre empêchement légitime autre que celui d'affinité au second degré sur lequel ils ont obtenu dispense de N.S.P. le Pape Benoit XIV, laquelle a été fulminée par Monsieur Tenti (?) vicaire général et official de Toul le dix-neuf mai de la présente année, selon la sentence de fulmination qui m'a été par eux exhibée et restée entre mes mains, je soussigné prêtre curé de Graffigny, en conséquence de la dispense des deux autres bans accordée par ledit official le jour ci-dessus, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de Messieurs de Moncourt fils, de Vidrange, de Thumery et le sieur Quentin, lesquels ont signé avec moi et lesdits épousés.

Ont signé : de Vernerey de Moncourt, N de Mance, de Vidrange de La... (Illisible), de Thumery, de Thumery de Soulaucourt, de Vernerey, Quentin, Ferrer curé

Marie Reine, fille légitime de **Joseph Reine** et de **Jeanne Fallot** son épouse, est née le vingt-six mai mil sept cent cinquante et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Messire Marcel de Vernerey et pour marraine Demoiselle Marianne de Mance qui ont signé avec ledit Reine.

Ont signé : de Mance, de Vernerey de Moncourt, J Ferrer curé

(Page 130, 67/172)

Marie Anne, fille légitime de **Nicolas Petit** et de **Marianne Richier** son épouse est née le premier juin mil sept cent cinquante, à la pointe du jour, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Richier qui a signé avec ledit Nicolas Petit et pour marraine Marianne Picaudé qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Richier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le deux juin, est décédé vers les cinq heures du matin **Joseph Reine**, fils de **Nicolas Reine** de Chemin et **d'Anne Quentin**, âgé de vingt-deux jours ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette église le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : N Reine, J Verdet, J Ferrer curé

Marie Magdeleine, fille légitime de **Joseph Quentin** et de **Marie Magdeleine Mougeon** est née le quatre juin mil sept cent cinquante vers minuit et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Mougeon et pour marraine Marguerite Gillot qui ont signé avec ledit Joseph Quentin.

Ont signé : N Mougeot, Marguerite Gillot, J Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le quatre juin, est décédé en cette paroisse un enfant de **Jean Picaudé** et **d'Anne Martin** âgé de quinze jours ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette église le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des témoins soussignés. (il s'agit de **François Picaudé** né le 19 mai 1750)

Ont signé : J Picaudé, J Ferrer curé

Marianne, fille légitime de **Nicolas Douel** et de **Marguerite Guillaume** son épouse est née le cinq juin (Page 131, 66^{ème} feuillet, 67/172) mil sept cent cinquante et a été baptisé le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Guillery et pour marraine Marianne Douel qui ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Douel, J Ferrer curé

Ladite **Marianne Douel** est décédée le douze du même mois de ladite année (12 juin 1750) et son corps a été enterré dans le cimetière le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Nicolas Douel, J Ferrer curé

Barbe, fille légitime de **Jean Mercier** et de **Jeanne Saumier** (lire **Fournier**) son épouse, est née la nuit du cinq juillet mil sept cent cinquante et a été baptisée de même ; elle a eu pour parrain Jean Michaux qui a signé et pour marraine Barbe Maitre qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J Michaux, J Mercier, J Ferrer curé

Claude, fils légitime de **Pierre Maitre** et **d'Anne Lienard** son épouse, est né le huit juillet mil sept cent cinquante et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Pierre Martin qui a signé avec ledit Pierre Maitre, et pour marraine Jeanne Maitre qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : P Martin, J Ferrer curé

Michel, fils légitime de **Nicolas Morel** et **d'Anne Maitre** son épouse, est né le huit juillet mil sept cent cinquante et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Michel Lacroix et pour marraine Marie Geny qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : M Lacroix, J Ferrer curé

(Page 132, 68/172)

L'an mil sept cent cinquante, le premier jour d'août, est décédé à Chemin **Joseph Quentin**, laboureur, mari de **Marie Marchal**, sur les dix heures du soir, tué d'un coup de tonnerre qui néanmoins lui a laissé assez de temps pour recevoir les sacrements de pénitence et d'extrême onction ; il était âgé d'environ vingt-sept ans ; son corps a été enterré le deux desdits mois et an dans le cimetière de cette église en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : D Vanel, Pierre Quentin (?), C Quentin, F Marchal, J Ferrer curé

Marianne, fille légitime de **Joseph Gillot**, fondateur de cloches, et **d'Anne Barbe Caillet** et d'Anne Barbe Caillet son épouse est née le vingt-sept septembre mil sept cent cinquante et a été baptisée le même jour, elle a eu comme parrain Antoine Caillet et pour marraine Marie BreLOT, épouse de François Quentin, fondateur qui ont signé.

Ont signé : Marie BeurLOT, A Caillet, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le vingt-neuf septembre, est décédé en cette paroisse, âgé d'environ vingt-trois ans, Messire **Jacques Laurent de Vernerey de Moncourt**, fils de Messire **Marcel de Vernerey** et de Dame **Jeanne de Lescarnelot** défunte, après avoir reçu tous les sacrements ; son corps a été enterré dans cette église le même jour avec les cérémonies ordinaires, en présence de Messieurs ses parents et amis soussignés.

Ont signé : Michel, J Ferrer curé

(Page 133, 67^{ème} feuillet, 68/172)

Pièce 392 cotée CLV

Suite des registres pour la paroisse de Graffigny et Chemin pour les baptêmes, mariages et mortuaires de l'année mil sept cent cinquante.

Claude François, fils légitime de **Claude François Quentin**, (prénomme **François** par ailleurs) fondateur de cloches et de **Jeanne Le Bœuf** son épouse est né le deux octobre mil sept cent cinquante sur les neuf heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude François Quentin, et pour marraine Anne Barbe Quentin qui ont signé avec moi.

Ont signé : Claude François Quentin, Anne Barbe Quentin, J Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Nicolas Renaut** et de **Marie Margueron** son épouse est né le huit octobre mil sept cent cinquante et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Gabriel Joseph Renaut et pour marraine Marguerite Margueron qui ont signé avec ledit Nicolas Renaut.

Ont signé : GJ Regnault, M Margueron, N Regnault, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le huit octobre, est décédé en cette paroisse, âgé d'environ soixante-cinq ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Nicolas Richier**, garçon (Page 134, 69/172) Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : Jean Richier, F Richier, C Rouyer, C Renaut, J Ferrer curé

Nicolas, fils légitime de **Jean Martin**, recouvreur, et de **Barbe Vaillant** son épouse, est né la nuit du dix octobre mil sept cent cinquante et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Lacroix et pour marraine Marie (un blanc) qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le dix octobre, est décédée en cette paroisse **Anne Masson**, fille de **François Masson** et de **Marguerite Richard**, âgée de seize mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : François Masson, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le quatorze octobre, est décédé dans cette paroisse **Claude**, fils de **Pierre Maitre** et **d'Anne Lienard** son épouse âgé d'environ trois mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

A signé : J Ferrer curé

(Page 135, 68^{ème} feuillet, 69/172)

Marie, fille légitime de **Joseph Chevalier** et de **Barbe Cuny** son épouse est née le quinze octobre mil sept cent cinquante et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Chevalier qui a signé et pour marraine Marie Martin qui a dit n'en avoir l'usage.

Ont signé : Chevallier, J Ferrer curé

Marie-Jeanne, fille légitime de **François Collot** et de **Marie Brenel** son épouse est née le seize octobre mil sept cent cinquante sur les sept heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Brenel qui a signé et pour marraine Marie Jeanne Collot représentée par sa mère qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Brenel, J Ferrer curé

François, fils légitime de **Claude Vaillant** et de **Marie Jeanne Urion** son épouse est né le dix-sept octobre mil sept cent cinquante pendant la nuit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Ozaine et pour marraine Barbe Renaut, qui ont signé.

Ont signé : Barbe Renaut, F Ozaine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le dix-huit octobre, est décédé vers midi dans sa cinquantième année, après avoir reçu tous les sacrements, **Antoine Maitre**, veuf **d'Elisabeth Mercier** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : M Mercier, N Pissotte, Mercier, (une signature illisible), J Ferrer curé

(Page 136, 70/172)

L'an mil sept cent cinquante, le vingt-quatre octobre, est décédé en cette paroisse **Jean Chevalier**, fils de **François Chevalier** et **d'Anne Royer**, âgé de six ans ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette église le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : C Rouyer, J Chevallier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le vingt-quatre octobre, est décédée en cette paroisse sur les six heures du matin, dans la soixante-seizième année de son âge, ayant reçu tous les sacrements, **Marguerite Simon**, veuve du défunt **François Reine** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : N Reine, Pierre Reine, J Reine, A Reine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le vingt-sept octobre, **Nicolas Renaut** et **Jeanne Renaut** ont été fiancés et ont promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné en présence d'Elophé, Jean et Christophe Renaut et Antoine Mathieu.

Ont signé : Renaut, E Renaut, C Renaut, Regnault, Antone Mathieu, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le vingt-huit octobre, est décédée **Marie Jeanne Collot**, âgée de dix jours ; son corps a été mis le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Collot, Brenel, J Ferrer curé

(Page 137, 69^{ème} feuillet, 70/172)

L'an mil sept cent cinquante, le trente octobre, est décédé dans sa douzième année après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction **Nicolas Maitre** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N Morel, Nicolas Milot, Lienard, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le trente octobre est décédée dans sa quatrième année **Jeanne Gillot**, fille de **Nicolas Gillot** et de **Marie Gonin** ; son corps a été mis le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N Martin, C Collot, Antoine Joseph Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le quatre novembre, est décédé dans cette paroisse, environ dans sa quarante-septième année après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, **Nicolas Gillot**, manouvrier, mari de **Marie Gonin** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N Martin, Jean Voulquin, C Laumont, Joseph Rouyer, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le cinq novembre, est décédé en cette paroisse à minuit, dans sa cinquante-deuxième année, après avoir reçu les sacrements (Page 138, 71/172) **Pierre Reine**, laboureur, veuf de **Catherine Rouyer** ; son corps a été mis le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N Reine, Reine, A Reine, N Guillery, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le sept novembre, **Jean Richier**, fils des défunts **Thomas Richier** et **Anne Martin** ; et **Anne Picaudé**, fille de défunt **Nicolas Picaudé** et de **Catherine Guillery** se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été bénies par moi, prêtre curé, avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Richier, M Picaudé, C Renaut, N Rouyer, N Guillery, Jean Richier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le sept novembre, est décédé à Chemin sur les onze heures du matin, après avoir reçu tous les sacrements, **Pierre Petit**, laboureur, âgé de cinquante-huit ans, mari de **Claudette Hugues** ; son corps a été enterré dans le cimetière le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Nicolas Petit, Jean Hu... (?), J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le dix novembre, après avoir publié trois bans au prône de mes messes paroissiales, savoir le jour de la St Simon et St Jude et les deux dimanches suivants, entre **Nicolas Renaut**, fils **d'Elophe** (Page 139, 70^{ème} feuillet, 71/172) **Renaut** et de **Catherine Trichard**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Jeanne Renaut**, fille des défunts **Henri Renaut** et de **Barbe Mathieu** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ou empêchement que celui du troisième degré de parenté où les parties se sont trouvées, sur lequel elles ont obtenu dispense de Mr l'official de Toul en date du vingt-trois octobre mil sept cent cinquante, je soussigné prêtre curé de Graffigny, leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence d'Elophe Renaut le père, de Jean Renaut oncle, de Christophe Renaut frère, de Claude Vaillant et Antoine Mathieu, tous parents et amis qui ont signé avec moi et ledit Nicolas Renaut, ladite Jeanne Renaut ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Renaut, Regnault, E Renard, C Vaillant, Antoine Mathieu, J Ferrer curé

François, fils légitime de **Jean Simon** et de **Magdeleine Masson** est né le dix novembre mil sept cent cinquante et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Simon et pour marraine Anne Adam, représentée par sa mère Marguerite Masson qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Simon, J Ferrer curé

(Page 140, 72/172)

Marie Catherine, fille légitime de **Nicolas Collin** et de **Jeanne Noirot** son épouse est née le seize novembre mil sept cent cinquante et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Catherine Jacques qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Quentin, N Collin, J Ferrer curé

Michel, fils légitime **d'Elophe Collin** et **d'Elisabeth Mercier** son épouse est née le dix-neuf novembre mil sept cent cinquante et a été baptisée le même jour ; il a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Françoise Mahon qui ont signé.

Ont signé : M Mercier, Françoise Mahon, J Ferrer curé

Claude, fils légitime de **Claude Ravier** et de **Catherine Geny** son épouse est né le vingt-deux novembre mil sept cent cinquante et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Laumont et pour marraine Marie Geny qui a dit n'en avoir usage.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le vingt-quatre novembre, après avoir ci-devant publié un ban (en fait trois) au prône de mes messes paroissiales le dimanche huit novembre, un autre l'onze jour de St Martin, fête jusqu'après l'office et un troisième le dimanche quinze, jour de la dédicace, entre **Jean Richier**, fils des défunts **Thomas** (Page 141, 71^{ème} feuillet, 72/172) **Richier** et **Anne Martin**, ses père et mère d'une part, et **Anne Picaudé**, fille de feu **Nicolas Picaudé** et de **Catherine Guillery**, ses père et mère tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par l'Eglise, en présence de Jean Richier, Mathieu Picaudé, Nicolas Guillery,

Claude Royer, qui ont signé avec ledit Jean Richier ; ladite Anne Picaudé a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Richier, Jean Richier, C Rouyer, M Picaudé, N Guillery, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le vingt-quatre novembre, est décédé en cette paroisse dans sa vingtième année, après avoir reçu le sacrement d'extrême onction seulement, **Jean Baptiste Michaut**, fils de **Jean Michaut** défunt et de **Marianne Thué**, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : François Thuez, Jean Mercier, N Margueron, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le vingt-huit novembre à six heures du matin, est décédée subitement dans cette paroisse dans sa soixante-quinzième année ou environ, **Anne Marot**, veuve de défunt **Joseph Bonhomme** ; son corps a été enterré le lendemain dans ce cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Nicolas Bonhomme, N Bonhomme, Marot, J Ferrer curé

(Page 142, 73/172)

L'an mil sept cent cinquante, le premier décembre, est décédée dans cette paroisse, âgée d'environ quatre-vingt ans, après avoir été confessée et aussi reçu le sacrement d'extrême onction et non le viatique à cause d'une toux violente dont elle était atteinte **Charlette Richard** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le sept décembre, est décédé en cette paroisse, âgé d'environ soixante-cinq ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'eucharistie seulement, **Nicolas Royer**, manouvrier, veuf de défunte **Magdeleine Reine** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : C Rouyer, Joseph Rouyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le dix décembre, est décédée dans cette paroisse sur les trois heures après midi, dans sa soixante-dixième année ou environ, après avoir reçu tous les sacrements **Marguerite Caillet**, veuve de défunt **Pierre Royer** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : J Brachard, Joseph Rouyer, P Caillet, J Ferrer curé

(Page 143, 72^{ème} feuillet, 73/172)

Marie Magdeleine, fille légitime de **Nicolas Cuny** et de **Marie Brachard** son épouse est née le quatorze décembre mil sept cent cinquante et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Michel Lacroix et pour marraine Marie Magdeleine Brachard qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : M Lacroix, J Ferrer curé

Michel, fils légitime de **Nicolas Bonhomme** et de **Jeanne Gonguet** son épouse est né le dix-sept décembre mil sept cent cinquante et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Michel Hourant qui a signé et pour marraine Elisabeth Lechesne qui a dit n'en avoir usage.

Ont signé : Michel Hourant, Nicolas Bonhomme, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le vingt-six décembre, **Jean Marchal** et **Marie Vigneron** se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi prêtre curé soussigné en présence des dénommés ci-dessous.

Ont signé : Jean Marchal, Marie Vigneron, C Marchal, C Vigneron, (signature illisible), J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante, le dix-sept décembre, est décédé en cette paroisse **Michel Bonhomme**, âgé d'onze jours, son corps a été mis dans le cimetière le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Nicolas Bonhomme, Michel Hourant, J Ferrer curé

(Page 144, 74/172)

L'an mil sept cent cinquante, le dernier décembre, est décédée en cette paroisse **Marguerite Marchal**, femme à **Joseph Vigneron**, âgée d'environ soixante-quatre ans, après avoir été confessée, reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain de l'an mil sept cent cinquante et un dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : C Marchal, Vigneron, F Verdet, J Ferrer curé

(Page 145, 73^{ème} feuillet, 74/172)

Pièce 354 cotée CLVII

Registre des baptêmes mariages et mortuaires pour l'église de Graffigny Chemin, pour l'an mil sept cent cinquante et un par moi Joseph Ferrer, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt mon annexe.

L'an mil sept cent cinquante et un, le deux janvier, **Mathieu Picaudé** et **Barbe Marchal** se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et amis soussignés ; ladite Barbe Marchal a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Picaudé, F Marchal, C Quentin, J Marchal, C Claude, N Guillery, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le trois janvier, après avoir invité les paroissiens au prône de se trouver à l'issue des vêpres, de se trouver à la maison de cure pour faire élection de deux marguilliers de la fabrique au lieu et place de **Claude Quentin** et de **Claude Laumont** pour (Page 146, 75/172) lesdits marguilliers gérer les biens de l'église en honneur et conscience et avoir soin de la décoration et entretien de l'église ; les voix se sont réunies sur les personnes de **Michel Mercier** et de **Charles Maillard**, lesquels ont accepté et signé avec lesdits habitants (?) promettant de rendre compte au bout de trois ans et de faire profiter autant que

leur sera possible les biens de ladite fabrique, s'obligeant de prêter serment à la manière accoutumée.

Ont signé : M Mercier, C Maillard (?), Quentin, Quentin, J Quentin, C Laumont, C Quentin, C Caillet, Marchal, N Quentin, F Verdet, Jos Gillot, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, l'onzième jour de janvier, après avoir ci-devant publié au prône de mes messes paroissiales trois bans, savoir le premier le vingt-sept décembre mil sept cent cinquante, le second le jour de la circoncision et le troisième le dimanche suivant entre **Jean Marchal**, fils majeur de **Claude Marchal**, laboureur, et **d'Anne Laurent** ses père et mère d'une part, et **Marie Vigneron**, veuve de feu **Nicolas Royer**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ou qu'il se soit trouvé aucun autre empêchement légitime entre eux que celui de (Page 147, 74^{ème} feuillet, 75/172) parenté au second degré sur lequel ils ont obtenu dispense de notre St Père le Pape Benoit quatorze, laquelle a été fulminée par Monsieur Nicolas Lenry (?) prêtre licencié en droit, archidiaque et chanoine de l'église cathédrale, vicaire général et official de Toul, commissaire apostolique en cette parr (? Paroisse ?) le cinq octobre mil sept cent cinquante ; suivant le sentence de fulmination qui m'a été par eux exhibée et qui est restée entre mes mains, je soussigné prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise ; après quoi j'ai dit la messe à leur intention, le tout en présence de Claude Marchal père, de Claude Marchal frère, de Nicolas Marchal aussi frère, de Joseph Vigneron frère, et de Jean Quentin qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : J Quentin, C Marchal, Marie Vigneron, C Marchal, N Marchal, Vigneron, G Regnault, Claude Laurent, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le douze janvier, après avoir ci-devant publié aux prônes de mes messes paroissiales trois bans de mariage, savoir le trois, le six et le dix desdits mois et an entre **Mathieu Picaudé**, fils de défunt **Nicolas Picaudé** et de **Catherine** (Page 148, 76/172) **Guillery**, ses père et mère d'une part, et **Barbe Marchal**, fille de **François Marchal** et de (prénom omis) **Reine** ses père et mère tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition aucune ou empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la St Eglise, en présence de Christophe Picaudé, de François Marchal, de Claude Quentin, de Nicolas Guillery, qui ont signé avec moi et ledit Mathieu Picaudé, ladite Barbe Marchal ayant dit n'en avoir usage.

Ont signé : M Picaudé, F Marchal, C Quentin, N Guillery, J Marchal, F Verdet, M Picaudé, Claude Laurent, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le dix-sept janvier matin, **François Ozaine** et **Marie Marchal** se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi prêtre curé soussigné avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés. Le père a mis sa marque ordinaire (une croix)

Ont signé : F Ozaine, F Marchal, M Picaudé, +, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, à minuit du vingt-neuf au trente janvier (Page 149, 75^{ème} feuillet, 76/172) est décédé en cette paroisse dans sa quarante-deuxième année après avoir reçu tous les sacrements, **Claude Quentin**, fondateur de cloches, marié de **Jeanne le Bœuf** ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : C Quentin, Quentin, F Quentin, J Gillot, Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le trois février, après avoir ci-devant publié aux prônes de mes messes paroissiales durant trois dimanches consécutifs, savoir le second, le troisième et le quatrième dimanche après l'Épiphanie, trois bans de mariage entre **François Ozaine**, fils de **Claude Ozaine** et de **Marguerite Collot** ses père et mère d'une part, et **Marie Marchal**, veuve de défunt **Joseph Quentin**, tous deux de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé ni opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, après quoi j'ai dit la messe à leur intention, le tout en présence de François Marchal père, du sieur Nicolas Quentin, de François Collot, de Mathieu Picaudé qui ont signé avec moi et ledit marié, la mariée ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : F Ozaine, F Marchal, Quentin, F Collot, M Picaudé, J Ferrer curé

(Page 150, 77/172)

Nicolas, fils légitime d'**Antoine Mathieu** et d'**Elisabeth Diez** est né le quinze février mil sept cent cinquante et un vers les cinq heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Marguerite Quentin qui ont signé.

Ont signé : Marguerite Quentin, N Mouzon, Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le quatorze février est décédé en cette paroisse, dans sa quarantième année ou environ d'une léthargie, après avoir reçu seulement l'extrême onction, **Thérèse Mercier**, femme à **Laurent Thiebaut** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : L Thiebaut, Nicolas Douel, C Maillot, J Ferrer curé

Marianne, fille légitime de **Jean Rouyer** et de **Marianne Michaut** son épouse est née le vingt et un février mil sept cent cinquante et un ; elle a eu pour parrain Joseph Royer et pour marraine Marianne Michaut qui a dit ne savoir signer ; elle a été baptisée le même jour desdits mois et an.

A signé : Ferrer curé

Claude, fils légitime d'**Edme Haroué** et de **Jeanne Laurent** son épouse est né dans cette paroisse le cinq (Page 151, 76^{ème} feuillet, 77/172) mars mil sept cent cinquante et un et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Abreham et pour marraine Jeanne Haroué qui a dit ne savoir signer, de même que ledit Edmé Haroué.

Ont signé : Claude Habraham, J Ferrer curé

Marie Jeanne, fille légitime de **François Thué** et de **Barbe Vidrienne** son épouse est née l'onze mars mil sept cent cinquante et un, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Marcel Martin et pour marraine Marianne Michaut qui ont signé.

Ont signé : Marie Anne Michaux, Marcel Martin, J Ferrer curé

Marie Magdeleine, fille naturelle de **Magdeleine Royer** et de **François Blanchet**, suivant sa déclaration qui m'a été faite à l'église en présence du sieur Nicolas Quentin et d'Elophé Renaut, est née l'onze mars mil sept cent cinquante et un et a été baptisée le même jour par le sieur Nicolas Quentin, chirurgien juré qui s'est trouvé à la maison lors de l'accouchement, et qui m'a déclaré l'avoir baptisée à cause du danger de mort où se trouvait l'enfant, et les prières, exorcismes, (un mot illisible) en cérémonie du baptême ont été faites sur ladite Magdeleine le même (Page 152, 78/172) jour desdits mois et an ; elle a eu pour parrain Claude Royer et pour marraine Marie Catherine Blanchot qui a dit n'en avoir usage ; ledit François Blanchot n'ayant pu signer sa déclaration parce qu'il n'en a usage.

Ont signé : C Rouyer, Quentin, E Renaut, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, l'onze mars, est décédé en cette paroisse un enfant de **Magdeleine Royer**, fille majeure et aussi accouchée de deux ; il avait été baptisé à la maison pour cause de nécessité par le sieur Quentin chirurgien juré, comme il me l'a certifié, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence d'Hubert Broquet qui a signé avec le sieur Nicolas Quentin, chirurgien juré.

Ont signé : H Broquet, Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le treize mars, est décédé en cette paroisse à neuf heures du matin, dans ses soixante-dix ou douzièmes années, après avoir reçu tous les sacrements **Claude Gillot**, garçon manouvrier ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés

Ont signé : François Thué, N GVuillery, J Ferrer curé

Anne, fille légitime de **Claude Marchal** et de **Marguerite Quentin** son épouse, (Page 153, 77^{ème} feuillet, 78/172) est née le dix-neuf mars mil sept cent cinquante et un et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Claude Laurent et pour marraine Anne Richier qui a dit e savoir signer.

Ont signé : Claude Laurent, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le vingt et un mars, est décédée en cette paroisse **Marie Collin**, fille du sieur **Nicolas Collin** et de **Jeanne Noirot**, âgée d'environ six mois ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents soussignés.

Ont signé : N Collin, J Ferrer curé

Le second avril mil sept cent cinquante et un est décédé **Joseph**, fils de **Nicolas Renaut** et de **Marie Margueron**, âgé de cinq à six mois ; son corps a été mis dans le cimetière de cette église le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le quatre avril est (la phrase s'arrête ainsi et une place blanche avait été réservée mais n'a pas été utilisée.)

L'an mil sept cent cinquante et un, le six avril, est décédée en cette paroisse sur les dix heures du soir dans sa quarante-sixième année ou environ, après avoir reçu tous les sacrements, **Barbe Morgne**, veuve de **Nicolas Cartier** ; son corps a été mis le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

A signé : J Ferrer curé

(Page 154, 79/172)

L'an mil sept cent cinquante et un, le dix-neuf avril, est décédé durant le nuit, âgé d'environ quarante-deux ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Jean Picaudé**, laboureur demeurant à Chemin ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : J Picaudé, J Quentin, C Marchal, J Lemaitre, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le vingt avril, est décédé à Graffigny sur les neuf heures du matin, dans sa soixante-douzième année, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Nicolas Pissotte**, mari de défunte **Françoise Quentin**, laboureur : son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Quentin, Quentin, J Pissotte, C Caillet, J Marchal (une signature illisible) J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le vingt-deux avril, à une heure après midi est décédé à Graffigny, dans sa cinquantième année, après avoir reçu tous les sacrements, **Jean Reine**, laboureur, mari d'**Agathe Brenel** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : M Reine, F Reine, G Regnault, (signature illisible), J Ferrer curé

(Page 155, 78^{ème} feuillet, 79/172)

Joseph, fils légitime de **Dominique Jacquot** et de **Françoise Henry** son épouse est né à Chemin le vingt-trois avril mil sept cent cinquante et un, durant la nuit, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Verdet et pour marraine Marguerite Gillot qui ont signé.

Ont signé : J Verdet, Marguerite Gillot, J Ferrer curé

Antoine Joseph, fils légitime de **Toussaint Dufer** et de **Marguerite Reine** son épouse, est né le vingt-quatre avril mil sept cent cinquante et un et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Antoine Joseph Quentin, présenté par son père, et pour marraine Barbe Reine qui ont signé.

Ont signé : Antoine Joseph Quentin, Quentin, Barbe Reine, J Ferrer curé

Jeanne, fille légitime de **François Laurent** et de **Jeanne Soyer** son épouse est née le cinq mai mil sept cent cinquante et un, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Claude Laurent et pour marraine Marguerite Gillot, qui ont signé.

Ont signé : Claude Laurent, Marguerite Gillot, J Ferrer curé

Marie Anne, fille légitime de **Dieudonné Michel** et de **Claire Quentin** son épouse, est née le douze mai mil sept cent cinquante et un à deux heures après minuit et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Michel Lacroix et pour marraine Marie Reine, qui ont signé.

Ont signé : M Lacroix, Marie Reine, J Ferrer

(Page 156, 80/172)

L'an mil sept cent cinquante et un, le quinze mai, **Jean Pissotte** et **Marie Reine**, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé en présence des témoins soussignés.

Ont signé : Quentin, J Pissotte, Quentn, M Mercier, P Caillet, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le vingt-cinq mai, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de mes messes paroissiales, savoir le quinze, vingt et vingt-trois dudit mois, entre **Jean Pissotte**, fils des défunts **Nicolas Pissotte** et **Françoise Quentin**, ses père et mère d'une part, et **Marie reine**, fille de défunt **Jean Reine** et **d'Agathe Brenel**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement autre que celui de quatrième degré de parenté sur lequel ils ont obtenu dispense de Monseigneur en date du dix-sept dudit mois de la présente année ; je soussigné, prêtre curé de Graffigny Chemin, en conséquence de la dispense accordée par ledit seigneur en vertu de l'indul qu'il a reçu du St Père et à lui continué pour trois ans, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et amis qui se sont soussignés avec ledit Jean Pissotte et moi, ladite Reine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Quentin, J Pissotte, G Regnault, Reine, Quentin, N Reine, C Caillet, J Ferrer curé

(Page 157, 79^{ème} feuillet, 80/172)

L'an mil sept cent cinquante et un, le vingt-sept mai, est décédé dans cette paroisse après avoir reçu l'extrême onction, **Michel Thiebaut**, âgé de neuf ans, fils de **Laurent Thiebaut** et de défunte **Thérèse Mercier** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : L Thiébaut, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le dernier mai, est décédé en cette paroisse **Joseph Jacquot**, âgé d'un mois et six jours, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Dominique Jacquot, J Verdet

L'an mil sept cent cinquante et un, le premier juin sur les cinq heures du matin, est décédée dans cette paroisse, dans sa trente-neuvième année, après avoir reçu tous les sacrements, **Claire Quentin**, femme à **Dieudonné Michel**, maître d'école ; son corps a été enterré le lendemain desdits mois et an dans le cimetière de cette église en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : N Jaquez, J Quentin, Michel, Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le dix-sept juin, est décédé dans sa quatorzième année, après avoir reçu les sacrements, **Nicolas Margueron**, fils de feu **Jean Margueron** et d'**Anne Michaut** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Jean Rouyer, Quentin, N Mouzon, J Ferrer curé

(Page 158, 81/172)

Marie, fille légitime de défunt **Jean Picaudé** et d'**Anne Martin** (prénommée **Marie** par ailleurs) son épouse est née le vingt-deux juin mil sept cent cinquante et un et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Picaudé, représenté par Joseph Picaudé son oncle, et pour marraine Marie Tetevuide, qui ont dit ne savoir signer.

Ont signé : J Picaudé, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le vingt-cinq juin, sur les sept heures du matin, est décédée à Chemin, âgée d'environ soixante ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, **Catherine Desgranges**, femme à **François Mahalin**, tisserand, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Mahalien, Jos Gillot, F Gillot, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le deux juillet, est décédée à Chemin, âgée de dix jours, **Marie**, fille de feu **Jean Picaudé** et d'**Anne Martin** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Picaudé, J Ferrer curé

(Page 159, 80^{ème} feuillet, 81/172)

Marie Anne, fille légitime de **Nicolas Reine**, de Chemin, et d'**Anne Quentin** son épouse, est née le matin du vingt-sept juillet mil sept cent cinquante et un et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Gillot et pour marraine Anne Marchal qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : JB Gillot, J Ferrer curé

Marie Jeanne, fille légitime de **François Barbay** (lire **Barbier**) et de **Cécile Quentin** son épouse est née à Chemin à deux heures après midi du vingt-sept août mil sept cent cinquante et un et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Gillot et pour marraine Marie-Jeanne Gillot qui ont signé.

Ont signé : F Gillot, Marie Jeanne Gilot, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le vingt-neuf août, sur les cinq heures du soir, est décédé à Chemin, âgé d'environ quatre-vingt ans, après (Page 160, 82/172) été confessé et avoir reçu l'extrême onction **François Poirson** (un blanc) Son corps a été enterré le lendemain desdits jour et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N Quentin, François Didier, Caillet, F Quentin, (signature illisible) J Ferrer curé

Marguerite, fille légitime de **Jean Renaut** de Chemin, et de **Nicole Jaily** son épouse est née le vingt-cinq septembre mil sept cent cinquante et un et a été baptisée le lendemain desdits mois et an ; elle a eu pour parrain François Caillet et pour marraine Marguerite Gaudé qui a dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

François, fils légitime de **Jean Richier** et **d'Anne Picaudé** son épouse est né le vingt-huit septembre mil sept cent cinquante et un et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Picaudé et pour marraine Anne Richier qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : François Picaudé, Richier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le quatre octobre, est décédé **François Richier** âgé de six jours ; son corps a été mis dans le cimetière le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence de ses parents soussignés.

Ont signé : Richier, J Ferrer curé

(Page 161, 81^{ème} feuillet, 82/172)

L'an mil sept cent cinquante et un, l'onzième octobre, est décédée à Chemin sur les six heures du matin dans sa cinquante-huitième année ou environ, après avoir reçu tous les sacrements, **Cécile Quentin**, femme à **Joseph Gillot**, laboureur. Son corps a été enterré le lendemain desdits jour et an dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Jos Gillot, J Quentin, C Quentin, J Quentin, J Gillot, F Gillot

Marguerite, fille légitime de **François Ozaine** et de **Marie Marchal** est née le seize octobre mil sept cent cinquante et un et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Marchal et pour marraine Marguerite Reine, qui ont signé.

Ont signé : François Ozaine, J Marchal, Marguerite Reine

Jean, fils légitime de **Claude Royer** de Chemin et de **Jeanne Richier** son épouse est né le dix-huit octobre mil sept cent cinquante et un et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Richier, représenté par Jean Richier son père, et pour marraine Barbe Richier qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Jean Richier, (signature illisible), J Ferrer curé

(Page 162, 83/172)

Marianne, fille légitime de **Mathieu Picaudé** de Chemin et de **Barbe Marchal** son épouse est née le vingt-cinq octobre mil sept cent cinquante et un et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Marchal et pour marraine Marianne Picaudé qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J Marchal, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le dernier octobre, **Hilaire Lienard** et **Marguerite Vignerou**, mes paroissiens, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble au plus tard

dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi curé soussigné en présence des témoins soussignés avec moi et ledit Hilaire Lienard ; ladite Marguerite Vignerou a dit n'en avoir usage.

Ont signé : Lienard, Vignerou (?), Hilaire Lienard, M Vignerou (?), J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le troisième jour de novembre, sur les neuf heures du matin, est décédée à Graffigny dans sa soixante-douzième année, après avoir reçu tous les sacrements de (Page 163, 82^{ème} feuillet, 83/83) l'Eglise, Demoiselle **Marianne de Lescarnelot**, veuve de Messire **Claude de Mance**, vivant écuyer ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence de Messieurs ses parents et amis qui ont signé avec nous.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le neuf novembre, est décédée **Marguerite Ozaine**, âgée d'environ vingt-cinq jours, son corps a été mis dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Marguerite Reine, J Marchal, François Ozaine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le seize novembre, après avoir ci-devant publié trois bans, savoir le vingt-deux, le vingt-trois et le vingt-quatrième dimanche d'après la Pentecôte, entre **Hilaire Lienard**, fils de **Nicolas Lienard** et d'**Anne Picaudé**, et **Marguerite Vignerou**, fille des défunts **Pierre Vignerou** et **Marie Mitou**, tous de cette paroisse, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny (Page 164, 84/172) ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence de Nicolas Lienard père, de Mathieu Picaudé, de Claude Laumont et de Joseph Quentin qui ont signé avec moi et ledit Hilaire, ladite Marguerite ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : Hilaire Lienard, Lienard, C Laumont, M Picaudé, Quentin, J Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le vingt-six novembre, est décédé à Chemin sur les trois ou quatre heures du matin, dans sa soixante-dixième année, après avoir reçu les sacrements, **François Gillot**, mari de **Jeanne Desgranges** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires, en présence des soussignés.

Ont signé : F Gillot, F Mahalin, J Donnet, J Ferrer curé

Denis Brachard, fils légitime de **Joseph Brachard** et de **Marie Lacroix** son épouse est né la nuit du vingt-huit novembre mil sept cent cinquante et un et (Page 165, 83^{ème} feuillet, 84/172) a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Denis Brachard et pour marraine Marie Geni qui ont dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le premier décembre, le sieur **Pierre Antoine Michel**, brigadier au régiment de Fumel, compagnie d'Haupoul, et Demoiselle **Jeanne de Labadie**, tous deux majeurs, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé d'Alière,

diocèse de Besançon soussigné, le tout du consentement de Maître Joseph Ferrer, prêtre curé de Graffigny, et en présence du sieur Marcel de Vernerey de Moncourt, du sieur Nicolas Quentin, de Dieudonné Michel recteur d'école qui ont signé avec moi et lesdits fiancés.

Ont signé : Jeanne de Labadie, Pierre Antoine Michel, de Vernerey de Moncourt, Quentin, Michel, Michel curé d'Alièze, J Ferrer curé

(Page 166, 85/172)

L'an mil sept cent cinquante et un, le second jour de décembre, après avoir publié un ban, savoir le premier dimanche de l'aveugle vingt-huit novembre, entre le sieur **Pierre Antoine Michel**, brigadier au régiment de Fumel, compagnie d'Hauptoul, ci-devant en quartier d'hiver dans cette paroisse et de présent à Damblain depuis environ quatre mois, fils majeur du sieur **Antoine François Michel** et de Demoiselle **Pierrette L'homme**, ses père et mère, de la paroisse d'Alièze, diocèse de Besançon d'une part, et Demoiselle **Jeanne de Labadie**, fille majeure de Messire **Charles de Labadie** et de défunte Dame **Barbe de Bregonual** ses père et mère de cette paroisse d'autre part ; et la publication des trois bans faite dans ladite paroisse d'Alièze par Maître Jean Simon Michel, prêtre curé dudit lieu, comme il conste par son certificat du huit novembre de ladite année, légalisé par Maître Etienne François Gallois, vicaire général de l'archevêché dudit Besançon, reçu et approuvé par Monseigneur l'Evêque Comte de Toul et demeuré entre mes mains, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement autre que le refus de consentement de la part du sieur Charles de Labadie père de ladite Demoiselle, auquel elle a obvié par les usages prescrits en pareil cas par les ordonnances des souverains qui sont la sommation respectueuse qui a été faite le vingt novembre de ladite année et qui m'a été exhibée, je soussigné Maître Jean Simon Michel, prêtre curé de d'Alière et frère dudit Pierre Antoine Michel, en conséquence de la dispense des deux autres bans accordée pour ladite Jeanne de Labadie (Page 167, 84^{ème} feuillet, 85/172) par Monseigneur l'Evêque Comte de Toul le vingt-six novembre de la présente année, en conséquence pareillement de la dispense de temps défendu de l'aveugle accordée par ledit seigneur évêque de Toul en date du même jour desdits mois et an, en conséquence aussi de la permission de se marier donnée audit Pierre Antoine Michel par Mr le Marquis d'Hauptoul son capitaine en date du vingt-quatre juillet mil sept cent cinquante et un, laquelle permission a été attestée par Monsieur de Vissac, lieutenant de la compagnie en date du vingt-quatre novembre de la présente année, ai reçu sous l'agrément de Maître Joseph Ferrer prêtre curé de Graffigny le mutuel consentement de mariage desdits Pierre Antoine Michel et Jeanne de Labadie, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence de Messire Marcel de Vernerey de Moncourt, du sieur Nicolas Quentin chirurgien, de Dieudonné Michel recteur d'école du lieu, du sieur Joseph Bandel, cavalier de ladite compagnie, tous témoins qui ont signé avec moi et lesdits mariés et ledit Maître Joseph Ferrer, prêtre curé de Graffigny.

Ont signé : Pierre Antoine Michel, Jeanne de Labadie, de Vernerey de Moncourt, Quentin, Michel, Joseph Bandel, Michel curé d'Alièze, J Ferrer curé

(Page 168, 86/172)

Marianne, fille légitime de **François Marmeuse** et d'**Agathe Royer** est née le huit décembre mil sept cent cinquante et un et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph André, et pour marraine Anne Vigneron qui ont dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Jean Donné** et de **Jeanne Guenaut** est né le dix décembre mil sept cent cinquante et un et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Joseph Gillot, fondateur et pour marraine Marguerite Gillot qui ont signé.

Ont signé : Marguerite Gillot, J Gillot, J Donnet, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, l'onze décembre sur les onze heures du soir est décédée à Graffigny environ dans sa cinquantième année, munie des sacrements de l'église, **Marguerite Collot**, matrone dudit lieu, femme de **Claude Ozaine**, tonnelier ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : C Collot, Broquet, F Marchal, J Ferrer curé

(Page 169, 85^{ème} feuillet, 86/172)

Barbe, fille légitime de **Nicolas Renaut** et de **Jeanne Renaut** son épouse est née à Graffigny le matin du quatorze décembre mil sept cent cinquante et un et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Renaut son oncle et pour marraine Barbe Renaut sa tante, qui ont signé avec moi et ledit Nicolas Renaut.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le dix-huitième jour de décembre, est décédée en cette paroisse de Graffigny, sur les quatre ou cinq heures du matin, âgée d'environ cinquante ans, après avoir été confessée et avoir reçu l'extrême onction mais non le St viatique pour raison de vomissements, **Marie Didier**, femme de **François Barbier**, laboureur ; son corps a été enterré le lendemain desdits jour et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : François Didier, François Barbier (?), François Didier fils, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le vingt décembre, est décédée à Chemin, sur les sept heures du matin, âgée d'environ vingt-cinq ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Jean Donnet**, mari de **Jeanne Guenaut** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N Martin, B Gillet (?), F Gillot, J Ferrer curé

(Page 170, 87/172)

L'an mil sept cent cinquante et un, le vingt-cinq décembre, est décédée en cette paroisse **Barbe Renaut** âgée d'onze jours ; son corps a été mis dans le cimetière avec les cérémonies prescrites par l'église en présence des soussignés.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante et un, le vingt-sept décembre est décédé à Chemin sur les trois heures du matin, âgé d'environ soixante-huit ans, après avoir reçu les sacrements, **Félix Soyer**, tissier en toile veuf de défunte (un blanc) Son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N Huot, F Laurent, J Ferrer curé

(Page 171, 86^{ème} feuillet, 87/172) Page vierge

(Page 172, 88/172) : Page vierge

(Page 173, 87^{ème} feuillet, 88/172)

Pièce 355 Cotée CLVIII

Registre des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'année mil sept cent cinquante-deux par Me Joseph Ferrer, prêtre curé desdits lieux.

L'an mil sept cent cinquante-deux, le sept janvier, sur le midi ou environ, est décédé en cette paroisse, âgé de quatre-vingt ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Antoine Caillet**, mari de **Catherine Poirson**, vivant charron et tonnelier ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence de Pierre Caillet son fils, de Joseph Gillot gendre dudit Pierre Caillet et autres témoins qui ont signé.

Ont signé : P Caillet, J Gillot, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le seize janvier, **Marie Lienard**, femme de **Jean Martin** laboureur, âgée d'environ quarante ou quarante-cinq ans, de cette paroisse, a été élue dans l'assemblée des femmes à la pluralité des suffrages pour faire l'office de sage-femme, et a prêté le serment ordinaire conformément au rituel de ce diocèse en présence du sieur Quentin, chirurgien juré.

Ont signé : Quentin juré aux rapports, J Ferrer curé

(Page 174, 89/172)

Barbe, fille légitime de **François Diez** et de **Barbe Brenel** (prénommée **Marianne** par ailleurs) son épouse, de Graffigny, est née le dix-neuf janvier mil sept cent cinquante-deux et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Reine, fils de feu Nicolas Reine de Graffigny, et pour marraine Barbe Reine, fille de défunt Jean Reine, aussi de Graffigny, qui a dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le vingt-cinq janvier, après les fiançailles faites le huit dudit mois et la publication de trois bans aux prônes de mes messes paroissiales, savoir les dimanches neuf, seize et vingt-trois dudit mois de ladite année, entre **François Picaudé**, fils de défunt **Nicolas Picaudé**, vivant laboureur, et de **Catherine Guillery** ses père et mère d'une part, et **Anne Richier**, fille de défunt **Thomas Richier** et de défunte **Anne Martin**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites, en présence de Christophe Picaudé oncle, de Jean Baptiste Gillot, de Mathieu Picaudé, et de Jean Richier qui ont signé avec moi et François Picaudé, ladite Anne Richier a dit n'en avoir usage.

Ont signé : François Picaudé, JB Gillot, M Picaudez, Richier, (signature illisible), J Ferrer curé

(Page 175, 88^{ème} feuillet, 89/172)

L'an mil sept cent cinquante, le vingt-cinq janvier, après les fiançailles faites le huit dudit mois et la publication de trois bans aux prônes de mes messes paroissiales, savoir les dimanches neuf, seize et vingt-trois dudit mois de ladite année, entre **Jean Baptiste Gillot**, fils de **Jean Baptiste Gillot** et de **Marie Cuni** ses père et mère d'une part, et **Marianne Picaudé**, fille de défunt **Nicolas Picaudé**, vivant laboureur, et de **Catherine Guillery**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites en présence de Jean Baptiste Gillot père, de Claude Royer, de Mathieu Picaudé, de Jean Richier qui ont signé avec moi et ledit Gillot, ladite Marianne Picaudé a dit n'en avoir usage.

Ont signé : JB Gillot, M Picaudé, JB Gillot, C Rouyer, Richier, J Ferrer curé

Marianne, fille légitime de **Pierre Drouot**, menuisier, et **d'Anne Lienard** son épouse, de Graffigny, est née le vingt-quatre janvier mil sept cent cinquante-deux, sur les sept heures du soir, après avoir été baptisée à la maison pour raison de danger de mort ; elle a été baptisée à l'église sous condition le lendemain par moi, curé soussigné ; elle a eu pour parrain Joseph André qui a dit ne savoir signer et pour marraine Marianne Reine.

Ont signé : Marianne Reine, J Ferrer curé

(Page 176, 90/172)

Barbe, fille légitime de **François Reine** et de **Barbe Pissotte** son épouse est née le vingt-six janvier mil sept cent cinquante-deux et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Quentin, fils du sieur Antoine Joseph Quentin notaire, et pour marraine Françoise Picaudé qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Quentin, J Ferrer curé

Ce jourd'hui, trente de janvier mil sept cent cinquante-deux, par devant moi prêtre curé de Graffigny, est comparue **Anne Barbe Fallot**, fille majeure de **François Fallot** et de **Marie Vigneron**, laquelle m'a déclaré renoncer formellement au mariage prévu entre elle et **Antoine Clavillier** de la paroisse de Soulaucourt pour des raisons qu'elle déduira en temps et lieu, me priant au surplus de surseoir à la publication de ses bans ; fait audit Graffigny en présence de Me Joseph Henry, prêtre vicaire de Malaincourt, de Me Nicolas Quentin chirurgien, de Joseph Vigneron curateur de ladite fille, qui ont signé avec moi. Ladite fille ne sait signer.

Ont signé : Henry vic, Quentin, J Vigneron, J Ferrer curé

(Page 177, 89^{ème} feuillet, 90/172)

Anne Thérèse, fille légitime de **Nicolas Collin** et de **Magdeleine Cuny** son épouse, de Graffigny, est née le trente janvier mil sept cent cinquante-deux et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Messire Pierre Nicolas François de Bourgogne, chevalier, seigneur d'Hacourt, procureur général du roi au baillage du Bassigny séant à Lamarche, et pour marraine Dame Anne Thérèse Paterné, épouse de Messire Charles Henri Bernard, écuyer, seigneur du fief d'Iloud, lieutenant particulier au baillage de Bassigny séant à Bourmont qui ont signé avec moi.

Ont signé : Parterne Bernard d'Iloud, de Bourgogne, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le second février, est décédé en cette paroisse **Anne**, fille de **Nicolas Bonhomme**, âgée d'environ douze ans, après avoir été confessée et avoir reçu l'extrême onction, son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Bonhomme, N Bonhomme, J Ferrer curé

(Page 178, 91/172)

L'an mil sept cent cinquante-deux, le huit février, après les fiançailles faites le vingt-neuf janvier de ladite année, et la publication de trois bans faite aux prônes de mes messes paroissiales, savoir le trente janvier, le jour de la purification et le dimanche suivant, entre **Nicolas Deloye**, fils majeur de défunt **Félix Deloye** et **Gabrielle Duprey** ses père et mère de la paroisse de Brainville d'une part, et **Magdeleine Brachard**, fille de **Jean Brachard** et de défunte **Magdeleine Caillet**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite dans la paroisse de Brainville, suivant qu'il conste par la lettre de Maître François Estinant, curé dudit lieu en date du sept février de la présente année, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de Jean Brachard père, de Pierre Caillet, de Jean Deloye et de Pierre Duprey qui ont signé avec moi et ledit Nicolas deloye ; ladite Magdeleine a dit n'en avoir usage.

Ont signé : N Deloy, J Brachard, J Deloy, Pierre Duprez, L Caillet, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le quinze février, après les fiançailles faites le vingt-neuf janvier et (Page 179, 90^{ème} feuillet, 91/172) publication de trois bans faite aux prônes de mes messes paroissiales, savoir le dimanche (illisible) dudit janvier, le jour de la purification et le dimanche de la quinquagésime, entre **Antoine Clavillier**, sieur de planches, veuf de **Catherine Beraut**, de la paroisse de Soulaucourt d'une part, et **Anne Barbe Fallot**, fille majeure de **François Fallot** et de **Marie Vigneron**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication de trois bans faite dans la paroisse de Soulaucourt, suivant qu'il m'a apparu par le certificat de Maître Jean Baptiste Berrand (?) prêtre curé dudit Soulaucourt, échevin de la Chrétienne de Bourmont, qu'il m'a délivré en bonne forme et en papier marqué du timbre actuel en date du (un blanc) février de la présente année, sans qu'il s'y soit trouvé opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de François Fallot, de Nicolas Martin, d'Antoine Chevallier et de Joseph Fallot qui ont signé avec moi ; lesdits mariés ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Fallot, N Martin, Chevallier, (deux signatures illisibles) J Ferrer curé

(Page 180, 92/172)

L'an mil sept cent cinquante-deux, le quinze février, après les fiançailles faites le quatorze par permission de Monseigneur et la publication d'un ban seulement faite le dimanche de la quinquagésime entre **Denis Brachard**, fils de **Jean Brachard**, et de feu **Magdeleine Caillet** ses père et mère d'une part, et **Marie Magdeleine Geny**, fille de défunt **Claude Geny** et de **Marguerite Gonin**, ses père et mère tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, en

conséquence de la dispense des deux autres bans donnée par Mr l'official de Toul en date du douze dudit mois et an, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Marchal, de Pierre Caillet, de Charles Collot, de Claude Laumont qui ont signé avec moi, lesdits mariés ont dit n'en avoir usage.

Ont signé : J Brachard, C Collot, C Laumont, JB Geny, C Caillet, J Ferrer curé

(Page 181, 91^{ème} feuillet, 92 /172)

L'an mil sept cent cinquante-deux, le dix-sept février, est décédé à Chemin **François Larcher**, âgé de deux ans ; son corps a été enterré ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des témoins soussignés.

Ont signé : Florentin Larcher, Regnault, J Ferrer curé

Antoine, fils légitime de **Jean Royer** et de **Marianne Michaux** son épouse, de la paroisse de Graffigny, est né le vingt-huit février mil sept cent cinquante-deux et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Antoine Caillet et pour marraine Marguerite Verdet, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : A Caillet, Marguerit, J Ferrer curé

Michel, fils légitime de **Christophe Renaut** et de **Marguerite Richier** son épouse de Chemin est né le vingt-trois mars mil sept cent cinquante-deux et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Michel Lacroix et pour marraine Marie Richier qui a dit ne savoir signer ; ils sont tous deux de cette paroisse.

Ont signé : M Lacroix, J Ferrer curé

(Page 182, 93/172)

Jean Baptiste, fils légitime **d'Eloph Collin** et **d'Elisabeth Mercier** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-huit mars mil sept cent cinquante-deux et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Jacques de Nijon qui a signé et pour marraine Elisabeth Reine qui a dit n'en avoir usage.

Ont signé : Jean Baptiste Jacquez, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le quinze avril, **François Blanchet** et **Magdeleine Royer**, tous deux de cette paroisse et majeurs se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé soussigné, en présence des témoins soussignés avec ladite Magdeleine.

Ont signé : Magdeleine Royer, J Marchal, P Drouot, C Laumont, L Broquet, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le seize avril, est décédée âgée de dix mois, **Marie Michel**, fille de **Dieudonné Michel** et de feu **Claire Quentin** ; son corps a été le même jour enterré au cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence de son père et autres.

A signé : J Ferrer curé

Catherine, fille légitime de **Nicolas Douel** et de **Marguerite Guillaume** son épouse de Graffigny, est née le seize avril mil sept cent cinquante-deux et a été baptisée le dix-sept ; elle a eu pour parrain Michel Lacroix et pour marraine Catherine Guillaume, sa tante demeurant à Graffigny qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : M Lacroix, Nicolas Douel, Ferrer curé

(Page 183, 92^{ème} feuillet, 93/172)

L'an mil sept cent cinquante-deux, le vingt-deux avril sur le midi est décédé à Graffigny, âgé d'environ trente-huit ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **François Douel**, mari de **Marguerite Masson** ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain desdits mois et an avec les cérémonies ordinaires en présence de parents et amis soussignés.

Ont signé : Nicolas Douel, Regnault, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le second jour de mai, après les fiançailles faites et la publication de trois bans aux prônes de mes messes paroissiales, le second, troisième et quatrième dimanche après Pâques, entre **François Blanchot**, fils majeur des défunts **Claude Blanchot** et de **Catherine Royer** d'une part, et **Magdeleine Royer**, fille majeure des défunts **Nicolas Royer** et **Magdeleine Reine**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition, ni qu'il s'y soit trouvé aucun empêchement autre que celui de consanguinité au second degré sur lequel ils ont obtenu dispense de notre St père le pape, laquelle a été fulminée par Monsieur l'official de Toul le trois mars de la présente année, suivant le sentence de fulmination qui m'a été par eux exhibée, je soussigné prêtre curé de Graffigny (Page 184, 94/172) ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude Royer, de Claude Laumont, de Jean Marchal et de Dieudonné Michel recteur d'école, qui ont signé avec moi et ladite Magdeleine, ledit François a dit n'en avoir usage.

Ont signé : Magdeleine Royer, C Rouyer, J Marchal, C Laumont, Michel, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le (un blanc : l'enfant est né le 16 avril et, 12 jours plus tard, nous sommes le 28 avril ; cet acte est donc intercalé) avril est décédée en cette paroisse **Catherine Douel**, âgée de douze jours ; son corps a été mis dans le cimetière de cette église le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le huit mai, est décédée en cette paroisse, âgée d'environ quatre mois, **Marianne Drouot** ; son corps a été mis dans le cimetière de cette église le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : P Drouot, C Laumont, J Ferrer curé

(Page 185, 93^{ème} feuillet, 94/172)

Catherine, fille naturelle de **Catherine Renaut**, fille majeure de **Claude Renaut** et d'**Anne Bruot** (?) et de **Nicolas Royer**, garçon majeur, suivant sa déclaration faite en présence de Claude Vaillant et de François Thué qui ont signé avec ledit Nicolas Royer, est née le seize mai mil sept cent cinquante-deux et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean

Renaut et pour marraine Catherine Guillery qui a signé ; ledit Jean Renaut a dit n'en avoir usage ; toutes les personnes ci-dessus dénommées de la paroisse de Graffigny Chemin.

Ont signé : Catherine Guillery, N Rouyer, François Thué, C Vaillant, J Ferrer curé

François Joseph, fils naturel de **Marie Blanchet**, fille majeure de défunt **Claude Blanchet** et de feu **Catherine Rouyer**, est née le vingt et un mai mil sept cent cinquante-deux et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain François Blanchet, frère de ladite Marie, et pour marraine Jeanne Royer qui a déclaré ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

(Page 186, 95/172)

Ce jour vingt-deux mai mil sept cent cinquante-deux, sont comparus à la maison presbytérale, par devant le sieur Joseph Ferrer, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt, les confrères (?) de la confrérie du très Saint Sacrement érigée en l'église dudit Graffigny pour élire et choisir un trésorier et procureur de ladite confrérie, de même que pour choisir un receveur et procureur pour gérer les biens et revenus de la confrérie du St Rosaire, érigée en la même paroisse, après avoir été avertis au prône du jour (mot illisible) dimanche de la Pentecôte ; lesquels d'une voix unanime, ont choisi pour trésorier de la confrérie du St Sacrement **François Verdet**, laboureur demeurant à Chemin l'un des confrères et **Claude Vaillant**, lesquels présents ont accepté volontairement lesdites charges ; en conséquence nous, susdit curé, avons pris et reçu leur serment par lequel ils ont promis de bien et fidèlement, en honneur et conscience, gérer et gouverner les biens et recettes desdites confréries et ont promis d'en rendre un fidèle compte après trois années écoulées qui ont commencé au premier janvier mil sept cent cinquante-deux, et se sont soussignés avec nous et lesdits confrères et habitants et ordonné qu'il seront incessant (?) rendre compte aux anciens trésoriers.

Ont signé : Verdet, C Vaillant, Quentin, C Quentin, Quentin (?) Regnaut, Quentin, C Maillot, Michel, J Ferrer curé

(Page 187, 94^{ème} feuillet, 95/172)

Magdeleine, fille naturelle de **Magdeleine Lienard** est née le dix juin mil sept cent cinquante-deux, sur les quatre heures du soir, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Hilaire Lienard, et pour marraine Magdeleine Moirne (?) représentée par sa mère qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Hilaire Lienard, J Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Joseph Quentin** et de **Magdeleine Mougeot** son épouse, de Chemin, est né le vingt-trois juin mil sept cent cinquante-deux sur les deux heures après midi, et a été baptisée le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin, son oncle et pour marraine Marie Quentin sa cousine, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : N Quentin, Marie Quentin, J Ferrer curé

Le même jour est décédé un enfant dudit **Joseph Quentin**, après avoir été baptisé dans le sein de sa mère ; et il a été enterré le lendemain.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le vingt-sept juin, après les fiançailles faites et la publication de trois bans durant trois dimanches consécutifs aux prônes des messes paroissiales, entre **François Quentin**, veuf d'**Anne Moutenot**, et **Anne Vigneron**, fille majeure de **Joseph Vigneron** et de défunte **Marguerite Marchal** ses père et mère tous de cette paroisse, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale (Page 188, 96/172) avec les cérémonies ordinaires en présence de Nicolas Quentin, Joseph Vigneron, Jean Marchal, Hilaire Moutenot, Claude Reine, François Verdet, qui ont signé avec moi.

Ont signé : F Quentin, N Quentin, H Moutenot, F Verdet, Vigneron, Jean Marchal, C Reine, Claude Laurent, Pierron (?) vicaire

Joseph, fils légitime de **Claude Ravier** maçon et de **Catherine Geny** son épouse de cette paroisse est né le six juillet mil sept cent cinquante-deux durant la nuit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Renaut représenté par Gabriel Renaut son père, qui ont signé, et pour marraine Elisabeth Collot qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Regnaut, Regnaut, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le dix-neuf juillet, sur les cinq heures du matin, est décédé dans sa soixante-huitième année, muni de tous les sacrements, **Pierre Gonin**, veuf de **Barbe Gillot**, de Graffigny ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : C Laumont, C Collot, Joseph Rouyer, Jean Rouyer, Joseph Gillot, DC Pierron vicaire

(Page 189, 95^{ème} feuillet, 96/172)

Marie, fille légitime de **Nicolas Cuny** et de **Marie Brachard** son épouse de cette paroisse est née le vingt-troisième jour du mois de juillet de l'année mil sept cent cinquante-deux et a été baptisée le lendemain vingt-quatre du même mois ; elle a eu pour parrain Nicolas Deloy et pour marraine Marguerite Margueron qui ont signé avec moi.

Ont signé : Marguerite Margueron, N Deloy, DC Pierron vicaire

Antoine Joseph, fils légitime de **François Collot** et de **Marie Brenel** son épouse, ses père et mère de cette paroisse, est né le dix-neuvième jour du mois d'août de l'année mil sept cent cinquante-deux et a été baptisé le lendemain, vingtième du même mois ; il a eu pour parrain Antoine Joseph Brenel et pour marraine Magdeleine Magdelaine, de cette paroisse l'un et l'autre, laquelle marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Antoine Joseph Brenel, C Pierron vicaire

Jean Simon, fils légitime de **Pierre Antoine Michel**, brigadier dans le régiment de Fernelle (?), compagnie de Monsieur d'Aupoul et de Demoiselle **Jeanne de Labadie** son épouse, est né le vingt-quatre du mois d'août de l'année mil sept cent cinquante-deux, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain le sieur Jean Simon, curé de Deligre (?) représenté par le sieur Nicolas Quentin, chirurgien juré du roi, et pour marraine Demoiselle Anne du Buc de Bregonual qui ont signé avec moi.

Ont signé : Anne du Buc de Gon... (?), Quentin, Pierron vicaire

Joseph, fils légitime de **Joseph Gillot**, fondateur de cloches, et d'**Anne Caillet** son épouse, de Graffigny, est né le trois septembre mil sept cent cinquante-deux entre (Page 190, 97/172) onze heures et midi et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Caillet, son oncle, et pour marraine Marie Jeanne Quentin, sa cousine, qui ont signé avec moi et le père de l'enfant.

Ont signé : Mari Jeanne Quentin, F Caillet, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le six du mois de septembre, est décédée en cette paroisse **Magdeleine Lienard**, fille naturelle de **Magdeleine Lienard** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires ; elle était âgée d'environ trois mois, en présence des soussignés.

Ont signé : Hilaire Lienard, PC Pierron vicaire

Rose, fille légitime de **François Masson** et de **Marguerite** (un blanc : le nom de l'épouse est **Richard**) son épouse, de Graffigny, est née le dix septembre mil sept cent cinquante-deux et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Reine de Graffigny et pour marraine Demoiselle Rose Quentin qui ont signé avec moi.

Ont signé : Rose Quentin, Reine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le dix septembre, **Agathe Brenel**, veuve de **Jean Reine**, âgée d'environ quarante-huit ou cinquante ans, de la paroisse de Graffigny, a été élue dans l'assemblée des femmes convoquée à ce sujet au prône de ma messe paroissiale, à la pluralité des suffrages, pour faire office de Sage-Femme ; a prêté le serment ordinaire entre les mains de moi curé soussigné en présence du sieur Quentin Chirurgien juré.

A signé : J Ferrer curé

(Page 191, 96^{ème} feuillet, 97/172)

Joseph, fils légitime de **Joseph Chevallier** et de **Barbe Cuny** son épouse, de cette paroisse, est né le quatorze du mois de septembre de l'année mil sept cent cinquante-deux et a été baptisé le lendemain desdits jour, mois et an ; il a eu pour parrain Joseph Regnault, fils de Joseph Gabriel Regnault, et pour marraine Thérèse Jolit (?), fille de Louis Jolit (?), laquelle a déclaré ne savoir signe ; et le parrain a signé avec moi.

Ont signé : Regnault, DC Pierron vicaire

Joseph, fils légitime de **Nicolas Bonhomme** et de **Jeanne Gonguet** son épouse est né le quinzième jour du mois de septembre de l'année mil sept cent cinquante-deux et a été baptisé le lendemain desdits jours mois et an ; il a eu pour parrain Joseph Colin qui a signé avec moi et pour marraine Anne Catherine Didier qui a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : J Collin, DC Pierron vicaire

Jean, fils légitime de **Jean Richier** et d'**Anne Picaudé** son épouse, est né le premier jour d'octobre de l'année mil sept cent cinquante-deux et a été baptisé le lendemain desdits jour, mois et an ; il a eu pour parrain Jean Picaudé qui a signé avec moi et pour marraine Marie Richier, tous de cette paroisse, laquelle a déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Jean Picaudé, PC Pierron vicaire

Joseph, fils légitime de **Toussaint Dufer** et de **Marguerite Reine** son épouse est né le deuxième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent cinquante-deux, et a été baptisé le lendemain desdits jour, mois et an ; il a eu pour parrain Joseph Regnault, fils de Joseph Gabriel Regnault qui a signé avec moi et pour marraine Elisabeth Reine, fille de défunt Jean Reine, tous de cette paroisse, laquelle marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Regnault, PC Pierron vicaire

(Page 192, 98/172)

L'an mil sept cent cinquante-deux, le septième jour du mois d'octobre, est décédé en cette paroisse, âgé de trois semaines, **Joseph Bonhomme**, fils légitime de **Nicolas Bonhomme** et de **Jeanne Gonguet** son épouse ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Nicolas Bonhomme, PC Pierron vicaire

Christophe, fils légitime de **Jean Martin** et de **Barbe Vaillant** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-sept du mois d'octobre de l'an mil sept cent cinquante-deux et a été baptisé le lendemain desdits jour, mois et an ; il a eu pour parrain Christophe Quentin qui a signé avec moi, et pour marraine Elisabeth Quentin, aussi de cette paroisse, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Christophe Quentin, PC Pierron vicaire

Nicolas, fils légitime de **Claude Vaillant** et de **Marie Jeanne Urion** son épouse de cette paroisse, est né le dernier octobre mil sept cent cinquante-deux et a été baptisé le jour de la Toussaint ; il a eu pour parrain Nicolas Guillery qui a signé et pour marraine Anne Didier.

Ont signé : N Guillery , PC Pierron vicaire

Fin

(Page 193, 97^{ème} feuillet, 98/172)

Pièce 356 cotée CLIX

Suite des registres de baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'an mil sept cent cinquante-deux.

L'an mil sept cent cinquante-deux, le cinq novembre sur les trois heures du soir, est décédée en cette paroisse, âgé de quatre-vingt-un an, après avoir reçu l'extrême onction, Messire **Antoine Théodose de Sarazin de Germainvilliers**, écuyer, veuf de Dame **Barbe d'Aingeville** ; son corps a été enterré le lendemain desdits mois et an dans la chapelle du Rosaire avec les cérémonies ordinaires en présence de ses parents et amis soussignés.

Ont signé : de Labadie, Quentin chirurgien, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le neuf novembre, **François Didier** de la paroisse de Bassoncourt (?) et **Jeanne Maitre** de cette paroisse se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par

moi, prêtre curé soussigné, en présence de Nicolas Morel et de François Masson ; ladite Jeanne a dit ne savoir signer.

Ont signé : François Didier, N Morel, François Masson, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-deux, le vingt et un novembre, après les fiançailles faites et trois bans publiés pendant trois dimanches consécutifs aux prônes des messes paroissiales entre **Jean Baptiste Cornevin**, fils des défunts **François Cornevin** et **Magdeleine Hyard** (Page 194, 99/172) ses père et mère de la paroisse de Brainville d'une part, et **Marie Michaut**, fille de défunt **Charles Michaut** et **d'Anne Vigneron** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Brainville selon qu'il conste par la lettre de Maître François Errivan (?) curé dudit Brainville et doyen de la chrétienté de Bourmont en date du vingt novembre de la présente année, sans qu'il s'y soit trouvé de part et d'autre aucun empêchement ni opposition, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence de Joseph Quantn, de Pierre (illisible), de Nicolas Hyard et de Joseph Vigneron qui ont signé avec nous et ledit Jean Baptiste Cornevin ; ladite Michaut a dit ne savoir signer.

Ont signé : JB Cornevin, Nicolas Hyard, Quentin, Pierre Delice (?), (signature illisible), PG Pierron vicaire

Agnès, fille légitime **d'Antoine Clavillier** et **d'Anne Barbe Fallot** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-deux du mois de novembre de l'an mil sept cent cinquante-deux et a été baptisée le lendemain desdits jour, mois et an ; elle a eu pour parrain Joseph Fallot, qui a signé avec moi, et pour marraine Agnès Beraut, tous deux de la paroisse de Soulaucourt ; ladite marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Fallot, PC Pierron vicaire

(Page 195, 98^{ème} feuillet, 99/172)

L'an mil sept cent cinquante-deux, le vingt-huit de novembre, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de mes messes paroissiales les trois derniers dimanches après la Pentecôte, entre **François Didier**, fils du défunt **Claude Didier**, vivant vigneron et **d'Anne Gabillot** ses père et mère de la paroisse de Banoncourt (?), diocèse de Langres d'une part, et **Jeanne Maitre**, fille de défunt **Claude Maitre**, vivant tissier en toile et de **Bénigne Riotte** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication ayant été faite dans la paroisse de Banoncourt en date du vingt sept du présent mois de la présente année, sans qu'il s'y soit trouvé aucun empêchement ni opposition de part ni d'autre, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de Nicolas Morel, maréchal ferrant, de Claude Morisot, laboureur, de François Masson, cordonnier, de Pierre Didier, tissier en toile, qui ont signé avec moi et ledit François ; ladite Jeanne a dit ne savoir signer.

Ont signé : François Didier, N Morel, Claude Morisot, François Masson, Pierre Didier, J Ferrer curé

Marie Anne, fille légitime **d'Antoine Mathieu** et **d'Elisabeth Diez** son épouse, de Chemin, est née le vingt-sept novembre mil sept cent cinquante-deux et a été baptisée le lendemain ;

elle a eu pour parrain François Diez qui a signé et pour marraine Marianne Diez qui a signé aussi avec moi.

Ont signé : François Diez, Marianne Diez

(Page 196, 100/172)

Claude François, fils légitime de **François Ozaine** et de **Marie Marchal** son épouse, de cette paroisse, est né le troisième jour du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-deux et a été baptisé le lendemain desdits jour, mois et an ; il a eu pour parrain Claude Quentin, fils de Claude Quentin et de Marguerite Marchal, et pour marraine Elisabeth Marchal, fille de François Marchal et de Marie Reine qui a déclaré ne savoir signer ; et ledit parrain a signé avec moi.

Ont signé : C Quentin, PC Pierron vicaire

Claude, fils légitime d'**Antoine Joseph Reine** et de **Jeanne Fallot** son épouse, de Graffigny, est né le dix-huit décembre mil sept cent cinquante-deux, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Magdeleine, et pour marraine Marie Reine qui ont signé.

Ont signé : C Magdelaine, Marie Reine, J Ferrer curé

Jacques, fils légitime de **Jean Mercier** et de **Jeanne Saumier** (lire **Fournier**) son épouse, de Graffigny, est né le vingt-neuf du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-deux et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Mercier et pour marraine Françoise Mahon, aussi de cette paroisse, qui ont signé avec moi.

Ont signé : Françoise Mahon, Jean Mercier, PC Pierron vicaire

Le susdit enfant de **Jean Mercier** et de **Jeanne Saumier** (lire **Fournier**) est mort le dernier décembre de l'an mil sept cent cinquante-deux et a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de ses parents soussignés.

Ont signé : J Mercier, PC Pierron vicaire

(Page 197, 99^{ème} feuillet, 100/172)

Pièce 357, cotée CLX

Registre pour les baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'année mil sept cent cinquante-trois

L'an mil sept cent cinquante-trois, le neuf du mois de janvier, après les fiançailles faites et la publication de trois bans, savoir les dimanches vingt-quatre et trente et un décembre de l'an mil sept cent cinquante-deux, et le dimanche sept janvier de la présente année, entre **François Mahalin**, tisserand, veuf de **Catherine Desgranges** d'une part, et **Marianne Gouin**, fille majeure des défunts **Pierre Gouin**, vivant artisan et de **Barbe Gillot**, ses père et mère tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement parvenu à ma connaissance, je soussigné Pierre Claude Pierron, prêtre et vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avant ma messe avec les cérémonies prescrites par l'église en présence de Joseph Gillot, Jean Gillot, Jean Quentin, Joseph Gillot, François Gillot, qui ont signé avec moi.

Ont signé : J Quentin, Joseph Gillot, C Collot, Joseph Rouyer, Jos Gillot, F Gillot, PC Pierron vicaire

(Page 198, 101/172)

Jeanne, fille légitime de **Nicolas Petit** et de **Marianne Richier** son épouse, de cette paroisse est née l'onzième jour du mois de janvier de l'an mil sept cent cinquante-trois et a été baptisée le lendemain desdits jour, mois et an, elle a eu pour parrain Dominique Renaut qui a signé avec moi et pour marraine Jeanne Richier qui a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : Dominique Renaut ; PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-trois, le trente et un janvier, est décédée à minuit, âgée de soixante-sept ou huit ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Jeanne Brouillot** (?), femme de **Jean Larcher**, de Chemin ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Florentin Larcher, C Renaut, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-trois, le sixième jour du mois de février, après les fiançailles faites le vingt-sept janvier de ladite année, et la publication de trois bans aux prônes de mes messes paroissiales, savoir le dimanche vingt-huit janvier, le jour de la purification et le dimanche quatre février, entre **Michel Lacroix**, fils majeur des défunts **Jean Lacroix** et **Thérèse Larrière** ses père et mère (Page 199, 100^{ème} feuillet, 101/172) d'une part, et **Elisabeth Diez**, fille des défunts **Jean Baptiste Diez** et **Anne Mercier** ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement quelconque qui soit venu à ma connaissance, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, après quoi ai dit la messe à leur intention, le tout en présence de Messire Marcel de Vernerey de Moncourt, de Michel et Pierre Mercier, de Joseph Brachard qui ont signé avec moi et lesdits épousés.

Ont signé : Elisabeth Diez, M Lacroix, de Vernerey de Moncourt, M Mercier, J Brachard, P Mercier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-trois, l'onzième jour du mois de février, est décédée à une heure après minuit, âgé de vingt-huit ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction, **François Collot**, époux de **Marie Brenel** de cette paroisse, son corps a été inhumé le lendemain desdits jour, mois et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : M Mercier, C Collot, F Diez, PC Pierron vicaire

(Page 200, 102/172)

Catherine, fille légitime de **Jean Baptiste Gillot**, charron, et de **Marianne Picaudé** son épouse, de Chemin, est née le dix-sept février mil sept cent cinquante-trois vers les cinq heures du soir et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Gillot, son grand-père, et pour marraine Catherine Guillery, sa grand-mère, qui ont signé.

Ont signé : Catherine Guillery, JB Gillot, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-trois, le vingt février, après les fiançailles faites et la publication d'un ban seulement faite le dimanche dix-huit desdits mois et an entre **Antoine Caillet**, fils de **Pierre Caillet**, laboureur, et de **Barbe Quentin** ses père et mère d'une part, et **Marguerite Verdet**, fille de **François Verdet** et de défunte **Anne Marchal**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement qui soit parvenu à ma connaissance, je soussigné prêtre curé de Graffigny, en conséquence de la dispense de la publication des deux autres bans accordée par Mr l'official de Toul en date du dix-sept février de la présente année, laquelle m'a été représentée et a été versée entre mes mains, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, après quoi ai dit la messe à leur intention, le tout en présence de Pierre Caillet et de François Verdet pères, de Me Antoine Joseph Quentin notaire, de Me Nicolas Quentin chirurgien et de Joseph Gillot qui ont signé avec nous et les épousés.

Ont signé : A Caillet, Marguerite Verdet, F Caillet, J G (?), P Caillet, Quentin, F Verdet, Quentin, F Marchal, J Ferrer curé

(Page 201, 101^{ème} feuillet, 102/172)

L'an mil sept cent cinquante-trois, le vingt-deux février, est décédée à Chemin **Catherine Gillot**, âgée de sept jours ; son corps a été mis dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : JB Gillot, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-trois, le vingt-huit février, est décédée en cette paroisse **Agnès Clavilliers** âgée de trois mois ; son corps a été mis dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Reine, J Ferrer curé

François, fils légitime de **François Blanchet** et de **Magdeleine Royer** son épouse, de Chemin, est né la nuit du vingt-huit février mil sept cent cinquante-trois et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Chevallier et pour marraine Jeanne Royer qui ont dit ne savoir signer non plus que le père.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-trois, le six mars, après avoir fait les fiançailles et publié trois bans de mariage pendant trois dimanches consécutifs, savoir le dimanche de la septuagésime, sexagésime et quinquagésime, entre **Nicolas Rouyer**, fils majeur de défunt **Nicolas Royer** et de **Catherine Guillery** ses père et mère d'une part, et **Catherine Renaut**, fille majeure de **Claude Renaut** et de défunte **Anne Guyon** (?) ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Renaut, de Nicolas Cuny, de Jean Renaut frère de ladite Catherine qui a dit ne savoir signer, de Jean Quentin et de Dieudonné Michel qui ont signé avec moi et ledit Nicolas Royer ; ladite Catherine a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : Michel, N Rouyer, J QuentinNicolas Cuny, J Renaut, J Ferrer curé

(Page 202, 103/172)

L'an mil sept cent cinquante-trois, le quatorze février, est décédée à Graffigny, dans sa soixante douzième année, après avoir reçu tous les sacrements, **Louise Adain**, veuve de **Servais Chevallier** ; son corps a été enterré le lendemain (au-dessus la mention « même jour » sans qu'aucune ne soit barrée) dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Chevallier, F Collot, J Ferrer curé

Sébastien, fils légitime de **Charles Moura** (ou **Mora**) et de **Françoise Pissotte** son épouse, de Graffigny, est né le vingt-cinq mars mil sept cent cinquante-trois, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Sébastien Thévenin de Bourmont et pour marraine Marianne Picaudé qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Sébastien Thevenin, J Ferrer curé

Jean, fils légitime de **François Picaudé** et **d'Anne Richier** son épouse, de Chemin est né le quatre avril Mil sept cent cinquante-trois entre midi et une heure et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Picaudé, de Chemin, et pour marraine Marie Richier qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Jean Picaudé, J Ferrer curé

Marie Jeanne, fille légitime de **Nicolas Morel** et **d'Anne Maitre** son épouse de cette paroisse, est née le cinq avril mil sept cent cinquante-trois, vers les neuf heures du matin, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Didier et pour marraine Marie Jeanne Gillot qui ont signé avec moi.

Ont signé : F Didier, Marie Jeanne Gillot, PC Pierron vicaire

(Page 203, 102^{ème} feuillet, 103/172)

L'an mil sept cent cinquante-trois, le seize avril, est décédée à Graffigny, âgée d'environ soixante-douze ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Barbe Royer** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence d'Hubert Broquet qui a signé.

Ont signé : H Broquet, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-trois, le dix-sept avril vers une heure après minuit, est décédée à Chemin, âgée d'environ treize ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Anne Picaudé**, fille de défunt **Jean Picaudé** et **Anne Quentin** ; son corps a été enterré sur les six heures du soir dudit jour dans le cimetière de cette église en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : C Marchal, J Picaudé, Quentin, M Picaudez, Joseph Pico, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-trois, le treize mai, est décédé en cette paroisse, âgé de quatre mois treize jours, **Jean Baptiste Etienne de Vidrange**, fils de Messire **Charles de Vidrange**, écuyer, seigneur du fief de La Rochère et de Dame Dame **Magdeleine de Fépoux** ; son corps a été enterré le lendemain dans l'église avec les cérémonies ordinaires en présence de Mr son père et de Mr les témoins soussignés.

A signé : J Ferrer curé

(Page 204, 104/172)

L'an mil sept cent cinquante-trois, le trente mai, est décédé en cette paroisse **Jean Baptiste Collin**, âgé de quinze mois ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette paroisse le lendemain, premier jour de juin, avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Elope Collin, Jean Baptiste Jacques, M Mercier, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-trois, le quinzième jour du mois de juin, à cinq heures du matin, est décédée en cette paroisse, âgée d'environ cinquante-six ans, **Barbe Colon**, de la paroisse de Burgnay, diocèse de Besançon, suivant la déclaration qu'elle en a fait avant sa mort et suivant celle que m'a fait Pierre Colon son frère, soi-disant obligée de rester dans cette paroisse depuis quelques temps pour cause de maladie, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise ; son corps a été inhumé le même jour à six heures du soir dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires, en présence dudit Pierre Colon et des témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : Pierre (?), Michel, PC Pierron vicaire

Anne, fille légitime de **François Quentin** le jeune et **d'Anne Vigneron** son épouse, de Chemin, est née le dix-sept juin mil sept cent cinquante-trois et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Joseph Vigneron et pour marraine Anne Mahuet qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Vigneron, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-trois, le vingtième jour du mois de juin, est décédée vers les dix heures du matin en cette paroisse, âgée d'environ trente-trois ans, après avoir été confessée et reçu (Page 205, 103^{ème} feuillet, 104/172) les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction, **Jeanne Richier** épouse de **Claude Royer** de Chemin ; son corps a été inhumé le lendemain à deux heures après midi dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés avec moi.

Ont signé : C Rouyer, Richier, N Quentin, C Renaut, PC Pierron vicaire

Elisabeth, fille légitime **d'Hilaire Lienard** et de **Marguerite Vigneron** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-neuvième jour du mois de juin mil sept cent cinquante-trois vers les quatre heures du soir et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Alexis Laboureux, fils de Jean Baptiste Laboureux et Demoiselle Anne de Thumery, de la paroisse de Chaumont la Ville, et pour marraine Elisabeth Quentin, fille de Joseph Quentin et d'Anne Vigneron de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer ; ledit parrain a signé avec nous.

Ont signé : Hilaire Lienard, A Lamoureux, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-trois, le quatre juillet, est décédé **Jean Royer**, fils de **Claude Royer** et de défunte **Jeanne Richier**, âgé de vingt et un mois ; son corps a été mis le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de son père qui a signé.

Ont signé : C Rouyer, J Ferrer curé

Claude, fils légitime de **François Laurent** et de **Jeanne Soyer**, de Chemin de cette paroisse, est né le dix-sept juillet de l'année mil sept cent cinquante-trois, vers les six heures du matin,

et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Quentin, fils de Claude Quentin et de Marguerite Marchal, et pour marrane Marie Jeanne Quentin, fille de défunt (?) et de Jeanne le Bœuf, tous de Chemin, qui ont signé avec moi.

Ont signé : C Quentin, Marie Jeanne Quentin, PC Pierron vicaire

(Page 206, 105/172)

L'an mil sept cent cinquante-trois, le dix-neuf juillet sur les trois heures après midi, est décédé à Chemin, âgé d'environ cinquante et quelques années, après avoir reçu les sacrements d' l'Eglise, chez Jean Richier, laboureur, demeurant aussi à Chemin, un pauvre passant nommé **Pierre Colonqui** s'est dit être de la paroisse de Burgnay, diocèse de Besançon ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de notre église avec les cérémonies ordinaires en présence dudit Jean Richier et autres soussignés.

Ont signé : Michel, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-trois, le vingt juillet vers minuit est décédé à Chemin, âgé d'environ quarante-six ans, **Jean Simon**, époux de **Magdeleine Masson**, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, n'ayant pu recevoir le viatique par cause de vomissements ; son corps a été enterré le même jour à six heures du soir dans le cimetière de notre église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : JB Gillot, F Reine, Simon, N Reine, PC Pierron vicaire

Claude Royer, fils de **Claude Royer** et de **Jeanne Richier** défunte, âgé de trois ans, est décédé à Chemin le vingt-six juillet mil sept cent cinquante-trois et a été enterré le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Rouyer, C Diez, PC Pierron vicaire

Anne, fille légitime de **Nicolas Douel** et de **Marguerite Guillaume** son épouse, de Graffigny cette paroisse, est née le premier jour du mois d'août de l'année mil sept cent cinquante-trois, à dix heures du (Page 207, 104^{ème} feuillet, 105/172) matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Diez qui a signé avec moi et pour marraine Anne Renaut, laquelle a déclaré n'en avoir usage, l'un et l'autre de cette paroisse.

Ont signé : François Diez, PC Pierron vicaire

Marie Elisabeth, fille légitime de **Jean Marchal** et de **Marie Vigneron** son épouse de Chemin est née le vingt et un août mil sept cent cinquante-trois après-midi et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Christophe Quentin et pour marraine Marie Elisabeth Quentin, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Marie Elisabeth Quentin, Christophe Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-trois, le vingt-sept août, est décédée à Chemin, âgée d'environ cinquante ans, **Marguerite Martin**, femme de **François Quentin** laboureur, après avoir reçu tous les sacrements de l'Elise ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents soussignés.

Ont signé : François Quentin, J Quentin, L Quentin, J Quentin, J Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Denis Brachard** et de **Marie Geny** son épouse, de cette paroisse, est né le quatre du mois de septembre de l'an mil sept cent cinquante-trois, vers les onze heures du matin et a été (Page 208, 106/172) baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Brachard qui a signé avec moi et pour marraine Elisabeth Collot qui a déclaré n'en avoir l'usage ; l'un et l'autre de cette paroisse.

Ont signé : PC Pierron vicaire, Brachard

L'an mil sept cent cinquante-trois, le sept du mois de septembre, sur les trois heures après midi, est décédé au moulin de Chemin, après avoir reçu tous les sacrements, âgé d'environ soixante-dix-neuf ans, **Pierre Haroué**, veuf de **Jeanne Mercier** son épouse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des témoins soussignés.

Ont signé : C Blanchard, J Ferrer curé

Marie, fille légitime de **Jean Pissotte** et de **Marie Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le huitième jour du mois de septembre à onze heures du soir, et a été baptisé le même jour par le sieur Nicolas Quentin, chirurgien juré au baillage de Bourmont, de cette paroisse, à cause du danger de mort dans lequel elle s'est trouvée ; et les prières exorcismes, onctions et les cérémonies du baptême ont été faites sur elle le lendemain desdits jour mois et an ; elle a eu pour parrain Toussaint Dufer et pour marraine Marie Pissotte, l'un et l'autre de cette paroisse, qui ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Pissotte, PC Pierron vicaire

Elisabeth, fille légitime d'**Eloph Collin** et d'**Elisabeth Mercier** son épouse, de cette paroisse, est née le trente septembre mil sept cent cinquante-trois et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Renaut et pour marraine Elisabeth Diez.

A signé : J Ferrer curé

(Page 209, 105^{ème} feuillet, 106/172)

Pierre, fils légitime de **Pierre Robert** et de **Françoise Roussel** (?) son épouse, de Chemin, est né le vingt septembre vers les dix heures du soir de l'année mil sept cent cinquante-trois et a été baptisé le lendemain desdits jours mois et an ; il a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Marguerite Gillot, l'un et l'autre de Chemin qui ont signé avec moi.

Ont signé : N Mouzon, Marguerite (?), PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-trois, le vingt-deux septembre, est décédée à Graffigny, âgée de quarante jours, **Marie Pissotte**, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

A signé : J Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Jean Baptiste Cornevin** et de **Marie Michaut** son épouse, de Graffigny, est née le vingt-trois septembre mil sept cent cinquante-trois et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Philippe Cornevin de Brainville et pour marraine Elisabeth Quentin qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Philippe Cornevin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-trois, le trente septembre, est décédé à Graffigny vers les six heures du matin, **Elisabeth**, fille légitime d'**Hilaire Lienard** et de **Marguerite Vigneron** son épouse, laquelle était âgée de trois mois ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Hilaire Lienard, Lamoureux, PC Pierron vicaire

(Page 210, 107/172)

L'an mil sept cent cinquante-trois, le deux octobre, est décédé à une heure après minuit, âgé de vingt-huit jours, **Joseph**, fils de **Denis Brachard** et de **Marie Geny** son épouse, de cette paroisse ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Brachard, Brachard, PC Pierron vic

L'an mil sept cent cinquante-trois, le cinq du mois d'octobre, vers les neuf heures du matin, est décédée à Chemin, âgée d'environ trente-quatre ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction, **Jeanne**, fille de **Pierre Picaudé** et de **Jeanne Didier** son épouse, de Chemin ; son corps a été enterré le lendemain desdits jour, mois et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : François Didier, P Mercier, PC Pierron vic

Barbe, fille légitime de **Jean Renaut** de Chemin et de **Nicole Jaily** son épouse, est née le huit octobre mil sept cent cinquante-trois et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Gaudé, de la paroisse de Champigneulles et pour marraine Barbe Poirre (ou Poivre) de Chaumont la Ville, qui ont signé.

Ont signé : J Gaudez, signé Barbe Poirre (ou poivre), J Ferrer curé

Le huit octobre de l'année mil sept cent cinquante-trois est décédé à huit heures du matin, âgé de six mois et demi, **Sébastien**, fils de **Charles Mora** et de **Françoise Pissotte** son épouse, de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain desdits jour mois et an dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Ch Moura, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-trois, le treize octobre, est décédée, âgée de quatre mois Anne Quentin, fille de François Quentin le jeune, de Chemin, et d'Anne Vigneron ; son corps a été mis le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Quentin, J Ferrer curé

(Page 211, 106^{ème} feuillet, 107/172)

L'an mil sept cent cinquante-trois, le treizième jour du mois d'octobre, **Jean Rollan**, paroissien de la paroisse de Trellon, diocèse de Mandé en Gévaudan, fils de **Théodore Rollan** et **Catherine Bas** son épouse, et **Anne Martin**, fille de **Nicolas Martin** et d'**Anne Gillot**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et

bénies par moi, Pierre Claude Pierron, prêtre vicaire de ladite paroisse en présence des témoins soussignés.

Ont signé : Anne Martin, N Martin, Quentin, F Gillot, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-trois, le vingt-trois du mois d'octobre, après avoir publié trois bans de mariage aux prônes de mes messes paroissiales, savoir le dimanche quatorze, le mardi seize, jour de la fête du patron de la paroisse et le dimanche vingt dudit mois et an, entre **Jean Rolland**, fils majeur de **Théodore Rolland** et de **Catherine Base**, ses père et mère de la paroisse de Trellon, diocèse de Mandé en Gévaudan d'une part, et **Anne Martin**, fille majeure de **Nicolas Martin** et **d'Anne Gillot** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite dans la paroisse de Trellon, suivant qu'il appert dans le certificat du curé dudit lieu légalisé par Monsieur le grand vicaire du siocède de Mandé et vérifié par Monsieur le grand vicaire du diocèse de Toul, ledit certificat en date du mois de Mai de la présente année, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement qui soit venu à ma connaissance, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence de Nicolas Martin son père, Jean Baptiste Gillot, Joseph Quentin, François Gillot qui ont signé avec moi ; et j'ai dit la messe à leur intention.

Ont signé : Anne Martin, N Martin, JB Gillot, Quentin, F Gillot, PC Pierron vicaire

(Page 212, 108/172)

Marianne, fille légitime **d'Edme Arouet** et de **Jeanne Laurent** son épouse, de Chemin, est née le trente octobre de l'année il sept cent cinquante-trois vers midi, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Laurent qui a signé avec moi et pour marraine Anne Arouet, de la paroisse d'Outrancourt, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Laurent, PC Pierron curé

Anne, fille légitime de **Pierre Maitre** et **d'Anne Lienard** son épouse est née le trente et un octobre mil sept cent cinquante-trois, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph André et pour marraine Magdeleine Maire qui ont dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **François Marmeuse** et **d'Agathe Royer** son épouse, de Graffigny, est né la nuit du six décembre mil sept cent cinquante-trois et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Collin et pour marraine Marianne Picaudé qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J Collin, J Ferrer curé

Marguerite, fils légitime de **François Thué** et de **Barbe Vidrienne**, de cette paroisse, est née le dix-sept du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-trois vers les huit heures du soir et a été baptisée le lendemain desdits jour, mois et an ; elle a eu pour parrain Jean François Gillot de Chemin et pour marraine Marguerite Margueron de Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : JF Gillot, M Margueron, PC Pierron vicaire

(Page 213, 107^{ème} feuillet, 108/172)

L'an mil sept cent cinquante-trois, le vingt-six du mois de décembre, à minuit, est décédée, âgée d'environ soixante-dix-huit ans après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction, **Catherine Poirson**, veuve d'**Antoine Caillet** ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : P Caillet, A Caillet, PC Pierron vicaire

Ce jourd'hui vingt-sept décembre mil sept cent cinquante-trois, par devant nous Joseph Ferrer, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, en présence de Pierre Mercier secrétaire par nous commis, duquel avons pris et reçu le serment en tel cas requis ; les habitants et communauté de Graffigny Chemin étant assemblés en la maison presbytérale en suite de l'invitation à eux faite le jour d'hier à la messe paroissiale pour choisir et nommer les fabriciens pour gérer et gouverner les biens de l'église et fabrique desdits lieux à place de **Michel Mercier** et **Charles Maillard**, fabriciens, lesquels (deux mots illisibles) habitants après avoir conversé (?) entre eux, ont choisi et nommé les personnes de **François Thué** et de **Joseph Gillot** (Page 214, 109/172) demeurant audit Graffigny Chemin, lesquels présents ont accepté lesdites charges pour en faire le (deux mots illisibles) régir et gouverner les biens de ladite fabrique pendant les trois années consécutives à commencer au premier janvier prochain et de rendre compte des revenus de ladite fabrique toutes les années ; ensuite ordonnons que les anciens fabriciens rendront compte incessamment de leur gestion et que lesdits Thué et Gillot prêteront serment Dimanche prochain à la messe ordinaire. Fait les ans et jours susdits sous notre seing avec les dits Thué et Gillot et Habitants comparants.

Ont signé : F Thué, Jos Gillot, N Quentin, J Marchal, J Mercier, C Marchal, Nicolas Douel, F Barbé, Quentin, P Caillet, Quentin maire de police, P Mercier secrétaire, J Ferrer curé

Anne, fille légitime de **Mathieu Picaudé** et de **Barbe Marchal**, de cette paroisse, est née le cinquième jour du mois de janvier vers les huit heures du soir et a été baptisée le lendemain desdits jour mois et an, savoir de l'année mil sept cent cinquante-quatre ; elle a eu pour parrain Jean Picaudé et pour marraine Anne Marchal, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Picaudé, PC Pierron vicaire

(Page 215, 108^{ème} feuillet, 109/172)

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le huit janvier, après les fiançailles faites et la publication de trois bans le dernier dimanche de décembre, le jour de la circoncision et le jour des rois, entre **Hilaire Geny**, fils de **Nicolas Geny** et de feu **Barbe Jacques** de la paroisse de Nijon d'une part, et **Marguerite Gaudé**, fille de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faite à Nijon suivant le déclaration qui nous a été faite par le sieur curé dudit lieu, sans qu'il y ait eu de part ni d'autre d'opposition ni d'empêchement qui soit venu à ma connaissance, je soussigné prêtre curé de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence de Nicolas Gaudé et de Nicolas Geny pères, d'Hilaire Collin et de Nicolas Jacques et de Joseph Baudouin qui ont signé avec moi et ledit Hilaire Geny ; ladite Marguerite Gaudé a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : H Geny, Gaudé, N Geny, N Jacques, J Baudouin, (signature illisible), J Ferrer curé

(Page 216, 110/172)

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le sept janvier, est décédée à Graffigny vers les deux heures après midi, âgée de soixante et quelques années, après avoir reçu les sacrements, **Catherine La Noisse**, fille ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Brachard, Hilaire Lienard, Quentin, J Ferrer curé

Jeanne, fille légitime de **François Diez** et de **Marie Anne Brenel** son épouse de cette paroisse est née l'onzième jour du mois de janvier de l'année mil sept cent quarante-quatre ; elle a eu pour parrain François Mouzon et pour marraine Marie Jeanne Quentin, l'un et l'autre de Chemin qui ont signé avec moi.

Ont signé : F Mouzon, Marie Jeanne Quentin, PC Pierron vicaire

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Collin**, charron, et de **Magdeleine Cuny** son épouse, de Graffigny, est né le douze janvier mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Beurne et pour marraine Magdeleine Chevallier, tous deux de Graffigny qui ont signé.

Ont signé : Beurne, Barbe Magdeleine Chevallier, J Ferrer curé

(Page 217, 109^{ème} feuillet, 110/172)

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le quinze janvier, après les fiançailles faites et la publication de trois bans faite aux prônes de mes messes paroissiales entre **Nicolas Lambert**, fils d'**Alexandre Lambert**, sabotier, et de **Marie Brulay** ses père et mère de la paroisse d'Aigremont, diocèse de Besançon d'une part, et **Magdeleine Lienard**, fille majeure de **Nicolas Lienard** et d'**Anne Picaudé** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication de trois bans faite dans la paroisse d'Aigremont suivant qu'il conste par la lettre du sieur curé en date du quatorze janvier de la présente année, sans qu'il s'y soit trouvé de côté ni d'autre aucun empêchement ni opposition, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence d'Hilaire Lienard, de Joseph Picaudé, de François Quentin, de Pierre Maitre, de Christophe Picaudé et de Joseph Quentin qui ont signé avec moi.

Ont signé : A Lambert, J Picaudé, Chris ph Picode, Pierre Maitre, Hilaire Lienard, Quentin, PC Pierron vicaire

(Page 218, 111/172)

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le dix-sept janvier, entre sept et huit heures du soir, est morte à Graffigny, âgée d'environ trente-six ans ou trente-sept ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Barbe Vidrienne**, femme de **François Thué**, Tisserand ; son corps a été mis dans le cimetière de cette église le lendemain desdits jour et an avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Thué, JB Tuez, N Cuny, (deux signatures illisibles), PC Pierron vicaire

Pierre, fils légitime de **Jean Chevallier** et de **Jeanne Charle** son épouse, de Graffigny, est né la nuit du vingt-six janvier mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Pierre Caillet et pour marraine Demoiselle Rose Quentin qui ont signé.

Ont signé : P Caillet, Rose Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le vingt-huit janvier vers les dix heures du soir est décédée à Chemin, âgée d'environ soixante-dix-huit ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Jeanne Diez**, veuve de **Pierre Picaudé**, de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain desdits (Page 219, 110^{ème} feuillet, 111/172) jour mois et an dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : C Collin, Hilaire Lienard, F Picaudé, Richier, PC Pierron vicair

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le trente janvier, est décédé à Graffigny, âgé de cinq jours, **Pierre**, fils légitime de **Jean Chevallier** et de **Jeanne Charle** son épouse de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Jean Chevallier, P Caillet, J Chevallier, PC Pierron vicair

Elisabeth, fille légitime de **Nicolas Royer** et d'**Anne Quentin** son épouse, de Chemin, est née le dix février de l'an mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Quentin, fils de Claude Quentin et de Marguerite Marchal, et pour marraine Marguerite Quentin, fille de François Quentin et de Marguerite (nom illisible), aussi de Chemin, lesquels ont signé avec moi.

Ont signé : C Quentin, Marguerite Quantin, PC Pierron vicair

Nicolas, fils légitime de **François Mahalin** et de **Marianne Gonin** son épouse, de Chemin, est née le dix-huit février de l'année mil sept cent cinquante-quatre à minuit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Jacquot, fils de Dominique Jacquot et de Françoise Henry et pour marraine Barbe Gonin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; et ledit parrain a signé avec moi.

Ont signé : Nicolas Jaquot, PC Pierron vicair

(Page 220, 112/172)

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le dix-neuf février, après les fiançailles faites et la publication de trois bans durant trois dimanches consécutifs, savoir le 4^{ème} d'après les Rois, la septuagésime et la sexagésime, entre **François Thué**, tissier en toile et petit (?) marchand, veuf de **Barbe Vidrienne** d'une part, et **Jeanne Royer**, fille majeure des défunts **Nicolas Royer** et **Magdeleine Reine**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement qui soit venu à ma connaissance, je soussigné prêtre vicair de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence de Pierre Mercier, recteur d'école, Claude Royer, Pierre Caillet, Jean Richier, Claude Quentin, Humbert Bocquet qui ont signé avec moi.

Ont signé : F Thué, Mercier, C Rouyer, P Caillet, H Broquet, C Quentin, PC Pierron vicair

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le vingt-quatre février, est décédé à Chemin âgé de six jours, **Nicolas** fils de **François Mahalin** et de **Marianne Gonin** son épouse ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Nicolas Jaquot, (signature illisible), PC Pierron vicair

(Page 221, 111^{ème} feuillet, 112/172)

Pièce 358 cotée CLXI

Registre des baptêmes mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'an mil sept cent cinquante-quatre

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le vingt et un mars, est décédé **Joseph Chevallier**, âgé de dix-neuf mois ; son corps a été mis le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Regnaut, Elophe Cuny, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le vingt-trois mars à onze heures du soir, est décédé à Chemin, âgé d'environ soixante-quinze ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Claude Renaut**, veuf de défunte **Anne Briot** ; son corps a été enterré le lendemain desdits mois et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Jean Renaut, N Rouyer, PC Pierron vicaire

Toussaint, fils légitime de **Toussaint Dufer** et de **Marguerite Reine** son épouse, est né le vingt-quatre mars mil sept cent cinquante-quatre à sept heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Pissotte et pour marraine Françoise Mahon qui ont signé.

Ont signé : Pissotte, Françoise Mahon, J Ferrer curé

(Page 222, 113/172)

Jean Nicolas, fils légitime de **Nicolas Cuny** et de **Marie Brachard** son épouse de cette paroisse est né le vingt-neuf du mois de mars de l'année mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisé le lendemain desdits jour, mois et an ; il a eu pour parrain Jean François Gillot, et pour marraine Anne Marchal, qui a dit ne savoir signer ; et ledit parrain a signé avec nous.

Ont signé : JF Gillot, PC Pierron vicaire

Cécile, fille légitime de **François Reine** et de **Barbe Pissotte** est née le dix-huit avril de l'an mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisée le lendemain desdits jour, mois et an ; elle a eu pour parrain Christophe Marchal qui a signé avec moi et pour marraine Cécile Pissotte qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Cristophe Marchal, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le second jour de juin, est décédée, âgée d'environ un an et demi **Rose**, fille légitime de **François Masson** et de **Marguerite Richard** son épouse de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain desdits jour, mois et an dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : P Mercier, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le deux juillet, est décédé à Graffigny l'enfant de **François Ozaine** et de **Marie Marchal**, âgé de dix-huit mois ; son corps a été mis dans le

cimetière avec les cérémonies ordinaires le même jour desdits mois et an. (il s'agit de **Claude François** né le 3 décembre 1752)

A signé : J Ferrer curé

(Page 223, 112^{ème} feuillet, 113/172)

Antoine Joseph, fils légitime d'**Antoine Clavillier**, scieur de planches, et d'**Anne Barbe Fallot** son épouse, est né le cinq juillet mil sept cent cinquante-quatre durant la nuit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Joseph Vigneron et pour marraine Marianne Quentin, âgée de neuf ans, présentée par sa mère, lesquels ont signé ; le père n'en n'a usage.

Ont signé : Marie Beurlet, Vigneron, J Ferrer curé

Jean, fils légitime de **Jean Martin**, recouvreur, et de **Barbe Vaillant** son épouse, de Graffigny, est né le huit juillet mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Mercier et pour marraine Marianne Picaudé qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Mercier, J Ferrer curé

Christophe, fils légitime de **Nicolas Rouyer** et de **Catherine Renaut** son épouse, de Chemin, est né l'onze juillet mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Christophe Quentin de Chemin et pour marraine Marguerite Picaudé, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Christophe Quentin, J Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Joseph Brachard** et de **Marie Lacroix** son épouse, de Graffigny, est née le dix-sept juillet mil sept cent cinquante-quatre, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Brachard et pour marraine Elisabeth Diez qui ont signé.

Ont signé : J Brachard, Elisabeth Diez, J Ferrer curé

(Page 224, 114/172)

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le dix-sept juillet, est décédée à Chemin, âgée de cinq mois, **Elisabeth**, fille légitime de **Nicolas Reine** et d'**Anne Quentin** ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : N Reine, C Quentin, PC Pierron vicair

Christophe, fils légitime de **François Quentin** et d'**Anne Vigneron** son épouse est né le vingt juillet de l'an mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisé le lendemain desdits jour, mois et an ; il a eu pour parrain Christophe Quentin et pour marraine Marie Jeanne Quentin qui ont signé avec moi.

Ont signé : Marie Jeanne Quentin, Christophe Quentin, PC Pierron vicair

Marguerite, fille légitime de **Jean Baptiste Gillot** et de **Marie Anne Picaudé**, son épouse, de Chemin est née le vingt-trois juillet de l'an mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean François Gillot et pour marraine Marguerite Picaudé qui a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : JF Gillot, PC Pierron vicaire

Jean Nicolas, fils légitime de **Jean Volland** et d'**Anne Martin** son épouse, de Graffigny, est né le huit août mil sept cent cinquante-quatre sur les cinq heures du soir et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Martin et pour marraine Anne Caillet, femme de Joseph Gillot, fondateur, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Martin, J Ferrer curé

(Page 225, 113^{ème} feuillet, 114/172)

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le neuf du mois d'août, est décédée en cette paroisse, âgée d'environ un an, **Elisabeth**, fille légitime de **Jean-Baptiste Cornevin** et de **Marie Michaut** son épouse, de cette paroisse, son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : JB Cornevin, Jean Rouyer, PC Pierron vicaire

Antoine Joseph, fils légitime d'**Antoine Caillet**, laboureur demeurant à Graffigny, et de **Marguerite Verdet** son épouse est né le seize août mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Verdet, fils de François Verdet laboureur à Chemin, et pour marraine Anne Caillet, épouse de Joseph Gillot fondateur de cloches demeurant à Graffigny, laquelle a déclaré ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le vingt-cinq août, sur les neuf heures du matin, est décédée à Chemin âgée de soixante-huit ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, et non le viatique pour cause de vomissements continuels, **Magdeleine Laumont**, femme à **François Desgranges** absent de la paroisse dès le carême dernier ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Pierre Lomon, C Vaillant, J Ferrer curé

(Page 226, 115/172)

(Ici, on revient en arrière dans le temps. Cette page a été mal reliée)

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le vingt-sept juin, est décédé à Chemin **Christophe Quentin**, âgé de sept semaines ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette église le même jour avec les cérémonies ordinaires, en présence de François Quentin son père qui a signé.

Ont signé : F Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le deux juin (en fait juillet ou août), est décédé à Graffigny, âgée d'environ trois ans et demi, **Jeanne**, fille de **François Thué** et de feu **Barbe Vidrienne** son épouse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : F Thué, N Martin, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le dix août, est décédée à Graffigny **Marguerite Thué**, âgée d'environ huit mois ; son corps a été mis le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Thué, J Gillot, J Ferrer curé

Claude, fils légitime de **Sébastien Dinet** et de **Reine Gillet** (Gillot ?) son épouse, de Chemin, est né le quatorze septembre mil sept cent cinquante-quatre durant la nuit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Quentin laboureur à Chemin et pour marraine Jeanne Gillot, femme à Jean Quentin, aussi laboureur, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : C Quentin, J Ferrer curé

(Page 227, 114^{ème} feuillet, 115/172)

Elisabeth, fille légitime de **François Laurent**, de Chemin, et de **Jeanne Soyer** son épouse, est née le deux octobre mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Richier, garçon, et pour marraine Elisabeth Jaquet qui a dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

François, fils légitime de **Joseph Fallot** et de **Marguerite Didier** son épouse de Graffigny est né l'onze octobre mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Caillet, étudiant, et pour marraine Demoiselle Rose Quentin qui ont signé.

Ont signé : Rose Quentin, F Caillet, J Ferrer curé

Jean-François, fils légitime de **Jean Pissotte** et de **Marie Reine** son épouse, de Graffigny, est né le vingt-deux octobre de l'an mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Caillet, étudiant, et pour marraine Marie Anne Reine qui ont signé avec moi.

Ont signé : F Caillet Marie Anne Reine, PC Pierron vicaire

Joseph Hyacinthe, fils légitime du sieur **François Quentin**, fondateur de cloches, et de Delle **Marie Burlot** son épouse, est né le troisième jour du mois de novembre de l'an mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisé le lendemain desdits jour mois et an ; il a eu pour parrain le sieur Antoine Joseph Quentin notaire et pour marraine Demoiselle Jeanne Le Bœuf, veuve du sieur Claude Quentin fondateur, tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec moi.

Ont signé : Jeanne Le Bœuf, Quentin, C Pierron vicaire

(Page 228, 116/172)

(Un premier acte de baptême concernant Elisabeth, fille de François Laurent, est rayé : il figure ci-dessus)

Marie Rose, fille légitime de **Joseph Gillot**, fondateur de cloches, et **d'Anne Caillet** son épouse, est née le deux du mois de décembre mil sept cent cinquante-quatre, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Quentin représenté par le sieur Antoine Joseph Quentin, notaire royal son père et pour marraine Delle Rose Quentin qui ont signé.

Ont signé : Rose Quentin, Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le huit du mois de décembre, est décédé, âgé de six ans, **Elophé**, fils d'**Elophé Cuny** et de **Marie Simon** son épouse, de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Elophé Cuny, Joseph Barbier, Nicolas Colain, N Cuny, Mari Janne Gillot, PC Pierron vicaire

(Page 229, 115^{ème} feuillet, 116/172)

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le neuf décembre, est mort à Chemin un enfant de **Jean Richier** le jeune et d'**Anne Picaudé**, après avoir été baptisé par la sage-femme à la maison ; son corps a été mis le lendemain dans le cimetière en présence de son père qui a signé.

Ont signé : Richier, Jean Picaudé, J Ferrer curé

Nicolas, fils légitime d'**Hilaire Geny** et de **Marguerite Gaudé**, son épouse de Chemin, est né le treize du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-quatre et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Nicolas Collin de la paroisse de Nijon et pour marraine Marguerite Geny, aussi de la même paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le dix-huit décembre, à une heure après midi, **Philibert Magdeleine**, âgé de quatre-vingt ans, a été trouvé mort dans sa chambre attenante à la chapelle de St Sébastien ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Collot, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le vingt du mois de décembre, est décédé, âgé d'environ quarante-deux ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction, **Pierre Maître**, époux d'**Anne Lienard**, son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : N Morel, P Drouot, Quentin, PC Pierron vicaire

(Page 230, 117/172)

L'an mil sept cent cinquante, le vingtième jour du mois de décembre, vers les dix heures du soir, est décédé à Chemin, âgé d'environ soixante-neuf ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction, **Nicolas Mathieu**, époux de **Marie Poncet**, de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Antoine Mathieu, C Mathieu, C Renaut, François Masson, PC Pierron vicaire

Jean, fils légitime de **Claude Ravier** et de **Catherine Geny** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt et un du mois de décembre à dix heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Gillot et pour marraine Elisabeth Mercier qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Gillot, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le vingt-trois du mois de décembre, est décédée, âgée de cinq ans moins trois mois, **Marie Anne**, fille légitime de **François Reine** et de **Barbe Pissotte**, de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Reine, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-quatre, le vingt-quatre décembre est décédé **Nicolas Geny**, âgé de douze jours ; son corps a été mis dans le cimetière le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : H Geny, J Ferrer curé

(Page 231, 116^{ème} feuillet, 117/172)

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Marchal**, de Chemin, et de **Marie Renaut** son épouse, est né le vingt-six décembre mil sept cent cinquante-quatre durant la nuit et a été baptisé le vingt-sept ; elle a eu pour parrain Claude Berot et pour marraine Marguerite Collin, tous deux de Nijon, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : (signature illisible), J Ferrer curé

Jean, fils légitime de **Nicolas Douel** et de **Marguerite Guillaume** son épouse de cette paroisse, décédée en couches, est né le quatre du mois de janvier de l'année mil sept cent cinquante-cinq, à neuf heures du soir, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Mercier, qui a signé avec moi, et pour marraine Françoise Picaudé qui a déclaré n'en avoir usage

Ont signé : Nicoll... (illisible), PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le quatre de janvier, est décédée en couches, âgée d'environ quarante-deux ans, **Marguerite Guillaume**, épouse de **Nicolas Douel** de cette paroisse, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Nicolas Douel (?), Renaut (?), F M, PC pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le six du mois de janvier, est décédé **Jean**, fils légitime de **Nicolas Douel** et de défunte **Marguerite Guillaume**, son épouse, de cette paroisse, âgé de près de trois jours ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Nicolas (?), Jean Mercier, F M, PC Pierron vicaire

(Page 232, 118/172)

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le quinze du mois de janvier, est décédée, âgée de soixante-huit ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction, **Anne Mathieu**, veuve de **François Vaillant**, de cette paroisse, son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : C Vaillant, Martin (?), T Didier, Reine, F Thué, P Mercier, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le vingt-trois janvier vers minuit est décédée à Chemin après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Barbe Reine**, veuve de **Gérard Diez**, âgée d'environ soixante-douze ans ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies prescrites, en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : J Reine, F Thué, Reine, C Rouyer, F Marchal, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le vingt-cinq janvier, est décédée en cette paroisse **Cécile Reine**, âgée de neuf mois ; elle a été enterrée le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Reine, J Ferrer curé

(Page 233, 117^{ème} feuillet, 118/172)

Joseph, fils légitime de **Jean Baptiste Cornevin** et de **Marianne Michaut** (prénommée **Marie** par ailleurs) son épouse, de Graffigny, est né le vingt-sept janvier mil sept cent cinquante-cinq, sur les sept heures du soir et a été baptisée le lendemain ; il a eu pour parrain Joseph Quentin, chapelier qui a signé, et pour marraine Marianne Michaut qui a dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le deux février, est décédé à Graffigny **Joseph Hyacinthe Quentin**, âgé de trois mois ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le quatre février, est décédé en cette paroisse (un blanc) **Brachard**, âgé d'environ dix ans, après avoir été confessé, n'ayant pas reçu l'extrême onction pour être mort subitement ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Brachard, J Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Denis Brachard** et de **Marie Geny** son épouse est née le quatre février mil sept cent cinquante-cinq et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Elisabeth Mercier qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J Reine, J Ferrer curé

(Page 234, 119/172)

Marguerite, fille légitime de **Christophe Renaut** et de **Marguerite Richier** son épouse, de Chemin, est née le sept février mil sept cent cinquante-cinq et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Quentin présenté par Jean Richier et pour marraine Marguerite Quentin qui a signé avec moi.

Ont signé : Marguerite Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le douze février, est décédée à Chemin, âgée d'environ soixante-quinze ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Anne Marchal**, femme de

Claude Laurent ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : F Marchal, M Arnould, F Laurent, C Claude, J Ferrer curé

Rose, fille légitime de **Joseph Reine** et de **Jeanne Fallot** son épouse, de cette paroisse, est née le quinze du mois de février de l'année mil, sept cent cinquante-cinq et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain le sieur Joseph Gillot, fondateur, et pour marraine Delle Rose Quentin qui ont signé avec moi.

Ont signé : J Gillot, Rose Quentin, PC Pierron vicaire

(Page 235, 118^{ème} feuillet, 119/172)

Marguerite, fille légitime **d'Edme Haroué** et de **Jeanne Laurent** son épouse, de Chemin, est née le seize février mil sept cent cinquante-cinq et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Brachard et pour marraine Marguerite Margueron qui ont signé avec nous.

Ont signé : M Margueron, J Brachard, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le trois mars, sont décédés **Denis**, âgé de trois ans, et **Elisabeth**, âgée de sept mois, enfants de **Denis Brachard** (Plus bas, le mari de Marie Lacroix est nommé Joseph et il signe avec un J...) et **Marie Lacroix**, de cette paroisse ; leurs corps ont été enterrés ensemble le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Brachard, J Brachard, M Lacroix, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le (un blanc : compte tenu du contexte, le décès aurait dû survenir entre le 3 et le 10 mars, et non en février) février est décédée à Graffigny **Marie Chevallier**, âgée de cinq ans, son corps a été mis le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : N Cuny, Chevallier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le dix mars, est décédé à Graffigny, âgé de six mois, **Joseph Fallot** ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Joseph Fallot PC Pierron vicaire

(Page 236, 120/172)

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le (un blanc : entre le 10 et le 20 mars) mars est décédée **Marguerite Haroué**, âgée d'environ vingt-cinq jours ; elle a été enterrée le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence de son père qui a dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le vingt mars, est décédée, âgée de près de six ans, **Magdeleine**, fille légitime de **Joseph Brachard** (un peu plus haut, le mari de Marie Lacroix est nommé Brachard Denis ; l'intéressé signe avec un J) et de **Marie Lacroix** son épouse, de

cette paroisse, son corps a été mis en terre le même jour avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Brachard, M Lacroix, PC Pierron vicaire

François, fils légitime de **Nicolas Lambert** et de **Magdeleine Lienard** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-huit mars mil sept cent cinquante-cinq à une heure après minuit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Thué et pour marraine Marianne Picaudé qui a déclaré ne savoir signer ; et ledit François Thué a signé avec moi.

Ont signé : F Thué, PC Pierron vicaire

François Claude, fils légitime de **François Blanchet** et de **Marianne Rouyer**, (prénommée **Magdeleine** par ailleurs) son épouse de Chemin, est né le huit du mois d'avril mil sept cent cinquante-cinq et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain François Maitre qui a signé avec moi et pour marraine Elisabeth Marchal, qui a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : F Maitre, J Brachard, Lacroix, PC Pierron vicaire

(Page 237, 119^{ème} feuillet, 120/172)

Pièce 359 cotée CLXII

Suite du registre des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'année mil sept cent cinquante-cinq.

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le vingt-six avril, à quatre heures après midi est décédé à Graffigny, âgée de quatre-vingt-six ans, quatre jours après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Jeanne Coypel**, femme à **Jean Gillot**, manouvrier ; son corps a été le lendemain inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Joseph Gillot, Quentin, Jean Rouyer, JB Cornevin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le six mai à une heure après minuit, est décédé à Chemin, âgé de cinquante-six ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'Eucharistie **François Desgranges**, veuf de **Magdeleine Laumont**, de cette paroisse ; son corps a été enterré le même jour, sur le soir, dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : F Gillot, Joseph Rouyer, PC Pierron vicaire

Claude, fils légitime de **François Thué** et de **Jeanne Royer** son épouse est né le vingt-quatre mai à trois heures du matin de l'an mil sept cent cinquante-cinq et a été baptisé le même (Page 238, 121/172) jour à la maison pour cause de nécessité par le sieur Quentin, chirurgien juré aux rapports qui me l'a certifié et qui a signé avec nous ; les cérémonies du baptême ont été suppléées par nous le lendemain desdits mois et an ; l'enfant a eu pour parrain Claude Royer de Chemin et pour marraine Barbe Thué, sœur dudit enfant.

Ont signé : C Rouyer, J Ferrer curé

Marie Anne, fille légitime de **Nicolas Renaut** et de **Marie Margueron**, son épouse de Graffigny, est née le six juin mil sept cent cinquante-cinq vers les trois heures après minuit et

a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Renaut son oncle et pour marraine Marie Renaut qui ont signé avec le père.

Ont signé : Marie Regnault, J Regnault, N Regnault, J Ferrer curé

Marie Jeanne, fille légitime de **François Mahalin** et de **Marianne Gouin** son épouse de Graffigny est née la nuit du onze juin mil sept cent cinquante-cinq et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Gillot de Chemin et pour marraine Marie-Jeanne Marchal de Graffigny qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Claude Gillot, J Ferrer curé

(Page 239, 120^{ème} feuillet, 121/172)

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le vingt-trois juin, est décédé, âgé d'onze ans dix-huit jours, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, **Bernard**, fils de **Pierre Drouot** menuisier et **d'Anne Lienard** son épouse, de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : C Laumont, Quentin, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le vingt-six juin, est décédé, âgé de quatorze mois, **Etienne**, fils de **Nicolas Chevalier** et de **Catherine Lallemand** son épouse, de la paroisse de Sauvillie ; son corps a été enterré le même jour, le soir, dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : P Mercier, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le quatrième jour du mois de juillet, est décédé à Graffigny sur les cinq heures du soir, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Joseph Vigneron**, laboureur, veuf de **Marguerite Marchal** ; son corps a été enterré le lendemain desdits mois et an dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de ses parents et amis soussignés ; il était âgé d'environ soixante-huit ans.

Ont signé : Quentin, Jean Marchal, Quentin, F Quentin, J Ferrer curé

(Page 240, 122/172)

Jean, fils légitime **d'Eloph Collin**, laboureur, et **d'Elisabeth Mercier** son épouse, de Graffigny, est né le seize juillet mil sept cent cinquante-cinq, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Mercier, qui a signé, et pour marraine Marianne Mercier qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Jean Mercier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le quatorze août, est décédé à Chemin un enfant de **François Quentin**, laboureur, et de **Jeanne Vigneron**, (prénommée **Anne** par ailleurs) après avoir été baptisé à la maison par le sieur Quentin chirurgien ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires.

A signé : J Ferrer curé

Nicolas, fils légitime de **Jean Renaut**, tissier en toile demeurant à Chemin et de **Nicole Jaily** son épouse, est né la nuit du dix-neuf août mil sept cent cinquante-cinq et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Marguerite Larcher, qui ont dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

Marianne, fille légitime de **Nicolas Chauchard** et de **Charlette Jacques** de Graffigny, est née la nuit du vingt-deux août mil sept cent cinquante-cinq, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Chauchard et pour marraine Marianne Marchal qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Chauchard, J Ferrer curé

(Page 241, 121^{ème} feuillet, 122/172)

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le deux septembre, est décédée, âgée de huit mois, **Marguerite**, fille légitime de **Nicolas Marchal** et de **Marie regnault**, de cette paroisse ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Nicolas Marchal, (signature illisible), PC Pierron vicaire

Jean, fils légitime de **Nicolas Cuny** et de **Marie Brachard** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt du mois de septembre après midi et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Reine, laboureur, et pour marraine Marie Chevallier qui a déclaré ne savoir signer, et ledit parrain a signé avec moi.

Ont signé : J Reine, PC Pierron vicaire

(En dessous une inscription : « nil jcest » ?)

Marie Jeanne, fille légitime de **François Ozaine** et de **Marie Marchal** son épouse de Graffigny est née le six octobre mil sept cent cinquante-cinq et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Françoise Marchal et pour marraine Jeanne Degouri (?) mère de Claude Ozaine qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Marchal, J Ferrer curé

(Page 242, 123/172)

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le vingt-deux octobre, sur les dix heures du matin, est décédé à Chemin dans sa treizième année, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, **Nicolas Gaudé** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N Collin (?) Gaudé (?), PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le premier novembre vers minuit, est décédé à Graffigny **Jean Collin**, âgé de trois mois ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Elophe Collin, J Ferrer curé

Marie Jeanne, fille légitime de **Nicolas Reine** et d'**Anne Quentin** son épouse, de Chemin, est née le cinq du mois de novembre de l'an mil sept cent cinquante-cinq et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain François Simon représenté par Nicolas Simon son père, et pour marraine Marie Jeanne Gillot qui ont signé avec moi.

Ont signé : N Simon, Marie Jeanne Gillot, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le six novembre, est décédé à Chemin **Claude Laurent**, âgé de deux ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Laurent, C Quentin, PC Pierron vicaire

(Page 243, 122^{ème} feuillet, 123/172)

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le sept novembre, est morte et a été enterrée avec les cérémonies ordinaires dans le cimetière de cette église, âgée de quatre ans, une fille de **Claude Marchal** et de **Marguerite Quentin**, son épouse de Chemin, en présence des parents et témoins soussignés. (Le seul enfant qui correspond est nommée **Anne**, née le 19 mars 1751)

A signé : PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le huit novembre, **Jean Brachard** et **Marianne Michaut** de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Pierre Claude Pierron, vicaire de Graffigny en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : J Brachard, Joseph Rouyer, J Collot, J Brachard, J Brachard, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, l'onze novembre, est décédé à Chemin, âgé de cinq ans, **Claude**, fils légitime de **Claude Quentin**, fondateur de cloches défunt, et de **Jeanne Le Bœuf** son épouse, de Chemin ; son corps a été mis en terre le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : F Quentin, J Gillot, Jeanne Le Bœuf, N Mouzon, PC Pierron vicaire

Joseph, fils légitime d'**Hilaire Lienard** et de **Marguerite Vigneron** son épouse, de Graffigny, est né le douze novembre mil sept cent cinquante-cinq et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph André et pour marraine Marie Martin, de Graffigny, qui ont dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé de Graffigny

(Page 244, 124/172)

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le dix-huit novembre, est décédée à Chemin subitement, et pour cette raison n'ayant pu recevoir qu'à peine le sacrement de pénitence, âgée d'environ trente-cinq ans, **Marie Mouzon**, pauvre fille de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Verdet, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le vingt-quatre novembre, à trois heures du matin, est décédé à Chemin, âgé de quatorze mois et demi, **Claude**, fils de **Sébastien Dinet** et de **Reine Gillot** son épouse, de cette paroisse ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Dinée, C Quentin, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le vingt-cinq du mois de novembre, après avoir publié pendant trois dimanches consécutifs trois bans au prône de la messe paroissiale entre **Jean Brachard**, fils de défunt **Joseph Brachard** et de **Gabrielle Gonin** ses père et mère d'une part, et de **Marie Anne Michaut**, fille de défunt **Jean Michaut** et de **Marie Anne Thué**, ses père et mère d'autre part, tous de cette paroisse, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Pierre Claude Pierron soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Sainte Eglise en présence de Jean Brachard, Joseph Brachard, Jean Rouyer, François Collot, Claude Laumont, parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : J Brachard, J Brachard, Joseph Rouyer, C Laumont, J Brachard, PC Pierron vicaire

(Page 245, 123^{ème} feuillet, 124/172)

Pièce 360 cotée CLXIII

Suite des registres des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny et Chemin pour l'année mil sept cent cinquante-cinq et cinquante-six.

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le cinq décembre, est décédé à Graffigny, âgé de deux ans, **Nicolas**, fils de **Nicolas Cuny** et de **Marie Brachard** son épouse ; son corps a été enterré le lendemain desdits mois et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le huit décembre, est décédé à Graffigny âgé de 3 ans, **Claude**, (fils de) **Claude Vaillant** et de **Marie Jeanne Hurion** son épouse ; son corps a été enterré le lendemain desdits mois et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

A signé : J Ferrer curé

Marguerite, fille légitime de **Toussaint Dufer** et de **Marguerite Reine**, de cette paroisse, est née le douze du mois de décembre de l'an mil sept cent cinquante-cinq et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean Reine, laboureur qui a signé avec moi et pour marraine Marguerite Renaut qui a déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : J Reine, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le quatorze décembre, est décédée à l'âge de quatre ans et quatre mois **Marianne**, fille légitime de **Nicolas Reine** et **Anne Quentin** de Chemin ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : N Reine, B Gillot, PC Pierron vicaire

(Page 246, 125/172)

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le quinze décembre, est décédée, âgée de quatre ans, **Catherine Maitre**, fille de **Joseph Maitre** et de **Marie Blanchard** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence de son père.

Ont signé : Joseph (illisible), J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le seize décembre, est décédée au moulin de Passavant, âgée d'environ quarante ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise **Jeanne Laurent**, femme d'**Edme Haroué**, meunier ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Claude Laurent, F Laurent, J Marchal, Nicolas Marchal

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le vingt et un décembre sur le soir, est décédée à Chemin âgée de dix ans et demi **Anne**, fille de **François Barbay** et de **Cécile Quentin** dudit Chemin ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Barbé (?) N Mouzon, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le vingt-cinq décembre, est décédée à Chemin, âgée de treize ans et demi, **Magdeleine**, fille d'**Henri Cuny** et de **Catherine Lechene** son épouse de Chemin ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : F Laurent, F Moura, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le vingt-cinq décembre, est décédé, âgé de six ans et quelques mois **Jean**, fils de **François Laurent** et de **Jeanne Soyer** son épouse de Chemin ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : F Laurent, PC Pierron vicaire

(Page 247, 124^{ème} feuillet, 125/172)

L'an mil sept cent cinquante-cinq, le vingt-sept décembre, **Vincent Boileau**, de la paroisse de Soulaucourt et **Marguerite Reine** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi curé soussigné en présence des parents et amis qui ont signé avec moi et lesdits fiancés.

Ont signé : Marguerite Reine, de Vernerey de Montcourt, Quentin, Vincent Boileau, J Boileau, J Ferrer curé

Marie Barbe, fille légitime de **Joseph Maitre** et de **Marie Blanchard** son épouse, demeurant à Graffigny, est née le premier janvier mil sept cent cinquante-six à quatre heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Pierre Maitre et pour marraine Marie Barbe Marchal qui ont signé.

Ont signé : Pierre Maitre, Marie Barbe Marchal, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le trois janvier, **Pierre Vigneron**, de la paroisse de Robécourt, et **Marguerite Larcher** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et amis soussignés ; lesdits fiancés ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Vigneron, Richier, J Ferrer curé

(Page 248, 126/172)

L'an mil sept cent cinquante-six, le quatre janvier, est décédée, âgée de trois semaines, **Marguerite**, fille légitime de **Toussaint Dufer** et de **Marguerite Reine**, de cette paroisse ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : P Mercier, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-six, le dix janvier, **Charles Jasus**, de la paroisse de Brainville, et **Barbe Bonhomme** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis qui ont signé avec moi et ledit fiancé.

Ont signé : Charles Jasus, C Jasus, (signature illisible), J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le dix janvier, **Jean Marchal** et **Barbe Richier**, tous deux de Chemin, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis qui ont signé avec moi et ledit fiancé.

Ont signé : J Marchal, C Rouyer, F Marchal, Richier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le treizième jour du mois de janvier, après la publication de trois bans faite par trois dimanches ou fêtes non consécutifs aux prônes de mes messes paroissiales entre **Vincent Boileau** (Page 249, 125^{ème} feuillet, 126/172) fils majeur de défunt **Nicolas Boileau** et de **Jeanne Macuson**, ses père et mère de la paroisse de Soulaucourt d'une part, et **Marguerite Reine**, fille de défunt **Jean Reine** et de **Cécile Quentin**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite dans la paroisse de Soulaucourt comme il conste par la lettre que nous avons reçu de Maître Jean Baptiste Berraud, prêtre curé dudit Soulaucourt, en date du douze janvier de la présente année, et pareille publication aussi faite dans la paroisse de Hareuille, domicile de Jeanne Macuson, mère dudit Vincent Boileau comme il conste par la lettre que nous avons reçu de Mr Huton, prêtre curé dudit Hareuille en date du neuf janvier de la présente année, sans qu'il s'y soit trouvé aucune opposition ni empêchement quelconque qui soit parvenu à notre connaissance ; nous soussigné prêtre curé de Graffigny, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse ; ensuite de quoi nous avons dit la messe à l'intention des épousés, le tout en présence des parents et amis qui nous ont servi de témoins qui ont signé avec nous et aussi ledit Vincent Boileau et ladite Marguerite Reine.

Ont signé : Vincent Boileau, Marguerite Reine, de Vernerey de Montcour, J Boileau, JB Boileau, Quentin, Quentin chirurgien juré, J Ferrer curé

(Page 250, 127/172)

L'an mil sept cent cinquante-six, le dix-sept janvier, **François Gillot** et **Marie Richier** de cette paroisse se sont promis mutuellement de se marier aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre vicaire soussigné, en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : J Gillot, JB Gillot, Richier, C Rouyer, F Gillot, PC Pierron vicaire

Ce jourd'hui, dix-huitième jour du mois de janvier de l'année mil sept cent cinquante-six, par devant moi, prêtre curé de la paroisse de Graffigny, est comparu **Jean Baptiste Mahuet**, fils majeur de défunt **Jacques Mahuet** et de **Marie Didier** demeurant à Brainville, lequel a dit qu'il s'oppose formellement au mariage promis et espéré entre **Claude Gillot** de Graffigny et **Jeanne Mahuet** de Brainville pour les raisons et moyens qu'il déduira en temps et lieu, me sommant et interpellant de surseoir à la publication des bans et à la célébration dudit mariage jusqu'à ce qu'il ait été autrement ordonné par Mr l'official desquelles oppositions, sommations et interpellations ledit Jean Baptiste Mahuet m'a demandé asile (?) que je lui ai octroyé après qu'il ait fait élection de domicile au logis de Nicolas Chauchard ; fait audit Graffigny dans ma maison curiale en présence de Nicolas Chauchard et de Laurent (?) Thibaut, témoins, lesquels ont signé avec moi.

Ont signé : L Thiebaut, Jos (?) Mahuet, (signature illisible) J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le dix-huit janvier, le matin, **Nicolas Vigneron** et **Magdeleine Duhay**, de cette paroisse, se sont promis mutuellement de se marier aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi prêtre vicaire soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Jean Duhay, J Baptiste Vigneron, Vigneron, Quentin, N Moret (?), PC Pierron vicaire

(Page 251, 126^{ème} feuillet, 127/172)

L'an mil sept cent cinquante-six, le vingt de janvier, après avoir publié ci-devant trois bans aux prônes de mes messes paroissiales pendant trois dimanches ou fêtes, entre **Pierre Vigneron**, fils de **Jean Vigneron** et **d'Elisabeth Didier**, ses père et mère de la paroisse de Robécourt d'une part, et **Marguerite Larcher**, fille des défunts **Jean Larcher** et **Jeanne Bruot**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite dans la paroisse de Robécourt comme il conste par la lette de Mr le curé en date du dix-neuf janvier de la présente année, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence des parents et amis qui ont signé avec moi.

Ont signé : Florentin Larcher, Nicolas Cuny, Riebier, J Renaut, J Gillot, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-six, le vingt-trois janvier, est décédé à Graffigny, âgé d'un an, **Joseph Cornevin** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Quentin, JB Cornevin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le vingt-sept janvier, après avoir ci-devant publié trois bans par trois dimanches consécutifs aux prônes de mes messes paroissiales entre **Jean Marchal**, fils de **François Marchal**, laboureur demeurant à Chemin et **Marie Reine**, ses père et mère d'une part, et **Barbe Richier** (Page 252, 128/172) fille majeure des défunts **Thomas Richier** et **Anne Martin** ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, ensuite de quoi ai dit la messe à leur intention, le tout en présence des parents et amis qui ont signé avec moi et ledit Jean Marchal, la mariée a dit ne savoir signer.

Ont signé : J Marchal, Richier, F Marchal, C Rouyer, M Picaudé, C Renaut, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le vingt-sept janvier, après avoir ci-devant publié trois bans pendant trois dimanches consécutifs aux prônes de mes messes paroissiales entre **Charles Jasus**, fils d'**André Jasus** et de défunte **Barbe Giroudot**, ses père et mère de la paroisse de Brainville d'une part, et **Barbe bonhomme**, fille de défunt **Joseph Bonhomme** et d'**Elisabeth Collin**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faire dans la paroisse de Brainville comme il conste par la lettre de Mr Estivan (?) prêtre et curé dudit lieu en date du vingt-six janvier de la présente année, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires, après quoi ai dit la messe à leur intention, le tout en présence des parents et amis qui ont signé avec moi et ledit Charles Jasus ; la mariée a dit ne savoir signer.

Ont signé : Charles Jasus, Bonhomme, (signature illisible) C Jasus, PC Pierron vicaire

Ce jourd'hui, vingt-sept janvier mil sept cent cinquante-six, **Jean Baptiste Mahuet** qui était venu faire opposition à la publication des bans de **Claude Gillot** (Page 253, 127^{ème} feuillet, 128/172) de Graffigny et de **Jeanne Mahuet de Brainville** en date du dix-huit janvier de la présente année, s'est désisté de son opposition entre mes mains et a signé.

Ont signé : JB Mahuet, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le trente et un janvier, **Joseph Collin** et **Marianne Reine** se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, avec les parents et amis et lesdits fiancés.

Ont signé : C Collin, J Collin, Marie Anne Reine, J Pissotte, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le premier février, **Nicolas Guillery** et **Anne Mahuet** de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné avec les parents et amis et ledit Nicolas Guillery.

Ont signé : C Mahuet, N Guillery, F Verdet, F Marchal, J Marchal, Chevallier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le trois février, après avoir ci-devant publié trois bans pendant trois jours compétents entre **Nicolas Vigneron**, fils de défunt **Joseph Vigneron** et **Anne Bailly**, ses père et mère d'une part, et **Magdeleine Duhay**, fille de **Jean Duhay** et de

Magdeleine Marchandot, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, et pareille publication de deux bans seulement faite dans les paroisses de Robécourt et de Sauville, ou demeurent le tuteur et le curateur dudit Nicolas Vigneron, comme il conste par les lettres des sieurs curés desdits lieux en date (Page 254, 129/172) du deux février de la présente année, dispense ayant été accordée de la publication d'un ban pour les paroisses de Robécourt et de Sauville par Monseigneur l'Evêque en date du dix-huit janvier de ladite année ; je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, n'ayant découvert aucun empêchement ni opposition, leur ai donné la bénédiction nuptiale après avoir reçu leur mutuel consentement de mariage, avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence de Jean-Baptiste Vigneron tuteur et des autres parents et amis qui ont signé avec moi et dedit Nicolas Vigneron ; la mariée a déclaré ne savoir signer ; le consentement de Brice Bailli, curateur demeurant à Sauville m'a été certifié par le sieur curé de Sauville et par un billet dudit Brice Bailly.

Ont signé : Jean Baptiste Vigneron, N Vigneron, Jean Duhay, Joseph Rouyer, M Morel, Regnault, Hilaire Lienard, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-six, le trois du mois de février, après avoir publié trois bans à jours compétents entre jean **François Gillot**, fils de **Jean-Baptiste Gillot** et de **Marie Cuny**, ses père et mère d'une part, et **Marie Richier**, fille majeure des défunts **Thomas Richier** et **Anne Martin** ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé aucune opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny, leur ai donné la bénédiction nuptiale après avoir reçu leur mutuel consentement de mariage avec les cérémonies prescrites par le rirtuel du diocèse en présence des parents soussignés ; la mariée a dit ne savoir signer.

Ont signé : J Gillot, JB Gillot, Richier, C Rouyer, J Gillot, J Ferrer curé

(Page 255, 128^{ème} feuillet, 129/172)

L'an mil sept cent cinquante-six, le trois de février, après avoir ci-devant publié un ban de mariage entre **Joseph Collin**, fils de **Christophe Collin** et **d'Anne Diez**, ses père et mère d'une part, et **Marianne Reine**, fille de défunt **Jean Reine** et **d'Agathe Brenel**, ses père et mère tous de cette paroisse d'autre part, en conséquence de la dispense de la publication des deux autres bans accordée par Monseigneur l'Evêque en date du vingt-huit janvier de la présente année, sans qu'il y soit trouvé aucune opposition ni empêchemet quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies de l'Eglise an présence des parents et amis qui ont signé avec moi et lesdits Collin et Marianne Reine.

Ont signé : J Collin, Marianne Reine, C Collin, Pissotte, JP (?) Guillemy, Reine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le quatre février, est décédé âgé de treize mois, **Jean** fils légitime de **Claude Ravier** et de **Catherine Geny** son épouse de cette paroisse ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetièrre de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et moins soussignés.

C Ravier, C Collot, Joseph Rouyer, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-six, le cinq février, est décédé, âgé de huit mois, **Claude**, fils de **François Thué** et de **Jeanne Rouyer** son épouse, de cette paroisse ; son corps a été enterré le

même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : F Thué, C Rouyer, PC Pierron vicaire

(Page 256, 130/172)

L'an mil sept cent cinquante-six, le six février, est décédée âgée de quinze mois **Elisabeth** fille de **François Laurent** et de **Jeanne Soyer** de Chemin ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

L'an mil sept cent cinquante-six, le sept février, **Joseph Brachard** et **Françoise Picaudé**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi soussigné prêtre et vicaire de ladite paroisse en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Brachard, J Brachard, C Caillet, (signature illisible), M Picaudé, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-six, le sept février, est décédé âgé de dix-huit mois, **Jean**, fils de **Jean Martin** et de **Barbe Vaillant** son épouse, de cette paroisse, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Martin, Jean ercier (?), PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-six, le dixième jour du mois de février, après avoir ci-devant publié un ban au prône de ma messe paroissiale le dimanche huit dudit mois de la présente année, cinquième d'après les Rois, entre **Joseph Brachard**, fils majeur de **Jean Brachard** et de feu **Magdeleine Caillet**, ses père et mère d'une part, et **Françoise Picaudé**, fille de **Christophe Picaudé** et de défunte **Anne Pissotte** ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé aucun empêchement ni formé opposition quelconque qui soit parvenue à notre connaissance, je soussigné prêtre et vicaire (Page 257, 129^{ème} feuillet, 130/172) de Graffigny, en conséquence de la dispense de publication des deux autres bans accordée par Mr l'official de Toul en date du sept février de la présente année, laquelle m'a été présentée, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence des parents et amis qui se sont soussignés avec nous et ledit Joseph Brachard ; ladite Françoise Picaudé a déclaré ne savoir signé.

Ont signé : J Brachard, A Moura, C Cahiet, (signature illisible), N Cuny, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-six, le douze février, est décédée âgée de trois ans **Marianne**, fille **d'Antoine Mathieu** et **d'Elisabeth Diez**, de cette paroisse ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Antoine Mathieu, C Diez, PC Pierron vicaire

Christophe, fils légitime **d'Hilaire Geny** et de **Marguerite Gaudé**, son épouse de Chemin, est né la nuit du seize février mil sept cent cinquante-six et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Christophe Quentin de Chemin et pour marraine Barbe Geny de Nijon qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Christophe Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le dix-sept février, après avoir ci-devant publié trois bans durant trois dimanches consécutifs aux prônes de mes messes paroissiales, entre **Nicolas Guillery**, fils majeur des défunts (Page 258, 131/172) **Nicolas Guillery** et **Catherine Royer**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Anne Mahuet**, fille mineure des défunts **Jean Baptiste Mahuet** et de **Marie Marchal**, ses père et mère de cette paroisse de fait, et de droit de la paroisse de Chaumont la Ville d'autre part, et pareille publication faite à Chaumont la Ville, demeure du tuteur de ladite Mahuet comme il conste par la lettre du sieur curé dudit Chaumont, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque qui soit parvenu à notre connaissance, je soussigné prêtre curé de Grafigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées, en présence des tuteurs, curateurs, parents et amis qui ont signé avec moi et ledit Guillery ; ladite Anne Mahuet a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Guillery, C Mahuet, F Verdet, C Quentin, Chevallier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le dix-neuf février, est décédée, âgée de sept ans et un mois, après avoir reçu le sacrement d'extrême onction, **Jeanne** fille **d'Antoine Mathieu** et **d'Elisabeth Diez**, son épouse de cete paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Antoine Mathieu, François Masson, C Diez, PC Pierron vicaire

Marguerite, fille légitime de **Jean Richier** de Chemin et **d'Anne Picaudé** son épouse est née et a été baptisée le vingt (Page 259, 130^{ème} feuillet, 131/172) février mil sept cent cinquante-six ; elle a eu pour parrain Nicolas Mouson et pour marraine Marguerite Picaudé qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : N Mouzon, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le vingt-trois février, est décédé âgé de huit jours, **Christophe**, fils **d'Hilaire Geny** et de **Marguerite Gaudé** de Chemin ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : H Geny, PC Pierron vicaire

Claude, fils légitime **d'Antoine Mathieu** et **d'Elisabeth Diez** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-trois février de l'an mil sept cent cinquante-six et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Claude Mathieu et pour marraine Elisabeth Quentin qui ont signé avec moi.

Ont signé : Claude Mathieu, Elisabeth Quentin, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-six, le vingt-sept février, est décédé à Graffigny **Nicolas Mathieu**, âgé de cinq ans ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis.

Ont signé : Antoine Mathieu, N Mouzon, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le dernier février, est décédé **Joseph Marmeuse**, âgé de deux ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F M, J Ferrer curé

(Page 260, 132/172)

L'an mil sept cent cinquante-six, l'onze du mois de mars, est décédé, âgé d'onze mois, **Claude François**, fils de **François Blanchot** (?) et de **Magdeleine Rouyer** son épouse de Chemin, son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : C Rouyer, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-six, le vingt-neuf mars, est décédée, âgée de six ans, **Catherine**, fille de **Nicolas Marchal** et de **Marie Renaut** son épouse, de Chemin ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : C Marchal, Jean Marchal, Nicolas Marchal, PC Pierron vicaire

Elisabeth, fille légitime de **François Diez** et de **Marianne Brenel** son épouse est née la nuit du cinq avril mil sept cent cinquante-six et a été baptisée le même, jour ; elle a eu pour parrain François Diez et pour marraine Anne Brenel qui ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Brenel, François Diez,

Nicolas, fils légitime de **Joseph Brachard** et de **Marie Lacroix** son épouse est né le huit du mois d'avril de l'an mil sept cent cinquante-six et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Lacroix qui a signé avec moi, et pour marraine Thérèse Joly, tous de cette paroisse ; laquelle marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Diez, PC Pierron vicaire

Jean, fils légitime de **François Marmeuse** et **d'Agathe Royer** son épouse est né la nuit du vingt et un avril mil sept cent cinquante-six et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Mercier et pour marraine Elisabeth Mercier qui a dit ne savoir signer.

A Signé : J Ferrer curé

(Page 261, 131^{ème} feuillet, 132/172)

L'an mil sept cent cinquante-six, le huitième jour du mois d'Avril, les trois cloches de Graffigny, après avoir été fondues le dix-sept mars de ladite année ont été bénies par moi, prêtre curé soussigné, et ont eu toutes trois pour parrain noble Jean Baptiste Alexandre, conseiller du roi, maître des eaux et forêts du Bassigny, ancien sénéchal de La Mothe et Bourmont, et pour marraine Dame Elisabeth Catherine de Sarazin de Germainvillier,

Dame d'Aingeville et d'Outremécourt, veuve de feu Messire François de Landrian, chevalier conseiller du roi et son lieutenant général au baillage du Bassigny.

(Aucune signature)

Marguerite, fille légitime de **Joseph Quentin** et de **Louise Laumont** de Chemin est née le quatorze du mois de mai de l'année mil sept cent cinquante-six et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain François Dubois, de Nijon et pour marraine Marguerite Quentin qui ont signé avec moi.

Ont signé : Marguerite Quentin, François Dubois, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-six, le dix-huit du mois de mai, après avoir été confessée et avoir reçu le sacrement de l'extrême onction, âgée de huit ans neuf mois, **Marie**, fille de **Jean Marchal** et de **Marie Vigneron** son épouse de Chemin ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Jean Marchal, Vigneron, J Quentin, F Quentin, N Marchal, PC Pierron vicaire

(Page 262, 133/172)

L'an mil sept cent cinquante-six, le dernier mai, est décédé à Graffigny, âgée de six ans **Michel Morel** ; son corps a été mis le lendemain premier juin dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N Morel, N Lacroix, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le dernier mai, est décédée à Chemin **Catherine Royer**, âgée d'environ quatre ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N Rouyer, J Ferrer curé

Jean-François, fils légitime de **François Thué** et de **Jeanne Royer** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-sept du mois de juin de l'année mil sept cent cinquante-six et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Mercier et pour marraine Marie Quentin, tous de cette paroisse qui ont signé avec moi.

Ont signé : Jean Mercier, Marie Quentin, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-six, le vingt-huit juin est décédé à Chemin après avoir reçu tous les sacrements **Claude Marchal**, ancien laboureur, âgé de quatre-vingt-trois ans quelques mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Nicolas Marchal, Jean Marchal, C Marchal, J Ferrer curé

(Page 263, 132^{ème} feuillet, 133/172)

Marianne, fille légitime de **François Reine** et de **Barbe Pissotte** sa femme, de Graffigny, est née le dix-sept juillet mil sept cent cinquante-six et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Moura et pour marraine Marianne Quentin représentée par sa mère qui ont signé.

Ont signé : Marie Beurlet, F Moura, J Ferrer curé

Jean Nicolas, fils légitime de **Jean Martin** et de **Barbe Vaillant** son épouse, de cette paroisse est née le vingt-six du mois de juillet de l'an mil sept cent cinquante-six et a été baptisée le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Renaut représenté par Jean Renaut son frère, et pour marraine Barbe Renaut qui ont signé avec moi.

Ont signé : Renaut, Barbe Renaut, PC Pierron vicaire

Marguerite, fille légitime d'**Antoine Clavillier** et d'**Anne Barbe Fallot** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-huit juillet de l'année mil sept cent cinquante-six et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Quentin, laboureur qui a signé avec moi, et pour marraine Marguerite Diez qui a déclaré n'avoir usage de lettres.

Ont signé : N Quentin, PC Pierron vicaire

Marie, fille légitime de **Jean Marchal**, laboureur, et de **Marie Vigneron** sa femme est née le dix et a été baptisée l'onze août mil sept cent cinquante-six ; elle a eu pour parrain Nicolas Richier et pour marraine Marie Quentin qui ont signé.

Ont signé : Nicolas Richier, Marie Quentin, J Ferrer curé

(Page 264, 134/172)

L'an mil sept cent cinquante-six, l'onze août, est décédé **Jean Nicolas Martin**, âgé seulement de quinze jours ; son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de son père.

A signé : J Ferrer curé

Marie, fille légitime de (un blanc) **Robert** et de (un grand blanc) son épouse, est née le deux septembre mil sept cent cinquante-six, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Guillery et pour marraine Marie Renaut, qui a signé ; le parrain a déclaré ne savoir signer. (La seule référence qui correspond au patronyme « Robert » est **Pierre Robert**, de Chemin, marié à **Françoise Roussel**)

A signé : PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-six, le quatorze septembre sur les trois heures après midi, est décédé à Chemin, âgé d'environ soixante ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, et non celui d'eucharistie pour cause de vomissements, **Marie Reine**, femme de **François Marchal**, laboureur, son corps a été enterré le lendemain desdits mois et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Marchal, J Marchal, C Quentin, M Picaudé, J Marchal, F Ozaine, PC Pierron vicaire

(Page 265, 133^{ème} feuillet, 134/172)

Claude, fils légitime de **François Quentin** le jeune, laboureur, et d'**Anne Vigneron** son épouse est né le dix-sept septembre mil sept cent cinquante-six et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Quentin et pour marraine Marie Vigneron, femme de Jean Marchal de Chemin qui ont signé.

Ont signé : Marie Vigneron, C Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le vingt septembre, est décédée **Marguerite Clavilliers** âgée de deux mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Joseph (?), François Fallot, J Ferrer curé

Marie, fille légitime de **Nicolas Collin**, charron, et de **Magdeleine Cuny** son épouse, de Graffigny, est née le vingt-deux septembre mil sept cent cinquante-six sur les quatre heures du soir et baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Joly et pour marraine Marie Chevallier qui ont signé.

Ont signé : Marie Chevallier, Jean Joly, J Ferrer curé

Marie Catherine, fille de **Jean Brachard** et de **Marianne Michaux** son épouse, de Graffigny, est née le vingt-trois septembre mil sept cent cinquante-six et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Edme Magdelaine et pour marraine Catherine Brachard qui ont tous dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

(Page 266, 135/172)

Gabriel, fils légitime de **Joseph Fallot** et de **Marguerite Didier** son épouse, de Graffigny, est né le vingt-cinq septembre mil sept cent cinquante-six et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Gabriel Didier de Soulaucourt et pour marraine Barbe Vigneron qui ont dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-six, le vingt-neuf septembre, est décédé **Claude Quentin**, fils de **François Quentin** et d'**Anne Vigneron**, ses père et mère de cette paroisse ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette paroisse le trente dudit mois par moi en présence des témoins soussignés. (Né le 17 septembre, l'enfant avait 12 jours)

Ont signé : F Quentin, C Quentin, J Ferrer curé

Fin des registres de baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'an mil sept cent cinquante-six.

Le neuf septembre mil sept cent cinquante-six, Mr Darchambaud, archidiacre, a fait la messe de mon église.

(Page 267, 134^{ème} feuillet, 135/172) : Page vierge

(Page 268, 136/172) : Page vierge

(Page 269, 135^{ème} feuillet, 136/172)

Pièce 361 cotée CLXIV

Registre des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin commencé du premier octobre mil sept cent cinquante-six pour servir de continuation de ladite année conformément au nouveau papier marqué.

Marie Jeanne, fille légitime de **Jean François Gillot**, laboureur, et de **Marie Richier** son épouse, est né à Chemin le douze octobre mil sept cent cinquante-six et a été baptisé le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Richier et pour marraine Marie Jeanne Gillot qui ont signé avec nous.

Ont signé : Richier, Marie Jeanne Gillot, J Ferrer curé

Charles, fils légitime de **François Blanchet**, manouvrier de Chemin et de **Magdeleine Royer** son épouse, est né le treize du moins d'octobre de l'année mil sept cent cinquante-six et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Hubert Broquet qui a signé avec moi et pour marraine Marguerite Picaudé qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Broquet, L Broquet, PC Pierron vicaire

Jean, fils légitime de **Nicolas Royer** et de **Catherine Renaut**, de Chemin, est né et baptisé le vingt-huit octobre mil sept cent cinquante-six ; il a eu pour parrain Jean Guillery et pour marraine Cécile Reine de Chemin qui ont dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

(Page 270, 137/172)

Marie Reine, fille légitime de **Sébastien Dinét** et de **Reine Gilet** son épouse, de Chemin, est née le cinq du mois de novembre de l'année mil sept cent cinquante-six ; elle a eu pour parrain Nicolas Dinét demeurant à Goncourt, et pour marraine Marie Gillot qui ont signé avec moi.

Ont signé : N Dinée, Marie Jeanne Gillot, PC Pierron vicaire

Marie Anne, fille légitime de **Jean Pissotte** et de **Marie reine** son épouse de cette paroisse, est née le huit du mois de novembre de l'année mil sept cent cinquante-six et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain le sieur Antoine Joseph Quentin, et pour marraine Damoiselle Ane Barbe Quentin, qui ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Barbe Quentin, Quentin, PC Pierron vicaire

Marguerite, fille légitime de **Claude Laurent**, laboureur et **d'Agnès Navoise** son épouse est née le vingt et un novembre mil sept cent cinquante-six et baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Navoiset de Rozières et pour marraine Marguerite Laurent de la paroisse d'Heurville qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Navoiset, J Ferrer curé

Hilaire, fils légitime **d'Eloph Collin** laboureur et **d'Elisabeth Mercier** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-sept du mois de novembre de l'année mils ept cent cinquante-six et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Hilaire Lechene de Nijon, et pour marraine Anne Brenel qui ont signé avec moi.

Ont signé : Hilaire Lechesne, Anne Brenel, PC Pierron vicaire

(Page 271, 136^{ème} feuillet, 137/172)

Marguerite, fille légitime de **Joseph Gillot**, fondeur de cloches et **d'Anne Caillet** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-sept novembre de 'an mil sept cent cinquante-six et

a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Mahuet de la paroisse de Brainville et pour marraine Marguerite Gillot, qui ont signé avec moi.

Ont signé : JB Mahuet, Marguerite Gillot, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-six, le vingt-six du mois de décembre, **Nicolas Curon**, de la paroisse de Soulaucourt et **Cécile Pissote** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi prêtre vicaire soussigné en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : N Curin, Jean Curin, Quentin chirurgien de roi, Pissotte, J Marchal, Michel Gillot, Charles Curin

Jean, fils légitime de **Joseph Brachard** et de **Françoise Picaudé** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-sept du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-six, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Denis Brachard et pour marraine Marianne Picaudé qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : PC Pierron vicaire

Marie-Jeanne, fille légitime de **Claude Gillot** laboureur et **d'Anne Mahuet** (prénommée **Jeanne** par ailleurs) son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-huit du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-six et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Gillot, son grand-père, et pour marraine Marie Mahuet qui a déclaré ne savoir signer ; ledit parrain a signé avec moi.

Ont signé : Jos Gillot, PC Pierron vicaire

(Page 272, 138/172)

Joseph, fils légitime de **Jean Baptiste Cornevin** et de **Marie Michaut** son épouse, de cette paroisse, est né le trente du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-six et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Drouot qui a signé avec moi, et pour marraine Marguerite Cornevin qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Drouot, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-six, le dernier décembre, **Claude Procureur** et **Marie Petit**, tous deux de cette paroisse où ils demeurent depuis dix-huit ans dans la maison de Mr de Vidrange en qualité de domestiques, ont été fiancés et ont promis de se marier ensemble au plus tôt ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, curé soussigné, en présence de Nicolas Chauchard et de Claude Mahuet ; lesdits fiancés ont dit ne savoir signer.

Ont signé : N Chauchard, C Mahuet, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-sept, le deux janvier, après avoir invité les paroissiens de se trouver à la maison de cure pour faire élection de deux marguilliers pour gérer les biens de la fabrique en honneur et conscience, lesdits paroissiens assemblés à la maison de cure ont choisi et dénommé les personnes de Louis Geny (?) demeurant à Graffigny et de Jean-Baptiste Gillot (Page 273, 137^{ème} feuillet, 138/172) demeurant à Chemin pour gérer lesdits biens pendant trois ans en honneur et conscience, recevoir les rentes (?) à charge de rendre compte tous les quantes fois qu'ils en seront requis ; lesquels Joli et Gillot présents ont

accepté es charges et promis de les gérer en honneur et conscience, en l'effet de quoi ils seront tenus de se présenter le jour de l'Épiphanie au pied de l'autel pendant la grande messe pour prêter serment à ma manière ordinaire ; fait et passé les jour et an susdits sous le seing desdits fabriciens, des marguilliers anciens et des principaux habitants qui ont signé avec nous, curé et les officiers du lieu.

Ont signé : JB Gillot, Louis Jolly, Quentin maire de police, , C Caillet, Jos Gillot, F Quentin, M Mercier (?), J Marchal, F Quentin, Regnault, A Caillet, Jean Marchal, J Regnaud, C Maillaj (?), F Thué, Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-sept, l'onze janvier, après avoir publié à jours compétents trois bans de mariages entre **Claude Procureur**, fils des défunts **Nicolas** (Page 274, 139/172) **Procureur** et **Marguerite Cordier**, et **Marie Petit**, fille des défunts **Alexandre Petit** et **Anne Denis**, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement, je soussigné prêtre et curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés ; lesdits mariés ont dit ne savoir signer.

Ont signé : N Blanchard, C Mahuet, François Pie... (?), P Marie... (?), J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-sept, l'onze janvier, après avoir ci-devant publié à jours compétents trois bans de mariage entre **Nicolas Curin**, fils de **Jean Curin** et de défunte **Marguerite Gillot**, ses père et mère de la paroisse de Soulaucourt d'une part, et **Cécile Pissotte**, fille des défunts **Nicolas Pissotte** et **Françoise Quentin**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Soulaucourt selon le certificat du sieur Bertrand, curé dudit lieu, en date du dix du présent mois, sans qu'il y ait eu ni opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Quentin chirurgien juré, Curin, Pissotte, Michel Gillot, (3 signatures illisibles), PC Pierron vicaire

(Page 275, 138^{ème} feuillet, 139/172)

L'an mil sept cent cinquante-sept, le quinze janvier, **Jean Baptiste Mahuet**, fils majeur de défunt **Jacques Mahuet** et de **Marie Didier** de la paroisse de Brainville, et **Marguerite Gillot**, fille de **Joseph Gillot** et de défunte **Cécile Quentin**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont mutuellement promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre soussigné, en présence des parents et amis qui ont signé avec nous et lesdits fiancés.

Ont signé : Mahuet, C Quentin, J Gillot, Mar Gillot, Claude Gillot, C Vincent, J Ferrer curé

Jeanne, fille légitime de **Nicolas Lambert** et de **Magdeleine Lienard** son épouse, de la paroisse de Graffigny, est née et baptisée le dix-neuf janvier mil sept cent cinquante-sept ; a eu pour parrain François Ozaine de Graffigny qui a signé et pour marraine Jeanne Renaut, femme de Nicolas Renaut chapelier aussi de Graffigny, laquelle a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Ozaine, J Ferrer curé

Jeanne, fille légitime de **Claude Ravier** et de **Catherine Geny** son épouse, de cette paroisse, est née le dix-neuf du mois de janvier de l'année mil sept cent cinquante-sept et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Charles Broquet qui a signé avec moi, et pour marraine Jeanne Collot qui a déclaré n'avoir usage de lettre.

Ont signé : C Broquet, PC Pierron vicaire

(Page 274, 140/172)

L'an mil sept cent cinquante-sept, le premier jour du mois de février, après avoir ci-devant publié à jours compétents trois bans de mariage entre **Jean Baptiste Mahuet**, fils majeur de défunt **Jacques Mahuet** et de **Marie Didier**, ses père et mère de la paroisse de Brainville d'une part, et **Marguerite Gillot**, fille de **Joseph Gillot** de Chemin et de défunte **Cécile Quentin**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Brainville comme il conste par le certificat du sieur curé dudit lieu en date du dernier janvier de ladite année, sans qu'il y ait eu ni opposition ni empêchement, je soussigné prêtre et curé dudit Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence des parents et amis qui ont signé avec nous et lesdits Mahuet et Marguerite Gillot.

Ont signé : Marguerite Gillot, Jos Mahuet, C Quentin, C Gillot, C Vincent, J Gillot, C Regnaut, J Ferrer curé

Anne, fille légitime d'**Hilaire Geny** et de **Marguerite Gaudé** son épouse, de Chemin, est née le trente et un janvier de l'année mil sept cent cinquante-sept et a été baptisée le lendemain premier de février ; elle a eu pour parrain Nicolas Masson et pour marraine Anne Didier qui a déclaré ne savoir signer, et ledit parrain a signé avec moi.

Ont signé : N Masson, PC Pierron vicaire

(Page 275, 139^{ème} feuillet, 140/172)

Marguerite, fille légitime de **Mathieu Picaudé** et de **Barbe Marchal** son épouse, de Chemin, est née la nuit du neuf février mil sept cent cinquante-sept, et a été baptisée à la maison pour cause de nécessité par le sieur Nicolas Quentin, chirurgien juré, qui nous l'a certifié ; ensuite a été apportée à l'église où les cérémonies ordinaires ont été suppléées par moi prêtre curé soussigné ; le parrain a été François Ozaine et la marraine Marguerite Picaudé qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Ozaine, Quentin chirurgien juré, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-sept, le douze février, est décédée à Chemin **Anne Geny**, âgée de quatorze jours ; son corps a été mis dans le cimetière le lendemain avec les cérémonies prescrites par l'Eglise en présence d'Hilaire Geny son père.

Ont signé : H Geny, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-sept, le huitième jour du mois de mars, sur les neuf heures du matin, est décédée à Graffigny, dans sa trentième année, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Marie Margueron**, femme de **Nicolas Renaut** ; son corps a été enterré le lendemain desdits jour et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : M Mercier, G Regnaut, J Ferrer curé

(Page 276, 141/172)

L'an mil sept cent cinquante-sept, le huit mars, est décédée dans cette paroisse, âgée de huit ans, après avoir reçu l'extrême onction, **Catherine Renaut**, fille de **Jean Renaut** laboureur et de **Catherine Hyard** ; son corps a été enterré le lendemain desdits jour et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Regnaut, PC Pierron vicaire

François, fils légitime de **Toussaint Dufer** et de **Marguerite Reine** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-sept du mois de mars de l'année mil sept cent cinquante-sept et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Collin, qui a signé avec moi, et pour marraine Barbe Reine qui a déclaré n'avoir usage de lettre.

Ont signé : J Collin, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-sept, le vingt mars sur les dix heures du soir, est mort à Chemin **François Quentin** l'aîné, ci-devant laboureur, âgé d'environ soixante-six ou sept ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N Martin, F Marchal, Caillet, Joseph Quentin, PC Pierron vicaire

Catherine, fille légitime de **Denis Brachard** et de **Marie Geny** son épouse, de cette paroisse, est née la (Page 277, 140^{ème} feuillet, 141/172) nuit du vingt-trois mars mil sept cent cinquante-sept et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Ravier, qui a signé, et pour marraine Catherine Brachard qui a dit n'en avoir usage.

Ont sgné : C Ravier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-sept, le trente du mois de mars, est décédé à l'âge d'environ soixante-seize ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Jeanne Degousi**, veuve de **Claude Ozaine** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : H Broquet, F Ozaine, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-sept, le quatre avril, est décédé à Graffigny **François Thué**, fils de **François Thué** et de **Jeanne Royer**, âgé d'environ un an ; son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Thué, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-sept, le sept avril, est décédé à Chemin dans sa vingt-sixième année, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Antoine Thué**, maître d'école audit Chemin, fils de **Jean Baptiste Thué** demeurant à Nijon et de feu **Marguerite Cellier** ; son corps a été enterré ledit jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : F Thué, Jean Lechesne, Jean Brachard, Jean (illisible), PC Pierron vicaire

(Page 278, 142/172)

Rose Marguerite (au-dessus : « Marguerite Rose »), fille légitime **d'Antoine Caillet** laboureur et de **Marguerite Verdet** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-huit du mois d'avril de l'an mil sept cent cinquante-sept, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Erard (?) Joseph Quentin représenté par le sieur Antoine Joseph Quentin son père, notaire royal dans le baillage de Bourmont, et pour marraine Delle Rose Quentin qui ont signé avec moi.

Ont signé : E Joseph Quentin, Quentin, Rose Quentin

L'an mil sept cent cinquante-sept, le seize avril, est décédé à l'âge de six ans, **Catherine**, fille de **Nicolas Cuny** et de **Marie Brachard** son épouse de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Nicolas Cuny, Lacroix, PC Pierron vicaire

Marie Jeanne, fille légitime de **Joseph Maitre** et de **Marie Blanchard** (?) son épouse de cette paroisse est née le dix-neuf du mois d'avril de l'année mil sept cent cinquante-sept et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Laurent qui a signé avec moi et qui est de la paroisse de Médonville, et pour marraine Marie Anne Marchal qui a déclaré n'avoir usage de lettre.

Ont signé : Joseph Laurent, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-sept, le vingt-deux avril, est décédé à l'âge de six ans sept mois, **Michel**, fils **d'Eloph Collin**, laboureur et **d'Elisabeth Mercier** son épouse, de cette paroisse ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : M Mercier, Eloph Collin, PC Pierron vicaire

(Page 279, 141^{ème} feuillet, 142/172)

Ce jour d'hui vingt-quatre avril mil sept cent cinquante-sept, **Jean Marchal** et **Claude Laurent** et **François Quentin** ont (un mot illisible) chacun une place dans le ban dans lequel se plaçaient leur mère et belle-mère ; desdites trois place, une pour **Marie Vigneron** épouse dudit **Jean Marchal**, l'autre pour **Agnès Navoisier** (?) épouse dudit Claude Laurent, et l'autre pour Anne Vigneron, épouse dudit François Quentin, et ont donné chacun pour reconnaissance, deux francs barrois entre les mains de Louis Joli et de Jean Baptiste Gillot, marguilliers.

Ont signé : JB Gillot, Louis Jolly, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-sept, le vingt-huit du mois d'avril, est décédé, âgé d'environ soixante-deux ans, à Chemin, après avoir été confessé et reçu le viatique et l'extrême onction, **Jean Quentin**, laboureur, époux de **Jeanne Gillot** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : C Quentin, N Quentin, J Quentin, J Reine, Jos Gillot, PC Pierron vicaire

Jean, fils légitime de **Jean Marchal**, laboureur, et de **Barbe Richier** son épouse, de Chemin, est né le troisième jour du mois de juin de l'année mil sept cent cinquante-sept et a été baptisé

le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Anne Marchal qui a déclaré ne savoir signer ; et ledit parrain a signé avec moi.

Ont signé : Jean Quentin, PC Pierron vicaire

(Page 280, 143/172)

Anne, fille légitime de **Jean Rolland** et **d'Anne Martin** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du six juin mil sept cent cinquante-sept et a été baptisé le même jour par moi, prêtre curé soussigné ; elle a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Anne Gillot qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J Reine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-sept, le neuf juin, est dé cédé, âgé de six ans, **Nicolas**, fils de **Jean Martin** et de **Barbe Vaillant** son épouse, de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Martin, C Collin, PC Pierron vicaire

Marie Thérèse, fille légitime de **Joseph Verdet** et **d'Angélique Laboureux** son épouse, de Chemin, est née le dix-neuf juin mil sept cent cinquante-sept, sur les dix heures du matin, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain François Verdet son grand-père, et pour marraine Thérèse Boulauant (?), veuve de Joseph Laboureux de Crainvilliers, sa grand-mère qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J Verdet, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-sept, le vingt-sept juin, est décédé, âgé d'environ cinquante-deux ans, à Chemin, après avoir été confessé, reçu le viatique et l'extrême onction, (Page 281, 142^{ème} feuillet, 143/172) **Hilaire Collin**, laboureur, époux de **Gabrielle Chassé** de cette paroisse, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Gaudé, Jean Baty, C Chevalier, C Chance (?), PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-sept, le sept juillet, est décédée à Chemin **Marie Thérèse Verdet**, âgée de douze jours ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Verdet, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-sept, le huit juillet, est décédée à Graffigny **Barbe Mercier**, âgée de sept ans ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église en présence des soussignés.

Ont signé : Mercier, J Mercier, PC Pierron vicaire

François, fils légitime de **François Laurent** de Chemin, et de **Jeanne Soyer** son épouse, est né le vingt-six juillet mil sept cent cinquante-sept et baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Gillot et pour marraine Jeanne Gillot, tous deux de Chemin, qui ont signé avec moi curé de Graffigny.

Ont signé : F Gillot, Jeanne Gillot, J Ferrer curé

(Page 282, 144/172)

L'an mil sept cent cinquante-sept, le deux août, est décédé **François Laurent**, âgé de dix jours ; son corps a été enterré le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Laurent, F Gillot, J Ferrer curé

Anne Barbe, fille légitime de **d'Antoine Clavillier**, scieur de planches, et de **d'Anne Barbe Fallot** son épouse est née et baptisée à Graffigny le sept août mil sept cent cinquante-sept ; elle a eu pour parrain Antoine Chevalier et pour marraine Barbe Vigneron qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : N Chevallier, J Ferrer curé

Nicolas, fils légitime de **François Ozaine** et de **Marie Marchal** son épouse, de Graffigny, est né et baptisé le seize août mil sept cent cinquante-sept ; il a eu pour parrain Nicolas Collot et pour marraine Marguerite Margueron ; ledit Nicolas Collot a été présenté par son père.

Ont signé : N Collot, M Margueron, J Ferrer curé

François, fils légitime de **François Quentin** le jeune, de Chemin, et de **d'Anne Vigneron** son épouse, est né la nuit (Page 283, 143^{ème} feuillet, 144/172) du vingt-six août mil sept cent cinquante-sept et, pour cause de nécessité, il a été baptisé à la maison par le sieur Nicolas Quentin, chirurgien juré aux rapports, suivant qu'il nous l'a certifié ; les cérémonies du baptême ont été suppléées par moi, prêtre curé soussigné, ledit jour et an ; il a eu pour parrain François Caillet et pour marraine Marie Reine de Chemin.

Ont signé : F Caillet, Marie Reine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-sept, le trente du mois d'août, est décédée à l'âge de soixante-deux ans, après avoir été confessée, et avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction, **Marie Vigneron**, femme de **François Fallot** de cette paroisse ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussigné.

Ont signé : François Fallot, Joseph Collot, Quentin, PC Pierron vicaire

Claude François, fils légitime de **Joseph Reine** et de **Jeanne Fallot**, son épouse de cette paroisse est né l'onze du mois de septembre de l'année mil sept cent cinquante-sept et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Claude Mathieu qui a signé avec moi et pour marraine Marie Pissotte qui a dit n'avoir l'usage de lettre.

Ont signé : Claude Mathieu, PC Pierron vicaire

(Page 284, 145/172)

L'an mil sept cent cinquante-sept, le quatorze du mois de septembre, a été trouvé mort dans son lit **Claude**, fils de **François Diez** et de **Barbe Martin** (?) son épouse, de cette paroisse, âgé d'environ vingt-six ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : François Diez, Antoine Mathieu, N Quentin, C Rouyer, PC Pierron vicaire

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Cuny**, maçon, et de **Marie Brachard** son épouse est né le quatorze du mois de septembre de l'année mil sept cent cinquante-sept et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain François Thué et pour marraine Marie Procureur qui a déclaré ne savoir signer ; et ledit parrain a signé avec moi.

Ont signé : F Thué, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-sept, le vingt-six septembre, est décédée à Minuit, à Graffigny, après avoir reçu le sacrement de pénitence et d'eucharistie, **Marie Lacroix**, femme de **Joseph Brachard**, manouvrier, âgée d'environ quarante-huit ans ; son corps a été enterré sur les six heures du soir dudit jour avec les cérémonies prescrites par l'Eglise en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : J Brachard, C Laumont, N (?) Lacroix, Joseph Reine (?), J Brachard, PC Pierron vicaire

(Page 285, 144^{ème} feuillet, 145/172)

L'an mil sept cent cinquante-sept, le cinq octobre, est décédé **Jean Brachard**, âgé de neuf mois ; son corps a été enterré dans le cimetière le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés

Ont signé : Brachard, Nicolas Cuny, J Ferrer curé

Marguerite, fille légitime du sieur **François Quentin**, fondateur, et de Delle **Marie Beurlot** son épouse, est née le dix octobre mil sept cent cinquante-sept et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain le sieur Joseph Gillot, son oncle aussi fondateur, et pour marraine Marie Quentin qui ont signé avec moi, Jean François Quentin, prêtre qui a baptisé leur enfant.

Ont signé : Marie Quentin, J Gillot, JF Quentin prêtre par commission

Elisabeth, fille légitime de **Jean Renaut**, manouvrier et de **Nicole Jailly** son épouse, de Chemin, est née et baptisée le vingt octobre mil sept cent cinquante-sept ; elle a eu pour parrain Hilaire Collin et pour marraine Elisabeth Bonhomme, qui a dit ne savoir signer ; ledit baptême a été conféré par moi, Jean François Quentin prêtre.

Ont signé : Hilaire Collin, Jean François Quentin prêtre par commission

(Page 286, 146/172)

Charles, fils légitime de **Nicolas Vigneron** et de **Magdeleine Duhay** son épouse, de Chemin, est né le vingt-trois d'octobre mil sept cent cinquante-sept et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Charles Renaut qui a signé avec moi et pour marraine Barbe Vigneron qui a déclaré n'avoir usage de lettre.

Ont signé : C Renaut, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-sept, le trente et un octobre, est décédée à Chemin, âgée d'environ soixante-seize ans après avoir été confessée et reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction, **Anne Laurent**, veuve de **Claude Marchal**, laboureur ; son corps a été enterré le lendemain premier de novembre dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Jean Marchal, Nicolas Marchal, C Marchal, Nicolas Richier, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-sept, le deux novembre, est décédé à Graffigny **Nicolas Ozaine**, âgé de trois mois ; son corps a été enterré le trois desdits mois et an dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : F Ozaine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-sept, le quatre novembre, sur les onze heures du soir, est décédé à Graffigny après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, Messire **Marcel de Vermerey**, écuyer, époux de Dame **Marguerite Agnès de Mance**, âgé d'environ cinquante-huit ans ; son corps a été enterré le lendemain dans l'église dudit lieu, proche la chapelle du Rosaire avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : De Vidrange, Quentin lieutenant, de la Ro... (?), de Thumery, J Ferrer curé

(Page 287, 145^{ème} feuillet, 146/172)

Registre des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny et Chemin pour les années mil sept cent cinquante-huit et cinquante-neuf.

Marie, fille légitime de **François Reine** et de **Barbe Pissotte** son épouse, de cette paroisse, est née le treizième jour du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-huit et a été baptisé le même jour par le sieur Nicolas Quentin, lieutenant du premier chirurgien du roi, à la maison, à cause du danger de mort auquel il s'est trouvé ; et les prières exorcismes, onctions et cérémonies du baptême ont été faites sur elle le lendemain desdits jour, mois et an ; elle a eu pour parrain Joseph Renaut qui a signé avec moi, et pour marraine Marie Reine, qui a déclaré n'avoir usage de lettres

Ont signé : Joseph Renaut, PC Pierron vicaire

Marie, fille légitime de **Nicolas Curin** et de **Cécile Pissotte** son épouse, de cette paroisse, est née le quinze du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-huit et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Martin de la paroisse de Médonville, qui a signé avec moi, et pour marraine Marie Curin de la paroisse de Soulaucourt, qui a déclaré n'avoir usage de lettres.

Ont signé : PC Pierron vicaire, JB Martin,

L'an mil sept cent cinquante-huit, le dix-sept décembre, est décédée, âgée de trois jours, **Marie**, fille de **François Reine** et de **Barbe Pissotte** son épouse, de cette paroisse, son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : F Reine, PC Pierron vicaire

Marcel, fils légitime de **Claude Ravier** et de **Catherine Geny** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-neuf du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-huit et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Joseph Rouyer représenté par Marcel Rouyer son frère qui a signé avec moi, et pour marraine Catherine Brachard qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Marcel, PC Pierron vicaire

(Page 288, 147/172)

L'an mil sept cent cinquante-huit, le vingt-trois du mois de décembre, est décédé, âgé de soixante-deux ans, après avoir été confessé et avoir reçu les sacrements d'Eucharistie et d'extrême onction, **Christophe Picaudé**, veuf d'**Anne Pissotte**, de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Ch Moura, Brachard, M Picaudé, F Picaudé, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-huit, le vingt-six du mois de décembre, **Nicolas Mognot** de la paroisse de Sauville et **Barbe Vigneron** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre vicaire soussigné en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : N Monio, N Mor... (?), J Baptiste Vigneron, B Bailly, Quentin, Joseph Bailly, Renault, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-huit, le vingt-sept décembre, est décédé **Claude Martin**, âgé d'un mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : Martin, Peirin (?), J Ferrer curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le vingt-sept décembre, sur les onze heures du soir est décédée à Chemin, âgée d'environ soixante-six ans après avoir reçu tous les sacrements, **Anne Millot**, veuve de **François Quentin**, vivant laboureur ; son corps a été enterré le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Picaudé, Joseph Quentin, J Ferrer curé

(Page 289, 146^{ème} feuillet, 147/172)

L'an mil sept cent cinquante-huit, le vingt-neuf du mois de décembre, est décédée, âgée de six mois, **Anne** fille de **Jean Richier** et d'**Anne Picaudé** son épouse, de Chemin ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Richier, J Richier, PC Pierron vicaire

Jeanne, fille légitime de **François Gillot** et de **Marie Richier** son épouse, de Chemin, est née le dernier décembre mil sept cent cinquante-huit et baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Dominique Jacquot et pour marraine Jeanne Gillot qui ont signé.

Ont signé : Jeanne Gillot, Dominique Jacquot, J Ferrer curé

Nicolas, fils légitime de **Toussaint Dufer** et de **Marguerite Reine** son épouse, est né et baptisé le trois janvier mil sept cent cinquante-neuf ; il a eu pour parrain Nicolas Jacques et pour marraine Elisabeth Mercier, épouse d'Elophé Collin demeurant à Graffigny qui ont signé.

Ont signé : Elisabeth Mercier, N Jacques, J Ferrer curé

Pierre, fils légitime de **Jean-Baptiste Mercier**, fendeur de bois, et de **Marie Renaut** son épouse est né et baptisé le quatre janvier mil sept cent cinquante-neuf, il a eu pour parrain

Pierre Mercier son grand père, maître d'école de Graffigny, et pour marraine Claire Renaut qui a dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

(Page 290, 148/172)

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le neuvième jour du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux jours prescrits, entre **Nicolas Moniot**, fils de **Nicolas Moniot**, tissier en toile et de **Barbe Antoine**, ses père et mère de la paroisse de Sauville d'une part, et **Barbe Vigneron**, fille majeure des défunts **Joseph Vigneron**, vivant manouvrier et **Anne Bailly**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Sauville selon qu'il conste par la lettre du sieur curé en date du huit janvier mil sept cent cinquante-neuf, sans que ni de part ni d'autre il se soit trouvé aucun empêchement ni formé d'opposition, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et amis soussignés avec moi.

Ont signé : N Moniot, J Baptiste Vigneron, J Regnault, N Mo... (?), Quentin, CH Jaquemin, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le dix-huit janvier, est décédée **Marie Curin**, âgée de trente-quatre jours ; son corps a été enterré le même jour avec les cérémonies ordinaires.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingt janvier, est décédé un enfant **d'Antoine Caillet** et de **Marguerite Verdet** après avoir été baptisé à la maison, il a été enterré le même jour avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : A Caillet, PC Pierron vicaire

(Page 291, 147^{ème} feuillet, 148/172)

Claude Sébastien, fils légitime **d'Antoine Caillet**, laboureur, et de **Marguerite Verdet** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-neuf du mois de janvier de l'an mil sept cent cinquante-neuf et a été baptisé le même jour à la maison à cause du danger de mort où il s'est trouvé, par le sieur Nicolas Quentin, chirurgien juré au baillage de Bourmont ; et les prières, onctions, exorcismes et cérémonies ont été faites sur lui le lendemain desdits jour, mois et an ; il a eu pour parrain Claude Quentin qui a signé avec moi, et pour marraine Elisabeth Marchal qui a déclaré ne savoir signer.

Ont Signé : C Quentin, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingt janvier, **Dominique Renaut** et **Marguerite Picaudé** se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble dans quarante jours au plus tard, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, avec les parents et amis et ledit Dominique Renaut.

Ont signé : Dominique Renaut, J Renaut, A Berraux, C Renaut, J Regnault, D Jacquot, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingt (au-dessus la mention « bien » ?) du mois de janvier est décédé âgé de deux jours **Claude Sébastien**, fils d'**Antoine Caillet** et de **Marguerite Verdet** son épouse de cette paroisse ; son corps a été enterré le même jour avec les cérémonies ordinaires dans le cimetière de cette paroisse en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : A Caillet, C Quentin, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le trente et un janvier, après les fiançailles faites seulement la veille en conséquence de la permission de Monseigneur, et la publication (Page 292, 149/172) d'un ban seulement faite au prône de la messe paroissiale le dernier dimanche dudit mois et an, entre **François Diez**, fils des défunts **Jean Baptiste Diez** et **Anne Mercier** ses père et mère d'une part, et **Marie Picaudé**, fille des défunts **Christophe Picaudé**, vivant charron, et d'**Anne Pissotte** ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit formé aucune opposition ni trouvé d'empêchement autre que celui de parenté au troisième degré ; je soussigné prêtre curé de Graffigny, en conséquence de la dispense de ladite parenté obtenue en due forme de Monseigneur en date du vingt-sept janvier de la présente année, laquelle m'a été exhibée et demeuré entre mes mains, en conséquence pareillement de la dispense de la publication de deux bans accordée par mondit Seigneur en date de pareil jour que ci-dessus, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en la forme prescrite par le rituel du diocèse, après quoi ai dit la messe à l'intention des épousés, le tout en présence des parents et amis qui ont signé avec moi et ledit Diez ; ladite Marianne Picaudé a dit ne savoir signer.

Ont signé : François Diez, F Diez, N Lacroix, N Mercier, A Moura, J Brachard, N Guillery, S Mercier, J Ferrer curé

(Page 293, 148^{ème} feuillet, 149/172)

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le premier février, **Nicolas Mouzon** et **Marguerite Picaudé**, demeurant à Chemin, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre vicaire de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé avec moi et ledit Mouzon, ladite Marguerite a dit ne savoir signer.

Ont signé : N Mouzon, F Diez, F Mouzon, N Guillery, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le trois du mois de février, **Jean Mercier** et **Anne Marchal** ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre et vicaire de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé avec moi.

Ont signé : Jean Mercier, F Marchal, M Mercier, J Mercier, P Mercier, F Ozaine, C Quentin, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le six du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans au prônes de la messe paroissiale aux jours prescrits entre **Dominique Renaut**, fils de défunt **Florentin Renaut** et de **Marie Naudin**, ses père et mère d'une part, et **Marguerite Picaudé**, fille d'**Hilaire Picaudé** et de défunte **Barbe Rosier**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je (Page 294, 150/172) soussigné

prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : D Renaut, J Renaut, B Jacquot, A Berraux, Torcheboeuf, Nicolas (?), Regnault, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le treizième jour du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans ès jours présents au prône de la messe paroissiale entre **Nicolas Mouzon**, fils de **Nicolas Mouzon**, laboureur, et de **Marie Martin**, ses père et mère d'une part, et **Marguerite Picaudé**, fille de défunt **Nicolas Picaudé** et de **Catherine Guillery**, ses père et mère tous de cette paroisse d'autre part, , sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : N Mouzon, M Picaudé, F Mouzon, N Guillery, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingtième jour du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans ès jours présents au prône de la messe paroissiale entre **Jean Mercier**, fils de **Jean Mercier** et de défunte **Anne Thué** ses père et mère d'une part, et **Anne Marchal**, fille de **François Marchal** et de défunte **Marie Reine** ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, de soussigné prêtre vicaire de Graffigny (Page 295, 149^{ème} feuillet, 150/172) ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : Jean Mercier, J Mer (?), JF Marchal, M Mercier, F Thué, F Ozaine, J Marchal, PC Pierron vicaire

Nicolas, fils légitime d'**Antoine Mathieu** et d'**Elisabeth Diez** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-deux du mois de février de l'année mil sept cent cinquante-neuf et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Diez représenté par Michel Lacroix, laboureur, qui a signé avec moi, et pour marraine Elisabeth Mercier qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Lacroix, PC Pierron vicaire

Antoine Joseph, fils légitime d'**Antoine Joseph Verdet** et d'**Angélique Laboureux** son épouse, de Chemin, est né le vingt-cinq du mois de février et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Antoine Caillet, laboureur, et pour marraine Marie Thérèse Laboureux de Crainvillier qui a déclaré ne savoir signer, et ledit parrain a signé avec moi.

Ont signé : A Caillet, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le dix du mois d'avril, est décédé, âgé d'environ vingt ans, **Nicolas Beurnet**, fils de **Nicolas Beurnet** cordonnier et d'**Anne Quentin** son épouse, de cette paroisse, après avoir été confessé et reçu le saint viatique et l'extrême onction, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : N Beurné, N Quentin, PC Pierron vicaire

(Page 296, 151/172)

Elisabeth, fille légitime de **Jean Roland** et d'**Anne Martin** son épouse, est née et baptisée le sept avril mil sept cent cinquante-neuf ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Gillot et pour marraine Elisabeth Reine qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : JB Gillot, J Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Joseph Brachard** et de **Marguerite Jannel** son épouse, est née et baptisée le dix avril mil sept cent cinquante-neuf ; il a eu pour parrain Joseph Vautier de la paroisse de Nijon, et pour marraine Catherine Brachard qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Voitié, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le seize du mois d'avril, est décédée en couches, après avoir été confessée et reçu le sacrement d'extrême onction, âgée d'environ trente-six ans, **Marguerite Didier** femme de **Joseph Fallot** de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain avec celui de son enfant qui a été baptisé sous condition de vie par Agathe Reine, sage-femme du lieu ; dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Vigneron, François Didier, Joseph Fallot, PC Pierron vicaire

(Page 297, 150^{ème} feuillet, 151/172)

Claude, fils légitime de **Claude Gillot** (lire **François**) et d'**Anne Richier** son épouse, de Chemin, est né et baptisé le dix-sept avril mil sept cent cinquante-neuf ; il a eu pour parrain Claude Quentin, et pour marraine Cécile Gillot qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : C Quentin, J Ferrer curé

Marie, fille légitime de **Denis Brachard** et de **Marie Geny** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-quatre du mois d'avril de l'année mil sept cent cinquante-neuf et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Brachard qui a signé avec moi, et pour marraine Marie Gonin qui a déclaré n'avoir usage de lettres.

Ont signé : J Brachard, PC Pierron vicaire

Jean François, fils légitime de **Jean Marchal** et de **Barbe Richier** son épouse, de Chemin, est né le dix-neuf du mois de mai de l'année mil sept cent cinquante-neuf et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean-Baptiste Richier qui a signé avec moi, et pour marraine Elisabeth Marchal qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Richier, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingt-cinq mai, le sieur **Jean Baptiste Geoffroy**, fils du sieur **Jean Baptiste Geoffroy**, défunt, et de défunte **Elisabeth Thué**, ses père et mère, de la paroisse de Vinière, diocèse de Besançon d'une part, et Delle **Rose Quentin**, fille du sieur **Nicolas Quentin**, chirurgien juré aux rapports et de Delle (Page 298, 152/172) **Marguerite Georges**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, du consentement du sieur curé de Graffigny, Jean Baptiste Robert, prêtre et curé de Doncourt, en présence du sieur Jean Bailly, curateur dudit Geoffroy, du sieur Nicolas Quentin

père, du sieur François hué, du sieur Etienne Guillaume Doujean, tous parents dudit Geoffroy ; avons vu en outre la lettre du sieur Jean Baptiste Christian (?) Geoffroy, tuteur, par laquelle il nous conste de son consentement auxdites fiançailles, le tout signé par lesdits témoins et lesdits fiancés.

Ont signé : Rose Quentin, Jean Baptiste Geoffroy, Bailly, Donjean, F Huet, Quentin lieutenant, Robert curé de Doncourt.

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le trois juin est décédé à Chemin **Jean François Marchal**, âgé d'environ quinze jours ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis.

A Signé : J Ferrer curé

(Page 299, 151^{ème} feuillet, 152/172)

Pièce 362 cotée CLXV

Registre des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'an mil sept cent cinquante-sept et cinquante-huit.

Jean, fils légitime de **Nicolas Guillery** et **d'Anne Mahuet** son épouse est né et baptisé le sept novembre mil sept cent cinquante-sept ; a eu pour parrain Jean Guillery, son oncle, et pour marraine Jeanne Mahuet qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-sept, le dix novembre sur les onze heures du matin, est décédé à Graffigny après avoir reçu tous les sacrements, **Nicolas Lienard**, âgé de quatre-vingt ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies accoutumées en présence des soussignés.

Ont signé : Hilaire Lienard, C Laumont, P Drouet (?), Quentin, M Picaudé, JF Quentin, prêtre par commission

L'an mil sept cent cinquante-sept, l'onze novembre, sur les neuf heures du matin, est décédé en cette paroisse, après avoir reçu tous les (Page 300, 153/172) sacrements **Nicolas Lacroix**, laboureur et marqua... (?) âgé d'environ cinquante ans ; son corps a été enterré le lendemain desdits mois et an dans le cimetière de cette église avec les solennités ordinaires, en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : M Lacroix, J Brachard, PC Pierron vicaire

Claude, fils légitime de **Claude Vaillant** et de **Marie Jeanne Urion** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-huit du mois de novembre de l'année mil sept cent cinquante-sept et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Mathieu qui a signé avec moi et pour marraine Anne Renaut qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Mathieu, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-sept, le vingt-deux novembre, est décédé âgé de quinze jours, **Jean**, fils de **Nicolas Guillery** et **d'Anne Mahuet** son épouse, de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : N Guillery, PC Pierron vicaire

Anne Barbe, fille légitime de **Nicolas Curin** et de **Cécile Pissotte** son épouse, de cette paroisse, est née le second du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-sept et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain le sieur Antoine Joseph Quentin et pour marraine Delle Anne Barbe Quentin qui ont signé avec moi.

Ont signé Anne Barbe Quentin, AJ Quentin, PC Pierron vicaire

(Page 301, 152^{ème} feuillet, 153/172)

L'an mil sept cent cinquante-huit, le vingt novembre, après avoir ci-devant publié trois bans de mariage trois dimanches consécutifs aux prônes des messes paroissiales, entre **Nicolas Jacques**, fils majeur de défunt **Pierre Jacques** et de **Magdeleine Chauchard**, ses père et mère de la paroisse de Malaincourt d'une part, et **Barbe Reine**, fille du défunt **Jean Reine** et **d'Agathe Brenel**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Malaincourt comme il conste par la lettre du sieur Jean François Quentin, prêtre vicaire dudit lieu en date du vingt novembre de la dite année sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai dnné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites en présence des parents et amis soussignés avec ledit Nicolas Jacques, ladite Barbe Reine ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Jacques, F Jacques, Pissotte, Jacques, J Reine, M Mercier (?), PC Pierron vicaire

(Page 302, 154/172)

(La page débute par trois lignes de l'acte de baptême de Claude Martin retranscrit ci-dessous et qui ont été rayées.)

Claude, fils légitime de **Jean Martin** et de **Barbe Vaillant** son épouse, de cette paroisse, est né le dernier de novembre mil sept cent cinquante-huit et a été baptisé le lendemain premier décembre ; il a eu pour parrain Claude Perrin de Malaincourt et pour marraine Elisabeth Diez qui ont signé avec moi.

Ont signé Elisabeth Diez, Claude Perrin, PC Pierron vicaire

Marie Marguerite, file légitime de **Christophe Renaut** et de **Marguerite Richier** son épouse, de Chemin, est née le dix du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-huit et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Mathieu et pour marraine Marguerite Richier qui a déclaré ne savoir signer ; et ledit parrain a signé avec moi.

Ont signé : Claude Mathieu, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-huit, l'onze du mois de décembre, est décédée, âgée d'environ cinquante-sept ans, **Marie Bonhomme**, femme à **Antoine Chevallier**, de cette paroisse, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, n'ayant ou recevoir le viatique parce qu'on a été averti trop tard de la maladie ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Chevallier, Joseph Rouyer, C Mathieu, Claude Laurent, Vigneron, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-huit, le treize du mois de décembre, est mort en naissant un enfant de **François Reine** et de **Barbe Pissotte** son épouse, de cette paroisse, après avoir été baptisé dans le sein de sa mère sur un membre qui a paru au dehors ; il a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Reine, PC Pierron vicaire

(Page 303, 153^{ème} feuillet, 154/172)

Pièce 363 cotée CLXVI

Registre des baptêmes mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'an mil sept cent cinquante-neuf, à commencer dans le mois de juin.

Elisabeth, fille légitime de **Mathieu Picaudé**, laboureur, et de **Barbe Marchal** son épouse de Chemin, est née le cinq du mois de juin de l'an mil sept cent cinquante-neuf et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean Quentin qui a signé avec moi et pour marraine Elisabeth Marchal, qui a déclaré n'avoir usage de lettres.

Ont signé : J Quentin, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le douze juin, après avoir ci-devant publié aux jours compétents trois bans de mariage entre le sieur **Jean Baptiste Geoffroy**, fils des défunts **Jean Baptiste Geoffroy** et Delle **Elisabeth Huet**, ses père et mère, de la paroisse de la Rinière, diocèse de Besançon d'une part, et Delle **Rose Quentin**, fille du sieur **Nicolas Quentin** chirurgien juré aux rapports et lieutenant du premier chirurgien du roi de Pologne, et Delle **Marguerite Georges**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication ayant été faite dans la paroisse de Rinière selon qu'il conste par la lettre (un mot illisible) du sieur (Page 304, 155/172) curé du lieu en date du onze juin de la présente année, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence du sieur Nicolas Quentin père, du sieur Antoine Joseph Quentin notaire royal et oncle, de Pierre Caillet, du sieur Claude Etienne de Villars, de Jean Marchal et Jean Pissotte, tous témoins parents ou amis qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : Rose Quentin, JB Geoffroy, Quentin chirurgien juré, Quentin, Devillard, P Caillet, Georges, J Marchal, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le quatorze juin, entre six et sept heures du soir, est décédé à Graffigny, âgé d'environ (Page 305, 154^{ème} feuillet, 155/172) quarante-cinq ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Charles Moura**, mari de **Françoise Pissotte** ; son corps é été enterré le lendemain desdits jours et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : Reine, P Mercier, M Picaudé, Brachard, PC Pierron vicaire

Nicolas, fils légitime **d'Eloph Collin**, laboureur et **d'Elisabeth Mercier** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-sept du mois de juin de l'année mil sept cent cinquante-neuf et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Marchal et pour marraine Elisabeth Mercier qui a déclaré ne savoir signer ; et ledit parrain a signé avec moi.

Ont signé : Nicolas Marchal, PC Pierron vicaire

Charles, fils légitime de **Jean Baptiste Cornevin** et de **Marie Michaut** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-six du mois de juin de l'an mil sept cent cinquante-neuf et a été baptisé le lendemain desdits jour, mois et an ; il a eu pour parrain Charles Renaut qui a signé avec moi et pour marraine Catherine Quentin qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Renaut, Mari Caterine, PC Pierron vicaire

(Page 306, 156/172)

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le dernier juin, est décédée subitement à Graffigny Delle **Marianne de Mance**, fille âgée de cinquante-cinq ans ; son corps a été enterré le lendemain desdits jour et an dans le cimetière de cette église en présence des personnes soussignées avec nous.

A signé : J Ferrer curé

Extrait des registres de Senonville, annexe de Chaillon, diocèse de Verdun, baillage de Saint-Mihiel

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingt-six juin, après avoir publié les bans à jours compétents aux messes paroissiales de cette paroisse, et ayant été publiés pareillement dans la paroisse de Graffigny comme il nous a apparu par le certificat de Messire Ferrer, curé dudit lieu, entre **Etienne Le Coq**, fils de feu **louis Le Coq** et de **Christine Gevingy** (?) faisant élection de domicile, ainsi que leurs ancêtres, dans la paroisse de Senonville et de Chaillon, et de **Magdeleine Royer**, fille **d'Hubert Royer** et de feu **Anne Chevallier** de la paroisse de Graffigny, sans qu'il s'y soit trouvé aucun empêchement, je, François Robert, prêtre et curé de Chaillon et de Senonville mon annexe, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés. Signé et marqué à l'original.

(Page 307, 155^{ème} feuillet, 156/172)

Etienne Le Cocq, Magdeleine Royer, Jean Baptiste Depernet, Claude Huillon, Nicolas Huillon échevin, Robert curé de Chaillon.

Lequel extrait, je soussigné François Robert, prêtre et curé de Chaillon et de Senonville, certifie être conforme à l'original, en foi de quoi j'ai signé ce vingt-sept juin mil sept cent cinquante-neuf. F Robert curé de Chaillon.

Je soussigné prêtre curé de Graffigny, certifie avoir tiré mot à mot le présent extrait de celui qui m'a été adressé en bonne forme sur papier timbré par Messire François Robert prêtre et curé de Chaillon et de Senonville, et avoir reçu en outre une lettre du sieur curé de Chaillon en date du vingt-sept juin mil sept cent cinquante-neuf, par laquelle il me certifie avoir donné la bénédiction nuptiale aux dénommés ci-dessus Etienne Le Cocq et Magdeleine Royer. A Graffigny le sept juillet mil sept cent cinquante-neuf.

A signé : J Ferrer curé de Graffigny.

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingt et un juillet, est décédé **Joseph Brachard**, fils de **Joseph Brachard** et de **Marguerite Jannel**, âgé de trois mois ; son corps a été enterré le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Picaudé, J Ferrer curé

Jean, fils légitime de **Nicolas Lambert** et de **Magdeleine Lienard** son épouse, est né et baptisé le vingt-trois juillet mil sept cent cinquante-neuf ; il a eu pour parrain Jean Picaudé et pour marraine Marie Monin (?) qui a dit ne savoir signer.

A Signé : J Ferrer curé

(Page 308, 157/172)

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingt-huit juillet, vers minuit, est décédée à Chemin **Elisabeth Jaquet**, fille majeure des défunts **Claude Jaquet** et **Catherine Lechesne**, après avoir reçu tous les sacrements de l'église ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : C Godard, J Collin, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, l'onze août, **Nicolas Gaillard** et **Barbe Maitre**, l'un de Bourmont, l'autre de la paroisse de Graffigny, ont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis ; ladite Maitre a dit ne savoir signer.

Ont signé : N Gaillard, J Mercier, B Gaillard, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingt du mois d'août, est décédée à Chemin, âgée de vingt-trois ans, après avoir été confessée et avoir reçu le sacrement d'extrême onction, n'ayant pu recevoir le viatique à cause du délire où elle s'est toujours trouvée, **Elisabeth Marchal**, fille de **François Marchal**, laboureur, et de défunte **Marie Reine** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents (Page 309, 156^{ème} feuillet, 157/172) et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : D Hutin, M Picaudé, F Ozaine, J Marchal, F Marchal

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingt et un du mois d'août, après avoir ci-devant publié trois bans aux jours prescrits au prône de la messe paroissiale entre **Nicolas Gaillard**, veuf de **Magdeleine Pitois** de la paroisse de Bourmont d'une part, et **Barbe Maitre**, fille des défunts **Antoine Maitre** et **Elisabeth Mercier**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et semblable publication ayant été faite dans ladite paroisse de Bourmont par le sieur Mengin, prêtre curé dudit lieu, comme il conste par son certificat du vingtième jour du présent mois, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte Eglise en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : N Gaillard, B Gaillard, M Mercier, P Mercier, PC Pierron vicaire de Graffigny

(Page 310, 158/172)

Marie, fille légitime de **Jean Pissotte**, laboureur, et de **Marie Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-deux du mois d'août de l'année mil sept cent cinquante-neuf et a été baptisé le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Curin et pour marraine Marie Reine qui ont signé avec moi.

Ont signé : N Curin, Marie Reine, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingt-huit du mois d'août, est décédé à l'âge de soixante-dix-sept ans, **Jean Brachard**, ancien laboureur, veuf de **Magdeleine Caillet**, après avoir été confessé et avoir reçu le viatique et l'extrême onction ; son corps a été enterré dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Brachard, P Caillet, PCX Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le sept du mois de septembre, est décédée, âgée d'environ cinquante ans, après avoir été confessée et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction, **Marguerite Richard**, femme de **François Masson** de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : François Masson, C Mathieu, C Renaut, Antoine Mathieu (?), PC Pierron vicaire

(Page 311, 157^{ème} feuillet, 158/172)

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le huit septembre, est décédée **Marie Pissotte**, âgée de quinze jours ; son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Pissotte, N Curin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le treize du mois de septembre, est décédée, âgée d'environ soixante-deux ans, après avoir été confessée et avoir reçu les sacrements de viatique et d'extrême onction, **Catherine Gonin**, femme de **Nicolas Mercier**, de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : M Mercier, C Collot, P Mercier, C Laumont, PC Pierron vicaire

François, fils légitime d'**Antoine Clavillier** et d'**Anne Barbe Fallot** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt et un du mois de septembre de l'année mil sept cent cinquante-neuf, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Reine, représenté par Joseph Reine son père, et pour marraine Anne Rouyer, représentée par Marie Vigneron sa mère qui a déclaré ne savoir signer ; et le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Reine, Marie Vigneron, PC Pierron vicaire

(Page 312, 159/172)

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le dix du mois d'octobre, est décédé, âgé de vingt ans, **Claude Quentin**, fils de **Claude Quentin** laboureur de Chemin et de défunte **Marguerite Marchal** son épouse, après avoir été confessé et avoir reçu les sacrements d'eucharistie et

d'extrême onction ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : C Quentin, J Marchal, N Quentin, F Marchal, J Quentin, JF Quentin vicaire de Malaincourt

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le treize du mois d'octobre, **Joseph Renaut** et **Cécile Reine** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre vicaire soussigné en présence des témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : F Marchal, Joseph Renaut, J Regnault, J Marchal, PC Pierron vicaire

Anne, fille légitime de **Claude Laurent**, laboureur à Chemin, et **d'Agnès Lavoisier** (?) son épouse est née le treize et baptisée le quatorze octobre mil sept cent cinquante-neuf ; elle a eu pour parrain Nicolas Quentin, de Chemin et pour marraine Marguerite Lavoisier de Rozières, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : N Quentin, J Ferrer curé

(Page 313, 158^{ème} feuillet, 159/172)

Elisabeth, fille légitime de **Nicolas Jacques** et de **Barbe Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt du mois d'octobre de l'année mil sept cent cinquante-neuf, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Félix Jacques son oncle qui a signé avec moi, et pour marraine Elisabeth Reine, sa tante, qui a déclaré n'avoir usage de lettre.

Ont signé : F Jacques, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingt-trois du mois d'octobre, après avoir ci-devant publié trois bans les jours compétents, entre **Joseph Renaut**, fils de **Joseph Renaut** et de **Barbe Husson** ses père et mère d'une part, et **Cécile Reine**, fille du défunt **Jean Reine** et de **Cécile Quentin**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé aucun empêchement ni opposition quelconque, je soussigné prêtre vicaire, leur ai donné la bénédiction nuptiale après avoir reçu leur mutuel consentement de mariage avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Regnault, Joseph Renaut, Vincent Boileau, F Marchal, J Marchal, Louis Jolly, F Reine, PC Pierron vicaire

(Page 314, 160/172)

Charles François, fils légitime de **François Thué** (?) et de **Jeanne Royer**, est né et baptisé le quatre novembre mil sept cent cinquante-neuf ; il a eu pour parrain François Chevallier et pour marraine Magdeleine Rouyer qui ont dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le cinq novembre, est décédé subitement, âgé d'environ soixante-sept ou huit ans, **Jean Martin**, laboureur demeurant à Graffigny ; son corps a été enterré le lendemain desdits mois et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : Hilaire Lienard, N Martin, Quentin, J Ferrer curé

Marie Françoise, fille légitime de **François Diez** et de **Marianne Picaudé** son épouse, de cette paroisse, est née le huit du mois de novembre de l'année mil sept cent cinquante-neuf et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Michel Lacroix qui a signé avec moi, et pour marraine Françoise Picaudé qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Lacroix, PC Pierron vicaire

(Page 315, 159^{ème} feuillet, 160/172)

Jean, fils légitime de **Joseph Collin**, laboureur, et de **Marianne Reine** son épouse, est née et baptisée le seize de novembre mil sept cent cinquante-neuf ; il a eu pour parrain Jean Martin et pour marraine Elisabeth Reine qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J Martin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le dix-huit novembre, est décédé le jour de sa naissance après avoir été baptisé à la maison par moi, prêtre vicaire soussigné, un enfant légitime de **Joseph Reine** et de **Jeanne Fallot** son épouse, de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Reine, Joseph Fallot (?), PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingt-deuxième jour de novembre, après les fiançailles faites le jour précédent et la publication d'un seul ban faite le dix-huit dudit mois, jour de la Dédicace, entre Messire **Thomas Joseph Thierry de Lacour**, chevalier, seigneur du Paroie, de Vatincourt (?), Lucie et Avancourt, veuf de Dame **Catherine Ferrer** de la paroisse d'Aulnay en Perrois d'une part, et Dame **Marguerite Agnès de Mance**, relicte de Messire **Marcel de Vernerey**, chevalier, seigneur de Moncourt, de cette (Page 316, 161/172) paroisse d'autre part, et pareille publication faite à pareil jour que dessus dans la paroisse dudit Aulnay, selon qu'il nous conste par le certificat du sieur Lecomte, curé dudit Lieu, sans qu'il s'y soit trouvé de part ni d'autre aucune opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre et curé de Graffigny Chemin et Malaincourt mon annexe, en conséquence de la dispense de la publication des deux autres bans avec permission de fiancer la veille accordée par Monseigneur en date du quinze desdits mois et an, et le certificat du sieur curé d'Aulnay en date du six-neuf suivant, agréé le mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de Maître Claude Pierron, prêtre et vicaire de Graffigny, de Pierre Mercier, recteur des écoles dudit lieu, de Nicolas Curin, de Jean Baptiste Cornevin et d'Hilaire Lienard, tous habitants de Graffigny qui ont signé avec moi et lesdits conjoints ; après quoi ai dit la messe à l'intention desdits épousés.

Ont signé : Thierry de Lacour, M Demance, N Curin, JB Cornevin, Hilaire Lienard, PC Pierron vicaire, P Mercier, PC Pierron vicaire de Graffigny

(Page 317, 160^{ème} feuillet, 161/172)

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingt-huit novembre, est décédé à Chemin un enfant de **Jean Richier** le jeune après avoir été baptisé à la maison pour cause de nécessité ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés. (Des actes précédents attribuent **Anne Picaudé** comme épouse de Jean Richier)

Richier, C Renaut, PC Pierron vicaire

Jean Nicolas, fils légitime de **Joseph Renaut** fils et de **Cécile Reine** son épouse, est né et baptisé le six décembre mil sept cent cinquante-neuf ; il a eu pour parrain Jean Quentin de Chemin et pour marraine Anne Renaut qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Jean Quentin, J Ferrer curé

Jean Nicolas, fils légitime de **Nicolas Vigneron** et de **Magdeleine Duhay** son épouse, de Chemin, est né le cinq du mois de décembre de l'an mil sept cent cinquante-neuf et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Picaudé qui a signé avec moi et pour marraine Françoise Vigneron qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Picaudé, PC Pierron vicaire

Marianne, fille légitime de **Nicolas Mouzon** et de **Marguerite Picaudé** son épouse est née le six et baptisée le sept décembre mil sept cent cinquante-neuf ; elle a eu pour parrain (Page 318, 162/172) François Mouzon et pour marraine Marianne Picaudé, femme de Jean Baptiste Gillot qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Mouzon, J Ferrer curé

François, fils légitime de **Jean Renaut** de Chemin et de **Nicole Jailly** son épouse, est né le huit et baptisé le même jour en décembre mil sept cent cinquante-neuf ; il a eu pour parrain François Mouzon et pour marraine Jeanne Mahuet qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Mouzon, J Ferrer curé

Jean Charles, fils légitime de **Nicolas Curin** et de **Cécile Pissotte** sa femme, est né le huit et baptisé le neuf décembre mil sept cent cinquante-neuf ; il a eu pour parrain Jean Pissotte et pour marraine Delle Marie Elisabeth Quentin qui ont signé.

Ont signé : Marie Elisabeth Quentin, J Pissotte, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le douze décembre, est décédé âgé de huit jours **Jean Nicolas**, fils de **Joseph Renaut** et de **Cécile Reine** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Joseph Renaut, Jean Quentin, J Regnault, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le quinze décembre, est décédé, âgé de sept jours, **François** fils de **Jean Renaut** et de **Nicole Jailly** son épouse, de Chemin, son corps a été enterré le même jour dans le lieu et avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Renaut, F Mouzon, PC Pierron vicaire

(Page 319, 161^{ème} feuillet, 162/172)

Pièce 364 cotée CLXVII

Registre des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour le restant de mil sept cent cinquante-neuf et pour l'année mil sept cent soixante.

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le dix-sept décembre, est décédé à Chemin **Jean Nicolas Vigneron**, âgé d'environ dix à douze jours, son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N Vigneron, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-neuf, le trente du mois de décembre, **Jacques Desgranges**, de la paroisse de Romain sur Meuse et **Marie Jeanne Marchal** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble au plus tôt et dans quarante jours au plus tard, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Desgranges, J Marchal, P Drouot (?), PC Pierron vicaire

Barbe, fille légitime de **Nicolas Moniot** et de **Barbe Vigneron** de cette paroisse, est née le dernier jour de décembre de l'année mil sept cent cinquante-neuf, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Vigneron de la paroisse de Robécourt qui a signé avec moi et pour marraine Barbe Moniot de la paroisse de Sauville qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JB Vigneron, PC Pierron vicaire

(Page 320, 163/172)

L'an mil sept cent soixante, le trois du mois de janvier, est décédée, âgée de dix-huit mois, **Barbe**, fille de **François Didier** et **d'Agnès Vuillaume** son épouse, de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : François Didier, M Lacroix (?), PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent soixante, le six du mois de janvier est décédé à Chemin âgé d'environ soixante-douze ans après avoir été confessée et reçu le St viatique et l'extrême onction, **Jeanne Gillot**, relicte en dernière noces de Jean Quentin laboureur ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Jos Gillot, N Guillery, J Gillot, JF Quentin vicaire de Malaincourt

L'an mil sept cent soixante, le huit du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans de mariage aux jours compétents entre **Jacques Desgranges**, fils majeur des défunts **Claude Desgranges** et **Anne Capelat** de la paroisse de Romain sur Meuse d'une part et **Marie Jeanne Marchal**, fille de **Jean Marchal** et de **Marie Anne Bastien**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication ayant été faite dans la paroisse de Romain sur Meuse comme il conste par le certificat du sieur Renaut, curé dudit lieu, daté du sept (Page 321, 162^{ème} feuillet, 163/172) janvier de la présente année, sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ni opposition quelconque à la célébration de leur mariage, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussigné.

Ont signé : Desgranges, J Marchal, J Desgranges, C Desgranges, N Marchal, Joseph Desgranges, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent soixante, le douze du mois de janvier, **Joseph Vigneron** et **Anne Renaut** ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble dans quarante jours au plus tard en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Regnault, Hilaire Lienard, N Moré (?), G Renaut (?), C Vaillant, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent soixante, le vingt-neuf janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales entre **Joseph Vigneron**, fils des défunts **Joseph Vigneron** et **Anne Bailly** ses père et mère d'une part, et **Anne Renaut**, fille de **Jean Renaut** et de **Françoise Hyard** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Robécourt, résidence (Page 322, 164/172) du tuteur dudit Vigneron, ainsi qu'il conste par la lettre du sieur Tenron (?) curé dudit Robécourt, sans qu'il s'y soit trouvé de part ni d'autre aucun empêchement ni opposition quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et amis soussignés avec nous et ledit Joseph Vigneron, ladite Anne Renaut ayant déclaré ne savoir signer. Nous avons reçu en outre par écrit le consentement du tuteur et curateur dudit Vigneron.

Ont signé : Vigneron, N More.. (?), N Vigneron, Renaut, C Vaillant, Regnault, Vigneron, Quentin, PC Pierron vicaire

Agathe Marguerite, fille légitime de **Claude Vaillant** et de **Marie Jeanne Urion** ses père et mère de cette paroisse est née le six du mois de février de l'an mil sept cent soixante et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Reine et (pour marraine) Marguerite Margueron qui a signé avec moi.

Ont signé : J Reine, M Margueron, PC Pierron vicaire

(Page 323, 163^{ème} feuillet, 164/172)

Le susdit enfant de **Claude Vaillant** est mort et enterré le quatorze desdits mois et an en présence des soussignés.

Ont signé : J Reine, J Ferrer curé

Anne, fille légitime de **François Quentin**, de Chemin, et **d'Anne Vigneron**, est née et baptisée le vingt-trois février mil sept cent soixante ; elle a eu pour parrain Elophe Quentin et pour marraine Anne Royer représentée par Marie Vigneron sa mère, qui ont signé.

Ont signé : Marie Vigneron, C Quentin

Jean, fils légitime de **Jean Martin** et de **Barbe Vaillant** est né le quatre mars mil sept cent soixante et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Joly qui a signé et pour marraine Marguerite Vaillant qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Jolly, JF Quentin vic de Malaincourt

Dominique, fils légitime de **Dominique Renaut** de Chemin et de **Marguerite Picaudé** est né le quinze et a été baptisé le seize mars mil sept cent soixante ; il a eu pour parrain Dominique Jacquot et pour marraine Magdeleine Picaudé qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Dominique Jacquot, J Ferrer curé

Claire, fille légitime de **François Marmeuse** et **d'Agathe Royer** son épouse est née et baptisée le trente mars mil sept cent soixante ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Royer et pour marraine Claire Renaut qui ont dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

(Page 324, 165/172)

Marie, fille légitime de **François Marmeuse** et **d'Agathe Royer** son épouse est né le trente et baptisée le trente et un mars mil sept cent soixante ; elle a eu pour parrain Pierre Douel et pour marraine Marie Vignerou, veuve de Jean Marchal.

Ont signé : Marie Vignerou, J Ferrer curé

Marie Jeanne, fille légitime de **Jean Brachard** et de **Marianne Michaut** son épouse, est née et baptisée le 1^{er} avril mil sept cent soixante ; elle a eu pour parrain Joseph Brachard et pour marraine Marie Jeanne Brachard qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J Brachard, J Ferrer curé

La susdite **Marianne Brachard** est décédée et enterrée le quatre avril mil sept cent soixante.

(Noter que le même enfant est doté de deux prénoms différents sur deux actes successifs)

Ont signé : J Brachard, J Ferrer curé

(A noter l'erreur concernant le prénom de l'enfant)

L'an mil sept cent soixante, le vingt-neuf avril, après les fiançailles faites la veille par permission de Monseigneur et la publication d'un ban le dimanche précédent entre **Pierre Renard**, fils du défunt **François Renard** et **d'Anne Masson** ses père et mère de la paroisse de Goncourt d'une part, et **Magdeleine Maire**, fille du défunt **François Maire** et **d'Anne Lienard**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Goncourt comme il conste par le certificat du sieur curé dudit lieu en date (Page 325, 164^{ème} feuillet, 165/172) du vingt-huit avril de la présente année, sans que ni de part ni d'autre il s'y soit trouvé aucune opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, en conséquence de la dispense de la publication des deux autres bans accordée par Monseigneur du vingt-trois avril mil sept cent soixante, leur ai donné la bénédiction nuptiale après avoir reçu leur mutuel consentement de mariage ; fait en présence des parents et amis des deux parties qui ont signé avec nous ; ladite Magdeleine a dit ne savoir signer.

Ont signé : P Postelle, P Renard, N Moret (?), Hilaire Lienard, Pierre Mastrel, Jean Renard, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante, le quinze janvier, **Jean Renaut**, fils **d'Elophé Renaut** et de **Catherine Brichard**, charretier de l'équipage des vivres brigade du Sr la Prairie, est décédé à l'hôpital militaire français des Carmes de Frankfort sur le Mein après avoir reçu tous les sacrements, ainsi qu'il nous a apparu par son exutoire (?) mortuaire à nous envoyé et dûment légalisé en date du dix-huit janvier de ladite année ; en foi de quoi, avons signé à Graffigny, ce trois mai mil sept cent soixante.

A signé : J Ferrer curé de Graffigny

L'an mil sept cent soixante, le vingt-six février, est décédé au susdit hôpital de Frankfort **Nicolas Renaut**, mari de **Jeanne Renaut**, charretier des vivres dans la même brigade, après avoir reçu les sacrements, dont certificat dûment légalisé nous a été envoyé, en foi de quoi nous avons signé pour y recourir le cas échéant.

A signé : J Ferrer curé de Graffigny

(Page 326, 166/172)

Joseph, fils légitime de **Joseph Brachard** et de **Marguerite Jannel** son épouse, de cette paroisse, est né le cinquième jour de mai de l'an mil sept cent soixante et a été baptisée le même jour, il a eu pour parrain Joseph Mercier et pour marraine Françoise Burnet, tous deux de cette paroisse ; le parrain a déclaré ne savoir signer et la marraine a signé.

Ont signé : F Beurné, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante, le seize mai, est décédée à Graffigny **Marie Marmeuse**, âgée d'environ six semaines ; son corps a été enterré le même jour avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : F M, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante, le cinquième jour de juin, est décédé en cette paroisse **Jean Lambert**, âgé de dix mois ou environ ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires les jour mois et an que dessus.

Ont signé : Jean Picaudez, P Drouot, Brachard, Pitoy vicaire

Marie Magdeleine, fille légitime de **Nicolas Cuny** et de **Marie Brachard** son épouse est née le vingt-quatrième de juin de l'année mil sept cent soixante et a été baptisée le même jour ; a eu pour parrain Jean Quentin et pour (marraine) Marie Anne Cuny (Page 327, 165^{ème} feuillet, 166/172) qui ont signé lesdits jour et an que dessus.

Ont signé : Marianne Cuny, J Quentin, Pitoy vicaire

Jean Joseph, fils légitime de **François Reine** et de **Barbe Pissotte** son épouse de cette paroisse est né et a été baptisé le vingt-septième de juin de l'an mil sept cent soixante ; a eu pour parrain Claude Joseph Vigneron et pour marraine Elisabeth Reine ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Vigneron, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, le seize juillet, est décédée **Marie Jeanne Ozaine**, âgée de cinq ans ; son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Ozaine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante, le dix-neuf juillet, sur les neuf heures du matin, est décédée en cette paroisse, âgée d'environ cinquante-trois ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Françoise Mahon**, femme de **Michel Mercier** ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : P Mercier, M Mercier, J Mercier, Dumont, J Ferrer curé

(Page 328, 167/172)

L'an mil sept cent soixante, le cinq août, est décédé à Graffigny, âgé d'environ un an, **Jean Martin**, fils de **Jean Martin**, recouvreur et de **Barbe Vaillant** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Martin, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, le huitième jour du mois d'août, est décédé en cette paroisse **François Thué**, fils de **François Thué** et de **Jeanne Royer** ; son corps a été inhumé dans le cimetière le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés. (Un enfant du couple nommé Charles François est né le 4 novembre 1759. Aucun autre n'est nommé simplement François.)

Ont signé : J Mercier, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, le huit août, est décédé **Claude Vaillant**, âgé de deux ans ; il a été enterré le lendemain avec les cérémonies ordinaires.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante, le douzième du mois d'août est décédé en cette paroisse **Pierre Mercier**, fils de **Jean Baptiste Mercier** et de **Marie Renaut** ; ledit Pierre âgé de dix-neuf mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : JB Mercier, P Mercier, Regnault, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, le dix-neuvième du mois d'août, est décédée en cette paroisse âgée de cinq ans, **Marie Didier**, fille de **François Didier** et d'**Agnès Villaume** son épouse ; son corps a été inhumé dans le cimetière (Page 329, 166^{ème} feuillet, 167/172) de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées en présence des soussignés.

Ont signé : François Didier, Pitoy vic

Elisabeth, fille légitime de **Nicolas Gaillard** et de **Barbe Maitre** son épouse, de cette paroisse, est née le dix-neuvième du mois d'août de l'an mil sept cent soixante, et a été baptisée dans le moment de sa naissance par la sage-femme de ce lieu à cause du danger de mort auquel elle s'est trouvée ; et le lendemain les cérémonies du baptême ont été suppléées par le soussigné ; elle a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Elisabeth Diez tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Elisabeth Diez, M Mercier, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, le vingt et unième du mois d'août, est décédée en cette paroisse, âgée d'environ dix mois **Françoise Diez**, fille de **François Diez** et de **Marie Anne Picaudé** son épouse ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de ce lieu avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : M Lacroix, François Diez, J Brachard, C Maillaj (?), Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, le vingt-cinquième du mois d'août, est décédé en cette paroisse **François Clavillier**, fils d'**Antoine Clavillier** et d'**Anne Barbe** (Page 330, 168/172) **Fallot**

son épouse, ledit François âgé d'environ dix mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de céans le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Reine, Vigneron, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, le vingt-septième du mois d'août, est décédée en cette paroisse, âgée de quatre ans, **Marguerite**, fille de **Claude Ravier** et d'**Anne Geny** son épouse, et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de cette (paroisse) en présence des soussignés.

Ont signé : (signature illisible), Nicolas Colain, L Broquet, Pitoy vic

Marie Magdeleine, fille légitime de **Joseph Brachard** et de **Françoise Picaudé** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-huitième du mois d'août de l'an mil sept cent soixante et a été baptisé le même jour par le soussigné ; elle a eu pour parrain Joseph Cuny et pour marraine Marie Magdeleine Chevallier, qui ont signé.

Ont signé : Marie Magdeleine Chevallier, J Cuny, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, le vingt-neuvième du mois d'août, est décédé en cette paroisse, âgé de deux ans six mois, **Mathieu**, fils de **Jean Rouyer** et de **Marie Michaut** son épouse, de cette paroisse, et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de céans en présence des soussignés.

Ont signé : J Rouyer, Pitoy vic

Nicolas, fils légitime de **Jean Marchal** de Chemin (Page 331, 167^{ème} feuillet, 168/172) et de **Barbe Richier** son épouse est né le vingt-neuvième jour du mois d'août de l'an mil sept cent soixante et a été baptisé le même jour par le soussigné ; a eu pour parrain Nicolas Quentin et pour marraine Marie Quentin qui ont signé.

Ont signé : Nicolas Quentin, Marie Quentin, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, le premier septembre, est décédé dans cette paroisse, âgé de vingt mois, **Nicolas Dufer**, fils légitime de **Toussaint Dufer** et de **Marguerite Reine** son épouse ; son corps a été inhumé dans le cimetière de céans en présence des soussignés.

Ont signé : N Jacques, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, la quatrième du mois de septembre, est décédée en cette paroisse, âgée de cinq ans, **Elisabeth Diez**, fille de **François Diez** et de **Marie Anne Brenel** ; et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de céans en présence des soussignés.

Ont signé : François Diez, Antoine Mat (?), François Diez, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, est décédé le quatre septembre **Barbe Moniot**, âgée de huit mois ; son corps a été enterré dans le cimetière le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : P Mercier, J Ferrer curé

Jeanne, fille légitime d'**Antoine Caillet**, laboureur et de **Marguerite Verdet** son épouse, de Graffigny est née a nuit du sept septembre mil sept cent soixante et baptisée le même jour ;

elle a eu pour parrain Joseph Vigneron et pour marraine Jeanne Mahuet qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Vigneron, J Ferrer curé

(Page 332, 169/172)

L'an mil sept cent soixante, le quatorze septembre, est décédée **Magdeleine Cuny** âgée de huit mois, et enterrée le même jour dans le cimetière de Graffigny en présence des parents soussignés.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante, le dix-neuvième du mois de septembre, est décédé en cette paroisse, âgé de cinq ans six mois, **Jean**, fils de **François Marmeuse** et **d'Agathe Rouyer** son épouse, et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de céans en présence des soussignés.

Ont signé : F M, Pitoy vic

François, fils légitime de **Jean François Gillot** et de **Marie Richier** son épouse, est né et baptisé le vingt septembre mil sept cent soixante ; il a eu pour parrain François Mouzon et pour marraine Marguerite Quentin qui ont signé avec moi.

Ont signé : F Mouzon, Marguerite Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante, le vingt et unième septembre est décédée en cette paroisse **Claire Marmeuse**, fille de **François Marmeuse** et **d'Agathe Rouyer** son épouse, et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de céans avec les cérémonies accoutumées. (Née le 30 mars 1760, l'enfant avait 6 mois)

A signé : Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, le vingt-deuxième septembre, est décédé en cette paroisse **Antoine Joseph**, fils **d'Antoine Caillet** et de **Marguerite Verdet** son épouse, et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de céans en présence des soussignés. (Né le 16 août 1754, l'enfant avait 7 ans)

Ont signé : A Caillet, Pitoy vic

Anne, fille légitime de **Nicolas Guillery** et **d'Anne Mahuet** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt et unième du mois de septembre mil sept cent soixante et a été baptisée le lendemain par le soussigné ; a eu pour parrain Jean-Baptiste Mahuet (Page 333, 168^{ème} feuillet, 169/172) et pour marraine Anne Brenel, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Anne Brenel, Jean Baptiste Mahuet, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, le vingt-deuxième de septembre, est décédée en cette paroisse **Marguerite**, file de **Joseph Gillot** et **d'Anne Caillet** son épouse, et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de céans avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés. (L'enfant est né le 27 novembre 1756 ; elle avait donc presque 4 ans)

Ont signé : L Caillet, A Caillet, Pitoy vic

Claude, fils légitime d'**Eloph Collin**, laboureur, et d'**Elisabeth Mercier** son épouse, est né et baptisé le premier octobre mil sept cent soixante ; il a eu pour parrain Claude Berot (?) de Nijon et pour marraine Marianne Quentin qui ont signé avec nous.

Ont signé : Marianne Quentin, Berot (?), J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante, le cinq octobre est mort **Jean Charles Curin** âgé de dix mois ; a été enterré le même jour au cimetière avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : N Curin, Pitoy vic

Marie Jeanne, fille légitime de **Jacques Desgranges** et de **Marie Jeanne Marchal** son épouse est né le dix octobre mil sept cent soixante et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Claude Desgranges et pour marraine Marie Barbe Marchal qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Desgranges, Marie Barbe Marchal, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante, le quinziesme du mois d'octobre, est décédé **Claude**, fils (Page 334, 170/172) d'**Eloph Collin** et d'**Elisabeth Mercier** son épouse de cette paroisse ; le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de céans avec les cérémonies accoutumées en présence des soussignés. (Né le 1 octobre, l'enfant avait 15 jours)

Ont signé : Eloph Collin, Berot, Pitoy vic

Anne, fille légitime de **Joseph Vigneron** et d'**Anne Renaut** son épouse, de la paroisse de Graffigny, est née la nuit du vingt-quatre octobre mil sept cent soixante et a été baptisée tout de suite à la maison par le sieur Nicolas Quentin, chirurgien juré, à cause du danger de mort où était l'enfant ; et les prières exorcismes, onctions et cérémonies du baptême ont été faites sur ladite Anne le même jour ; elle a eu pour parrain Etienne Jacques de la paroisse d'Hacourt et pour marraine Anne Bulurel (?) de Robécourt qui ont dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante, le vingt-sept octobre sur les deux heures après midi, est décédé à Graffigny, âgé de quatre-vingt ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Etienne Pierrot**, mari de **Marie Beton** ; son corps a été enterré le lendemain desdits mois et an dans le cimetière de cette église, avec les cérémonies ordinaires, en présence des soussignés, avec moi prêtre curé de Graffigny.

Ont signé : P Mercier, François Masson, (signature illisible), N Vigneron, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante, le vingt-huit octobre, après les fiançailles faites le seize dudit mois au (un mot illisible) jour de la St Elophe patron de la paroisse, et la publication de trois bans à jours compétents, entre **Christophe Marchal**, fils de **Jean Marchal**, laboureur et de défunte **Marie Quentin** ses père (Page 335, 169^{ème} feuillet, 170/172) et mère d'une part et **Marie Reine**, fille de défunt **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement quelconque que celui de la consanguinité au quatrieme degré qui s'est trouvé entre les parties, duquel empêchement elles ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque en date du vingt desdits mois et an, laquelle nous a été exhibée ; je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, en conséquence de la dispense, leur ai donné la bénédiction nuptiale après avoir reçu leur mutuel consentement de mariage, avec toutes les formalités et cérémonies prescrites par la Ste Eglise

en présence des parents et amis des parties qui ont signé avec nous et lesdits Christophe Marchal et Marie reine.

Ont signé : C Marchal, Marie Reine, J Marchal, Quentin lieutenant, F Marchal, Soyer, Michel, (signature illisible), Pitoy vic

Marie, fille légitime de **Joseph Renaut** et de **Cécile Reine** est née le vingt-neuvième du mois d'octobre, l'an mil sept cent soixante, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Renaut et pour marraine (selon la signature Marie Reine) tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Mari Reine, J Regnault, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, le cinq novembre, à une heure après minuit, est décédé à Graffigny, subitement, **Jean Pissotte**, laboureur, mari de **Marie Reine**, âgé d'environ trente-six ans ; (Page 336, 171/172) n'ayant pu recevoir que le sacrement d'extrême onction ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Quentin, P Mercier, Quentin chirurgien juré, N Jacques, N Curin, J Collin, J Ferrer curé

Elisabeth, fille de **François Diez** et de **Marie Anne Picaudé**, de cette paroisse, est née de légitime mariage le sixième du mois de novembre de l'an mil sept cent soixante et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Elisabeth Diez qui ont signé.

Ont signé : M Mercier, Elisabeth Diez, Pitoy vic

François, fils légitime de **François Diez** et de **Marianne Brenel** son épouse, est né et baptisé le seize novembre mil sept cent soixante ; il a eu pour parrain Elophe Collin et pour marraine Marianne Diez qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Elophe Collin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante, le vingt-cinq de novembre, après les fiançailles faites, ensuite la publication de trois bans à jours compétents entre **Henri Page**, fils de **Joseph Page** et de **Marie Lebrun** ses père et mère de la paroisse de Bourmont d'une part, et **Marie Jeanne Gillot**, fille de **Jean-Baptiste Gillot** (Page 337, 170^{ème} feuillet, 171/172) et de **Marie Cuny** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à la paroisse dudit Bourmont selon qu'il conste par la lettre du sieur Mangin curé dudit lieu en date du vingt-quatre novembre de ladite année sans qu'il y ait eu de part ni d'autre aucune opposition ni qu'il s'y soit trouvé aucun empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordonnées par l'Eglise en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : B Gillot, J Page, Alexandre, B Gillot, F Boury, (deux signatures illisibles), Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, le vingt-sept novembre, est décédée **Marie Renaut**, âgée d'un mois, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Joseph, J Ferrer curé

Anne Barbe, fille légitime du sieur **Joseph Gillot** fondeur de cloches et **d'Anne Caillet** son épouse, est née et baptisée le vingt-deux décembre mil sept cent soixante ; elle a eu pour parrain le sieur Claude François Quentin et pour marraine Delle Anne Barbe Quentin, tous deux de Graffigny qui ont signé avec moi.

Ont signé : Anne Barbe Quentin, C François Quentin, J Ferrer curé

(Page 338, 172/172)

Elisabeth, fille légitime de **Jean Baptiste Mercier** et de **Marie Renaut** son épouse est née le deuxième jour de janvier de l'an mil sept cent soixante et un et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Diez et pour marraine Elisabeth Mercier ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Diez, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante, le (deux mots illisibles) décembre, par devant nous Me Joseph Ferrer, prêtre curé de Graffigny Chemin, à (un mot illisible) de Louis Joli et Jean Baptiste Gillot, marguilliers de la (mot illisible ; probablement « fabrique ») dudit lieu, ont comparu Me Antoine Joseph Quentin, notaire royal, le sieur Nicolas Quentin, chirurgien, le sieur François Quentin, fondeur, le sieur Michel Mercier et Jeanne Le Bœuf, veuve de Claude Quentin (un ou deux mots illisibles) fondeur de cloches, lesquels nous ont requis de leur octroyer des places dans le second et le troisième banc des femmes, proche la chapelle du Rosaire, lesquels bancs nous avons fait faire à neuf ; nous faisons droit sur la demande et réquisition desdites parties, avons octroyé, savoir audit maître (?) Quentin quatre places dans le second banc, payées chacune cinq franc barrois, deux à Me Quentin chirurgien dans le même banc au même prix, deux au sieur Quentin fondeur dans le troisième banc, deux dans le même au sieur Michel Mercier, deux à Jeanne le Bœuf, chaque place à cinq francs barrois, pour par lesdites parties jouir desdites places par exclusion à tout autre, à charge en cas de mort, il se sera porté héritier desdites parties, une petite reconnaissance avec don au (mot illisible) de chaque partie (quatre ou cinq mots illisibles) du sieur Quentin chirurgien qui a requis de la sorte ; et nous avons soussigné.

A signé : J Ferrer curé

FIN DU REGISTRE E DEPOT 2962

SOMMAIRE

Année	Nature des inscriptions	N° de page
1745	BMS à compter du 23 juin 1745 jusqu'au 28 décembre 1745	5
1746	BMS à compter du 1 janvier jusqu'au 29 décembre 1746	9
1747	BMS à compter du 1 janvier jusqu'au 24 décembre 1747	18
1748	BMS à compter du 1 janvier jusqu'au 19 décembre 1748	32
1749	BMS à compter du 4 janvier jusqu'au 27 décembre 1749	43
1750	BMS à compter du 3 janvier jusqu'au 31 décembre 1750	54
1751	BMS à compter du 2 janvier jusqu'au 27 décembre 1751	67
1752	BMS à compter du 7 janvier jusqu'au 31 décembre 1752	78
1753	BMS à compter du 9 janvier jusqu'au 27 décembre 1753	88
1754	BMS à compter du 5 janvier jusqu'au 26 décembre 1754	97
1755	BMS à compter du 4 janvier jusqu'au 27 décembre 1755	105
1756	BMS à compter du 3 janvier jusqu'au 31 décembre 1756	113
1757	BMS à compter du 2 janvier jusqu'au 4 novembre 1757	125
1758	BMS à compter du 13 décembre jusqu'au 31 décembre 1758	133
1759	BMS à compter du 3 janvier jusqu'au 3 juin 1759	134
1757	BMS à compter du 7 novembre jusqu'au 2 décembre 1757	139
1758	BMS à compter du 20 novembre jusqu'au 13 décembre 1758	140
1759	BMS à compter du 5 juin jusqu'au 31 décembre 1759	141
1760	BMS à compter du 3 janvier jusqu'au 22 décembre 1760	148
1761	Un acte de baptême du 2 janvier 1761	157